

Envoyé en préfecture le 04/12/2023

Reçu en préfecture le 04/12/2023

Publié le

ID : 030-213000284-20231129-2023_11_183-DE

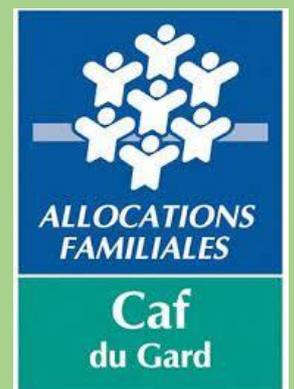


Projet Social 2024 - 2027

Centre Social Les Passerelles sur Cèze



Mosaïque
en Cèze
L'ASSOCIATION



Envoyé en préfecture le 04/12/2023

Reçu en préfecture le 04/12/2023

Publié le



ID : 030-213000284-20231129-2023_11_183-DE

Tables des matières

Préambule

page 3

L'association Gestionnaire
Le Mot du Président
Les Valeurs
La fiche synthèse du projet

Partie 1 : Photographie de l'équipement

page 9

Historique du quartier et du centre social
L'équipe
L'organigramme
Partenariats financiers et état des lieux de la situation budgétaire
Partenaires opérationnels
Les locaux et les moyens mis en œuvre
Le public accueilli – le bénévolat

Partie 2 : Bilan et Évaluation du Projet Social

page 16

Le contexte
La méthodologie
Synthèse des Evaluation des Pôles et Actions

- *Evaluation du Pôle Accueil
- *Pôle accompagnement à la scolarité
- *Accueil et activités de loisirs éducatives en direction de l'enfance et de la jeunesse
- *Pôle Famille / Parentalité

Partie 3 : Le diagnostic partagé

page 26

La méthodologie
Le portrait de territoire
Le bilan du diagnostic

Partie 4 : Le Projet Social

page 40

Arbre à objectifs
Axe 1 - Piloter les instances associatives et soutenir la vie associative
Axe 2 : Favoriser un accueil de qualité des personnes et des familles
Axe 3 : Améliorer et développer la communication
Axe 4 : Améliorer le cadre de vie des habitants
Axe 5 : Impliquer différemment la Jeunesse
Axe 6 - Lutter contre l'illettrisme l'illectronisme et favoriser l'accès au numérique et au droit
Axe 7 : Le projet d'Animation Collective Famille

Partie 5 : L'Évaluation

page 152

Préambule

L'association Gestionnaire

Association Loi 1901, **Mosaïque en Cèze** a été créée en 2009 de la fusion du Centre Social Municipal Les Passerelles en Cèze et de l'association Les Passerelles en Cèze.

L'association gère **2 centres sociaux** sur la Commune de Bagnols sur Cèze.

L'**Assemblée générale** se réunit une fois par an pour se prononcer sur les rapports d'activités et de gestion financière et élire le Conseil d'Administration.

Au Conseil d'Administration siègent actuellement 19 personnes, dont :

- 5 membres de droit : 1 représentant de la CAF, 2 représentants de la Municipalité de Bagnols sur Cèze, 1 représentant du Conseil Départemental et 1 représentant de la préfecture du Gard.
- 14 membres actifs représentent les adhérents individuels ou familles.

Les réunions du Conseil d'Administration ont lieu 3 à 4 fois par an.

Le Bureau est actuellement composé de :

- Monsieur Vincent POUTIER, Président
- Nouri MEDJOUEL, Vice-Président
- Lucette TALON, Secrétaire
- Denis GAG, Vice-secrétaire
- Alain HANSSENS, Trésorier
- Denis RIEU, Vice Trésorier
- Geneviève DIBON
- Nadine FOUQUET

Les membres du Bureau sont réélus chaque année lors du premier Conseil d'Administration suivant l'Assemblée Générale.

Les membres du bureau se réunissent tous les 15 jours pour assurer :

- Le suivi des activités.
- Le suivi budgétaire
- Les aspects de fonctionnement.

La direction est invitée permanente des réunions de bureau, CA et AG.

Pistes d'améliorations :

Création de commissions suivi du projet social, projets, adhérents

Désigner un référent du Conseil d'Administration par secteur

Le Mot du Président

La pandémie, la crise économique et sociale sont venues questionner le lien social, le vivre ensemble et les habitants font part d'un besoin de faire ensemble. La réécriture du projet social de Passerelle sur Cèze a remis au centre de nos travaux, de nos échanges et de nos réflexions la question de la proximité.

La proximité avec les habitants :

C'est la raison d'être d'un centre social et la question de sa proximité avec les habitants doit être en permanence sur le métier, car les habitants changent, notre environnement change en permanence et leurs conditions de vie changent, voire se durcissent au fil du temps.

Nos pratiques doivent être sans cesse réévaluées, renouvelées pour que les actions co-construites avec les habitants répondent au mieux à leurs attentes, leur permettent de renforcer leur pouvoir d'agir.

La proximité avec nos partenaires :

Il nous faut nous ouvrir, être à l'écoute de nos partenaires. Nos projets doivent à la fois se concentrer sur les attentes des habitants et s'inscrire dans les politiques publiques de nos partenaires.

La Convention Territoriale Globale signée par la CAF et l'Agglomération du Gard Rhodanien retient le centre social des Passerelles sur Cèze comme acteur du territoire, l'association saisira cette opportunité pour de nouveaux projets.

La ville de Bagnols sur Cèze concentre ses efforts sur la jeunesse et entend œuvrer contre son désœuvrement, le centre social s'inscrira dans cette politique locale, tout comme il se mobilisera avec le Conseil Départemental du Gard pour le déploiement du nouveau Schéma Départemental des Solidarités qui touchent toutes les générations.

Cette démarche de proximité appelle une culture nouvelle d'ouverture pour rechercher ensemble les actions les plus adaptées à nos territoires et leurs habitants.

La proximité avec notre territoire :

Le territoire du centre social évolue, le Programme de Rénovation Urbaine en cours le transforme en profondeur.

Les pratiques sociales et économiques changent, le centre social doit s'inscrire dans la démarche de transition sociale et écologique et donner aux habitants les clefs pour ne pas rester au bord du chemin. Les mobilités nouvelles sur le territoire avec le déploiement des transports en communs par la Région Occitanie, par l'Agglomération du Gard Rhodanien sont des outils pour une proximité au-delà de notre territoire. Toutes ces transformations urbaines, sociales appellent pour les habitants des actions des projets qui prennent en compte ces changements.

Pour conduire ces changements, lutter contre l'isolement des habitants et renforcer notre proximité avec tous les acteurs du territoire, le centre social se renouvelle, se dote d'outils de conduite de projets qui libéreront du temps d'animation.

Le cap est clairement fixé par le bureau et validé par le Conseil d'Administration, les attentes sont nombreuses, les équipes et les bénévoles sont motivés.

C'est l'esprit de ce projet social du Centre Social de Passerelles sur Cèze.

Les Valeurs – Missions

Le projet social est le document de référence de la structure, établi en fonction des problématiques sociales identifiées sur le territoire et des ressources disponibles.

La **finalité** du Centre Social est d'être un équipement généraliste de proximité, ouvert à tous, à vocation pluri générationnelle et assurant une fonction d'accueil quotidienne et transversale.

Il est le lieu des initiatives des habitants, qui contribue au renforcement du pouvoir d'agir des habitants.

Le projet social traduit concrètement les objectifs et les missions de la structure dans un **plan d'action** pour les 4 prochaines années.

L'axe central de ce projet est de promouvoir les capacités d'initiatives, de mobilisation, et d'autonomie des usagers et habitants, donc de "permettre de faire" et de "faire avec", plutôt que de "faire pour".

Ses Missions :

- Accueillir les personnes et les familles.
- Proposer des animations.
- Accompagner les initiatives des habitants et concevoir avec eux des projets d'utilité collective.
- Impulser le débat, alerter sur les situations problématiques et mobiliser les partenaires

Pour cela, le Centre social s'appuiera sur :

✓ Une équipe

Dont la mission sera de mettre en œuvre les axes centraux du projet sous la responsabilité de la direction. La cohésion de l'équipe est essentielle pour l'efficacité de mise en œuvre du projet.

✓ Un réseau

La responsabilité du centre social réside dans la constitution progressive de réseaux qui doivent permettre de mobiliser les ressources locales et de trouver des réponses collectives aux problématiques repérées. :

- Réseau de professionnels et institutionnels
- Réseau d'associations et d'initiatives locales,
- Réseau des familles, d'habitants, de personnes ressources.

✓ Un équipement

L'équipement est un outil dont dispose l'équipe pour mettre en œuvre le projet. Mais le projet peut également se réaliser en dehors de l'équipement, dans d'autres lieux, en extérieur.

La fiche synthèse du projet

Centre Social Passerelles sur Cèze			
Gestionnaire		Association Mosaïque en Cèze	
Commune d'implantation		Bagnols sur Cèze	
Période et durée de l'agrément		1 ^{er} janvier 2024	4 ans
Agréments demandés		AGC/ACF	
Date de dépôt de la demande		10 mai 2023	
Nombre d'adhésions individuelles		407	
Nombre d'adhésions familles		196	
Nombre de bénévoles		16	
Nombre de personnes accueillies par an		2350	
Nombre d'ETP		8.21	
Nombre de salariés	11	Fonction direction	1 ETP
		Fonction gestion	0.5 ETP
		Fonction accueil	0.86 ETP
		Référente famille	1 ETP

AGC : axes prioritaires		
Axe 1 : Piloter et soutenir la vie associative		
Objectif 1	Accompagner les élus dans la définition et la rédaction du projet associatif	Fiche action : Rédiger le projet associatif
Objectif 2	Accompagner la définition et la rédaction du règlement de fonctionnement	Fiche action : Rédiger le règlement de fonctionnement
Objectif 3	Accueillir et accompagner les bénévoles	Fiches Actions : 1. Parcours des bénévoles 2. Comité d'usagers 2. Le Café des habitants
Axe 2 : Favoriser un accueil de qualité des personnes et des familles		
Objectif 1	Développer une offre globale	Fiche action : Accueil écoute et orientation
Objectif 2	Améliorer la visibilité du centre social	Fiche action : Adapter les locaux

Axe 3 : Améliorer et développer la communication		
Objectif 1	Coordonner les actions	Fiche action : comité technique d'actions
Objectif 2	Définir une politique de communication	Fiche action : Commission communication
Objectif 3	Valoriser la fonction d'accueil	Fiche action : Démarche qualité et participation des habitants
Objectif 4	Développer et formaliser les partenariats	Fiche Action : 1. Café des partenaires 2. Groupe d'échanges et entraide
Axe 4 : Améliorer le cadre de vie des habitants		
Objectif 1	Assurer une présence sociale sur les quartiers	Fiches actions : 1. Temps de présence sociale hebdomadaire 2. API 3. Salons de quartiers
Objectif 2	Soutenir le pouvoir d'agir des habitants	Fiches actions : 1. Accompagner le projet des habitants 2. Micro chantiers 3. Fêtes de quartiers 4. Ateliers Adultes 5. Echange de savoirs intergénérationnels
Objectif 3	Améliorer le bien-être des habitants	Fiche action : 1. Ateliers prévention santé
Axe 5 : Impliquer différent la jeunesse		
Objectif 1	Favoriser et développer l'émergence de nouveaux espaces	Fiche action : Développer l'offre jeunesse autrement
Objectif 2	Elaborer une feuille de route	Fiche action : Contribution au projet local et partenarial
Objectif 3	Développer une présence sociale	Fiches actions : 1. Temps forts jeunes 2. Promeneur du net
Objectif 4	Prévenir les risques	Fiche action : 1. Santé et Bien-être chez les jeunes
Objectif 5	Valoriser l'engagement des jeunes	Fiche action : Les jeunes et leurs engagements !

Axe 6 : Lutter contre l'illettrisme et l'illectronisme et favoriser l'accès au numérique et au droit

Objectif 1	Lutter contre la fracture numérique	Fiches Actions : 1. Apprentissage et prévention des usages numériques 2. Aide administrative et accès au droit
Objectif 2	Développer les compétences linguistiques et sociales	Fiche action : Atelier socio linguistiques

Axe 7 : Projet Action Collective Famille

Objectif 1	Prévenir et rompre l'isolement des familles en situation de vulnérabilité	Fiches actions : 1. Fêtes familiales 2. Jeux et ateliers en famille 3. Prévention vacances familles 4. Actions à l'initiative des familles 5. Le temps des parents
Objectif 2	Favoriser les liens parents enfants	Fiche action : 1. Ateliers d'éveil enfants/parents (0.3 ans) 2. Ateliers parents /petites enfance
Objectif 3	Favoriser la réussite éducative	Fiches actions : 1. Organisation et coordination du CLAS 2. CLAS 3. Accompagnement de l'équipe du CLAS 4. "moi, mon enfant et l'école"
Objectif 3	Participer et favoriser le travail en partenariat et en réseau	Fiche action : Partenariat et travail en réseau
Objectif 4	Proposer et animer un tiers lieu dédié à la parentalité	Fiche action : Maison des parents - tiers lieu
Objectif 5	Animer des rencontres d'écoute et d'échange parents enfants	Fiche action : La cabane des petits

Partie 1 : Photographie de l'équipement

1.1. Historique du quartier et du centre social

L'historique du Centre Social Passerelles en Cèze est rédigé par Mme Jacqueline MARTINET, bénévole du Centre social, Membre fondatrice du Centre social et administratrice de l'association.

C'est à partir du CCPD, dispositif mis en place après 1981, que la rencontre et la réflexion de tous les partenaires sociaux et après de nombreuses réunions et de groupes de travail, il est fait le constat de l'existence de fractures sociales à Bagnols et ghettoïsation de certains quartiers notamment celui de la Citadelle.

La réponse à ces travaux a été la création, soutenue par la municipalité Benedetti, du centre social à gestion associative Alexander Flemming sur le quartier de la Citadelle.

Dix ans après, en 1995 débute une réflexion menée par la nouvelle municipalité Revol avec les partenaires sociaux travaillant spécifiquement sur le quartier des Escanaux où les difficultés vont grandissant avec la mutation de sa population (3500 habitants). Ce quartier se paupérise, se dégrade, le sentiment d'insécurité s'y développe.

Situé en cœur de ville, le quartier des Escanaux est emblématique du développement du territoire dans les années 1960. Lorsque la vallée du Gard rhodanien (site de Marcoule) est choisie par le Commissariat à l'Énergie Atomique comme site d'implantation du second Centre national d'études nucléaires de France, c'est la ville de Bagnols-sur-Cèze qui est choisie pour accueillir le personnel de la centrale, passant de 5 000 à 15 000 habitants en 5 ans.

Ce quartier HLM a vu le départ de ses premiers occupants en 1975 remplacés par l'arrivée progressive de harkis après la fermeture du camp de St Maurice à l'Ardoise en décembre 1976., et de migrants d'origine marocaine au moment du décret d'application de la loi concernant le regroupement familial. Il s'agit essentiellement d'ouvriers agricoles travaillant chez les viticulteurs des villages environnants.

Pour enrayer ce processus de déqualification du quartier et de ses habitants et éviter le risque d'une fragmentation du territoire en « communautés » juxtaposées, la municipalité en partenariat avec les acteurs sociaux opte pour un projet social distinct de celui du centre social existant afin de :

- Distinguer les caractéristiques des 2 quartiers et ne pas accentuer une image négative attribuée à l'importance de populations émigrées.
- D'expérimenter une stratégie d'ouverture où se combinent des actions en direction des problématiques du quartier et création de liens vers la ville.

A terme la municipalité souhaite la fusion des associations de gestion des deux centres sociaux tout en conservant 2 projets sociaux.

Dans premier temps la commune a financé l'emploi d'un chargé de mission de 6 mois pour établir un état des lieux, conduire une concertation, proposer une stratégie à long terme et élaborer le premier projet social.

Cette mission est confiée à Roselyne Weissman qui organise immédiatement des groupes de travail autour de thèmes comme la petite enfance, l'enfance, l'adolescence, les jeunes adultes, les parents, les femmes, les pères.

Ces groupes de travail sont composés de représentants institutionnels (écoles, collèges), associatifs notamment « cerf-volant » qui fait l'aide aux devoirs, et des travailleurs sociaux, éducatifs. OPDHLM et surtout les habitants concernés.

Toutes ces concertations conduisent à la création d'une association « Les Passerelles sur Cèze » avec un Conseil d'administration composé de 3 collèges (membres de droit, membres actifs, membres associatifs).

Cette association est créée le 12 février 1997. Elle recrute son premier directeur le 1^{er} mars et obtient son agrément de la CAF en Juin 97.

Le Centre social porte le nom « **Les passerelles sur Cèze** ».

Et c'est :

- Un équipement de proximité à vocation sociale globale
- Un équipement à vocation familiale et pluri générationnelle
- Un lieu d'animation de la vie sociale, culturelle et des loisirs.
- Un lieu d'interventions sociales concrètes et novatrices.
- Un lieu qui favorise l'expression, la participation des habitants et la vie associative.
- Un lieu où les carences éducatives sont prises en compte pour être réduites.

En 2003, le centre social Alexander Flemming est traversé par des difficultés financières graves. La municipalité Cret élue en 2002 prend la décision de fermer le centre social et le transforme en centre social municipal qui s'appellera **Centre social municipal Vigan Braquet**.

En 2008, la nouvelle municipalité JC Rey souhaitant un fonctionnement participatif avec la société civile prend la décision de transformer le centre social municipal en centre social associatif.

Devant la difficulté de trouver ou créer une association de gestion, la municipalité demande à l'association « les passerelles sur Cèze » de gérer les 2 centres sociaux. Au même moment, la maison des parents est créée par l'association.

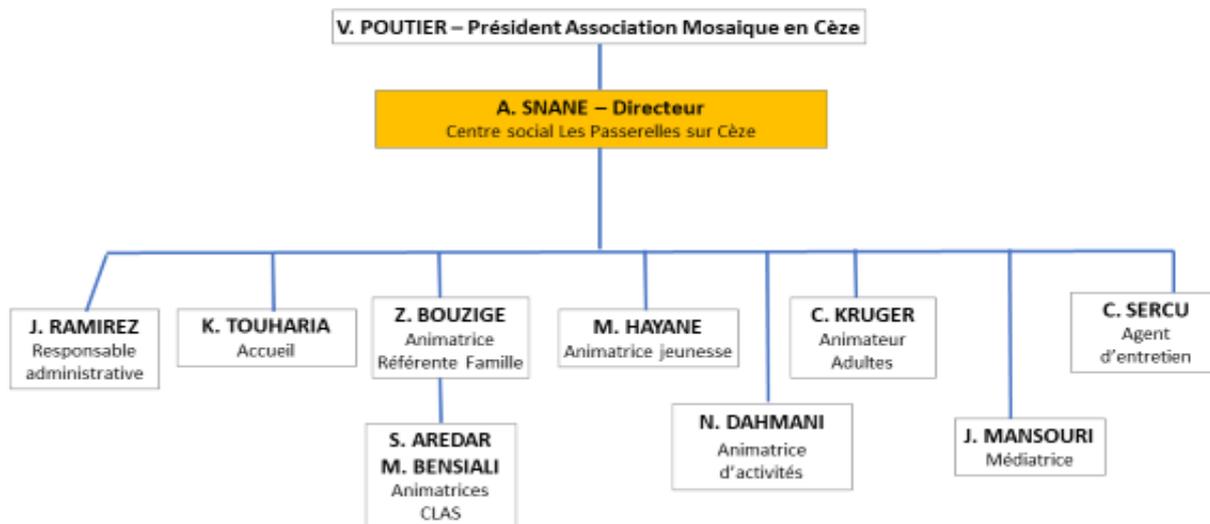
Après réflexion, Passerelles accepte et modifie son nom et dépose ses nouveaux statuts en juillet 2009.

L'association **Mosaïque en Cèze** est née.

1.2. L'équipe

Nom – Prénom	Fonction	ETP
Pilotage		
SNANE Adel	Directeur	1
RAMIREZ Jade	Responsable Administrative	0.5
Karima TOUHARIA	Secrétaire	0.86
Total pilotage		2.36
Logistique		
SECUR Camille	Agent d'entretien	0.33
Activités		
KURGER Cédric	Animateur	1
HAYANE Myriam	Animatrice	1
MANSOURRI Jamila	Adulte relais	1
DAHMANI Naïma	Adulte relais	1
BENSIALI Manal	Animatrice	0.26
AREDAR Smahane	Animatrice	0.26
Total Activités		4.52
ACF		
Zoé BOUZIGE	Référente famille	1
Total ACF		1
TOTAL		8.21

L'Organigramme



1.3. Les partenaires financeurs :

Le centre social peut s'appuyer sur des partenaires financeurs fort que sont :

- Caf du Gard
- Conseil Départemental du GARD
- L'Etat
- La Région Occitanie
- La Municipalité de Bagnols sur Cèze
- Les Centres Sociaux



1.4. Les partenaires opérationnels

L'enjeu du Centre social est également de développer son projet en intégrant les partenaires opérationnels existants et développer ces partenariats dans le cadre de l'élaboration, mise en œuvre et l'évaluation du projet.

Cette démarche ne peut se concevoir sans prise en compte globale des problématiques repérées. Ceci sous-entend de développer le travail en réseau au niveau des acteurs de terrain et de la pratique du partenariat en gardant comme principe d'action la nécessaire concertation des habitants.

Parmi les nombreux partenaires du centre social peuvent être cités : Le Secours Populaire, la Ruche Numérique, la MAS, RIPOSTE (Prévention Spécialisée + Pôle Médiation Santé), Conseil Citoyen, Les Petits Débrouillards, Agir Ensemble, Compagnons bâtisseurs, services municipaux (Politique de la Ville, Espace vert, service culturel, ...), l'Association PLURIELS, SDIS 30, bailleur social : Habitat du Gard + Grand Delta Habitat (quartier de la citadelle), associations sportives, les établissements scolaires, EPE....

1.5. Les locaux et moyens mis en œuvre

Le Centre Social Les Passerelles en Cèze se situe 3 Chemin des Thuyas à Bagnols sur Cèze dans des locaux loués par l'association à Habitat du Gard.

Le site de 148 m² héberge l'ensemble des activités portées par le centre social ainsi que l'accueil et la direction du centre social.

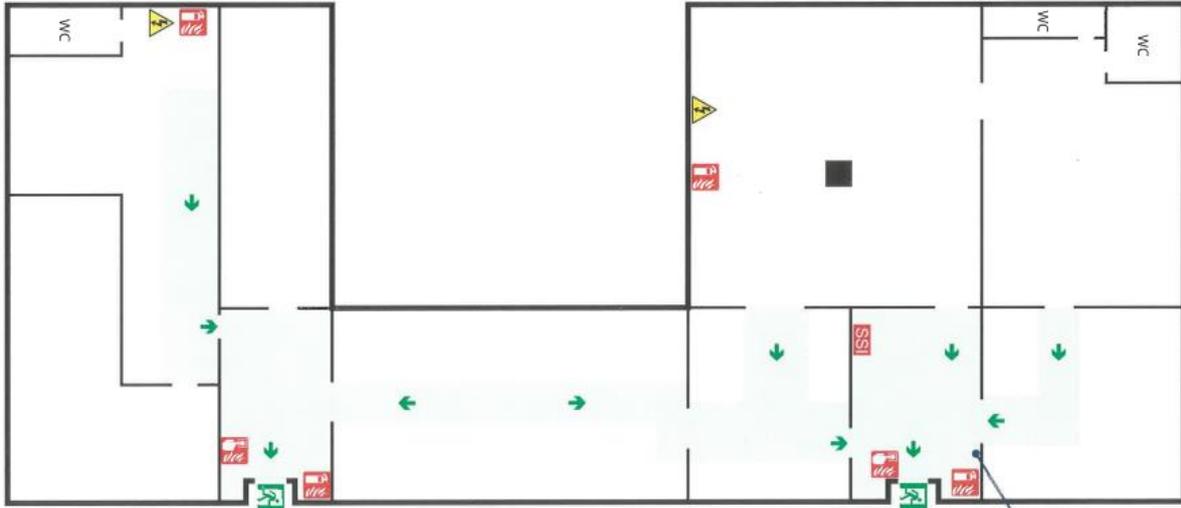
Et accueille les partenaires dans le cadre de l'accompagnement des usagers du centre social. (en perspective SDIS 30)

Le site dispose de 2 salles d'activités.

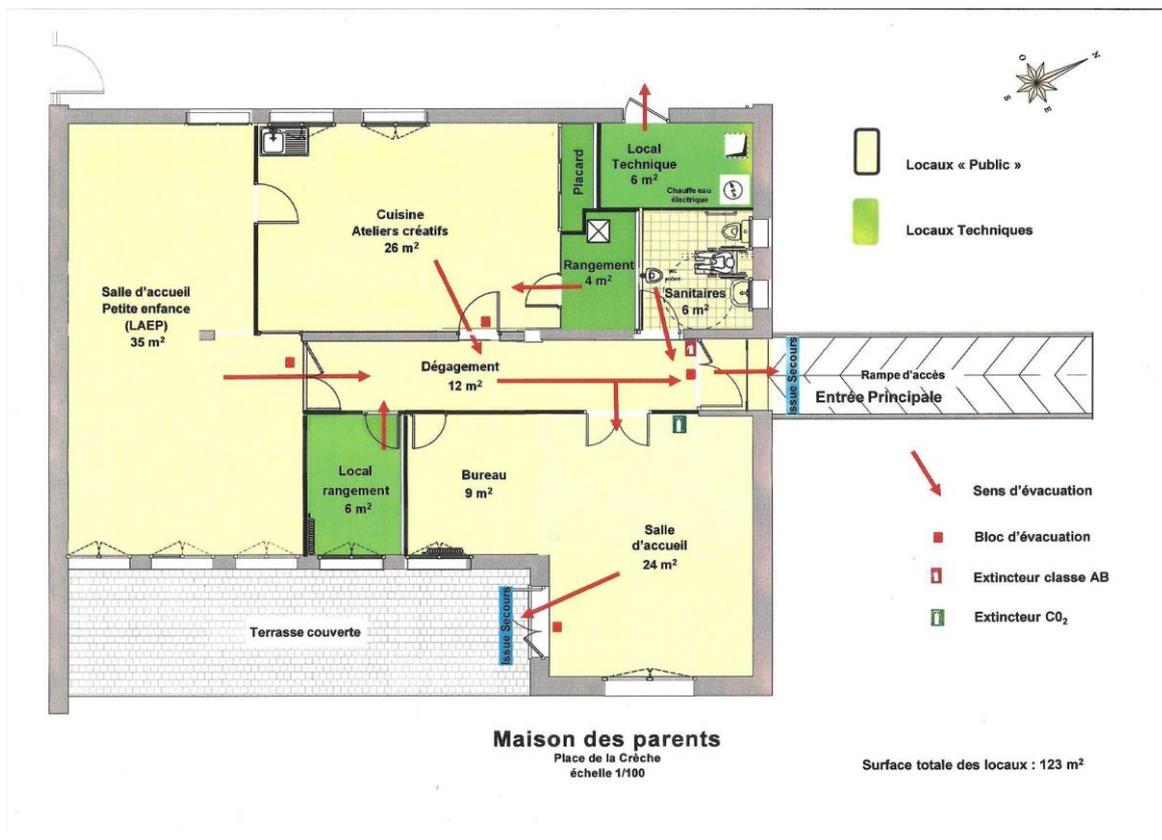
Le projet social déploie également des activités dans les locaux mis à disposition par la Commune de Bagnols sur Cèze : la maison des parents située au 5 place de la crèche à Bagnols sur Cèze ainsi qu'à la Villa du Bosquet située au 2 montée des Oliviers.

Enfin, le projet social se déploie hors les murs (jardin, les quartiers, les parcs, les pieds d'immeuble, la maison du projet...)

Plan du centre social Passerelles en Cèze :



Plan de la maison des parents :



Partie 2 : Bilan et Évaluation du Projet Social

Le contexte

Le renouvellement de la demande d'agrément du Centre Social se fait dans un contexte très particulier marqué par des difficultés qui ont impactées les dépôts initialement prévus en 2021.

Le soutien de la CAF du Gard, avec le renouvellement transitoire pour 2022 et 2023, permet à l'équipe du Centre Social de reprendre les travaux engagés en 2021 et 2022 afin de finaliser le projet social ci - après et impulser une dynamique de travail au service des habitants, usagers du territoire.

Par ailleurs, à la suite des différentes crises traversées par le Centre Social il sera nécessaire de travailler sur une redéfinition structurelle profonde afin de permettre une stabilisation des ressources humaines et financières de cet équipement. Ainsi, une meilleure visibilité sur les finances, leur origine et leur utilisation sera nécessaire.

La méthodologie

Le bilan et l'évaluation du projet social se sont construit en différentes étapes et avec le soutien d'un prestataire SCIC SAPIE.

L'ensemble des protagonistes ont pu être associé à différents niveaux et à différents temps :

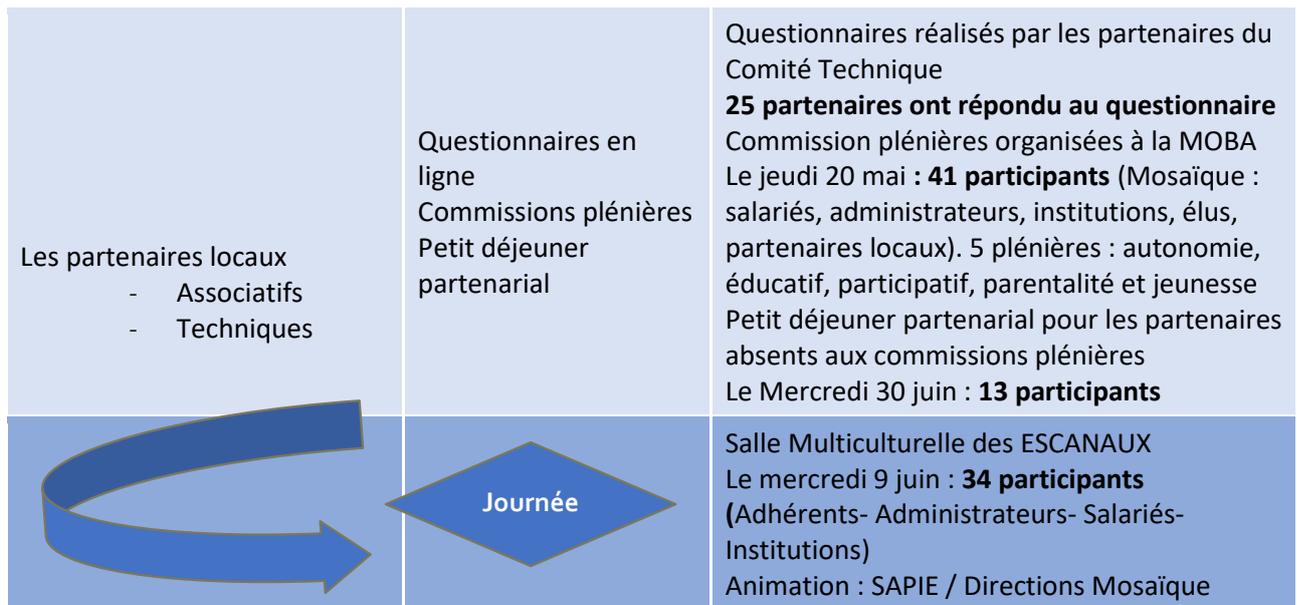
Le Prestataire SCIC SAPIE a été missionné pour organiser et animer une journée d'évaluation croisée et du porteur de paroles.

Des réunions de concertations ont été organisées et des questionnaires ont été diffusés auprès des partenaires, habitants et adhérents.

En parallèle, l'association a mis en place un DLA fin 2021 qui a permis également d'enrichir et alimenter les besoins et ainsi définir les axes d'actions stratégiques à mettre en place pour les 4 prochaines années.

Mode de recueil de la parole des acteurs

Groupes d'acteurs	Mode de recueil de la parole de chaque acteur	Résultats
Les institutions <ul style="list-style-type: none"> - Etat - CAF - Conseil Départemental - Communauté d'Agglomération - Ville Fédération des centres sociaux LR	Comités techniques	6 Comités Techniques réalisés Dates : 21/01 ; 11/02 ; 02/03 ; 23/03 ; 09/04 ; 11/05 Lieux : À la maison du projet, A la ruche numérique, Au centre social Les Passerelles en Cèze Mode de réalisation : Sur sites, En visioconférence Taux de participation : <ul style="list-style-type: none"> - CAF, CD, Ville : 100%. (6 CT/6) - ETAT, AGGLO : 67% (4CT/6) - Fédération CSx LR : 16% (1 CT/6)
Les salariés	Réunions de travail sur site	10 réunions préparatoires Dates : 01/12/20 ; 08/12/20 ; 17/12/20 ; 05/03/21 ; 25/03/21 ; 08/04/21 ; 22/04/21 ; 29/04/21 ; 18/05/21 ; 01/06/21
Les administrateurs	Réunions de travail du bureau Conseil d'administration	10 bureaux Dates : 20/01 ; 17/02 ; 03/03 ; 15/03 ; 24/03 ; 06/04 ; 04/05 ; 17/05 ; 09/06 Lieux : En visioconférence, Au sein de chaque centre social 3 Conseils d'Administration Dates : 10/05, 28/06, 15/12 Lieux : En visioconférence, Au centre social Les Passerelles en Cèze
Les adhérents	Questionnaires en ligne	Questionnaires réalisés par l'équipe salariée et SAPIE 34 adhérents sollicités (14 adhérents habitants les QPV + 20 hors QPV)



L'ensemble de ces travaux ont permis de mettre en exergue les points forts, les points faibles du précédent projet social, synthétiser dans la suite du document selon les différents pôles sur lesquels le projet porté.

2.2. Synthèse des Evaluation des Pôles et Actions

2.2.1. Evaluation du Pôle Accueil

Rappel des objectifs :

- Informer, orienter les publics en fonction de leurs demandes.
- Accueillir les publics dans des espaces adéquats et conviviaux
- Recueillir et capitaliser l'information émanant des publics et des partenaires

Bilan quantitatif et qualitatif :

Le Centre Social accueille en moyenne 800 personnes différentes par an, avec une fréquentation de l'accueil s'élevant à 1 200 passages par an.

Les demandes recensées auprès de l'accueil concernent :

- Renseignements sur l'association 15 %
- Activités (inscription) + programme 35%
- Renseignement divers 10%
- Aide administrative 40 %

Le retour des habitants concernant l'accueil du centre social est :

- La disponibilité
- L'écoute
- Toujours une réponse
- Bonne orientation
- Convivialité et accueil chaleureux

- Le respect
- Don en nature : gâteau, repas, café, viennoiserie, galettes....
- Les sourires des publics
- Le sentiment d'être rassuré

Ses forces :

Bien repéré dans Bagnols sur Cèze, en proximité directe des habitants des Escanaux et des partenaires la Ruche Numérique, Secours Populaire.

L'accueil n'est pas réalisé que par la secrétaire : le référent famille et l'adulte relais réalisent un recueil des besoins des habitants et traitent directement les problématiques des familles ou les réorientent si besoin. (Création du lien)

L'extérieur est riche en passage et en rencontres, le café du matin est un moment convivial. Faire les inscriptions dehors permet de rencontrer les habitants, voisins, professionnels... c'est un moment informel, hors les murs, qui nous rend accessibles (égal à égal).

L'accueil est assuré par un professionnel 30h par semaine du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. Le mercredi l'agent d'accueil ne travaille pas.

L'agent d'accueil assure une veille sociale, recueille les besoins des usagers et des habitants, soulève les initiatives des habitants et adapte son accueil à la personne reçue.

L'ensemble des professionnels du Centre Social est mobilisé et poursuit l'accueil en l'absence de la secrétaire d'accueil, assure une écoute, oriente et répond aux demandes des usagers.

Lieu de rendez-vous pour les départs en activités

La personne en charge de l'accueil assure l'aide administrative 6 heures semaines.

En effet, en plus de son accueil de proximité, un soutien technique est apporté aux personnes rencontrant des problématiques d'ordre administratif. Notre rôle est de faciliter l'accès aux droits sociaux, jouer un rôle de médiation avec les administrations, favoriser l'autonomie. Durant cet accueil individualisé, nous expliquons droits et devoirs, fonctionnement des administrations et apportons quelques conseils et astuces pour faciliter les tâches administratives.

La personne chargée de l'accueil assure l'aide administrative 6 heures semaines.

- Bien identifié sur le territoire et au cœur du quartier (pied d'immeuble)
- Accueil intérieur et extérieur
- L'accueil fait par l'ensemble de l'équipe (posture)
- Place de la médiatrice relais dans le centre social
- Convivialité, simple, ouvert, chaleureux, disponible, bienveillant
- Les temps d'accueil à l'extérieur permettent d'aborder les publics de passage (personnes pouvant être isolées et fragiles)

Ses faiblesses :

Il est difficile d'instaurer un accueil de qualité car il n'est pas visible depuis l'entrée du Centre Social
La confidentialité ne peut être assurée dans les locaux actuels, l'accueil étant un lieu de passage pour accéder à l'espace matériel et toilette.

Le local est vétuste tant au niveau matériel que des locaux (froid l'hiver, plafond en décomposition), pas de standard pour pouvoir relayer les appels aux personnes concernées (1 seule ligne). Mal agencé (configuration), petit espace très vite rempli (1 poussette et c'est fini).

Les pistes d'amélioration :

- Agrandir les locaux du centre social afin de travailler sur la configuration de l'accueil en créant un espace dédié (extension ancien local la pépinière).
- Améliorer la qualité de l'espace d'accueil
- Mieux accompagner les usagers à l'usage du numérique. (Ordinateur pour permettre aux publics de pouvoir faire des démarches en autonomie)
- Professionnaliser et mieux structurer l'aide administrative et l'accueil. Espace Confidentiel, espace d'attente
- Développer les échanges de pratiques avec les partenaires pour maintenir un niveau de connaissance et toujours orienter les personnes accueillies.

Outils de mesures :

Les forces :

La secrétaire d'accueil recense les besoins et les manques relevés par les usagers.

Un cahier de recensement des appels téléphoniques est mis en place au niveau de l'accueil du centre social.

Dans le cadre de l'aide administrative les outils permettent de recenser les besoins et orienter vers les partenaires

Les faiblesses :

Les usagers du centre social, pour la plupart, ne savent pas écrire. Le cahier de passage est donc peu accessible, et pas complété par les usagers.

Le fait de ne pas voir l'ensemble des personnes qui entrent dans le centre social ne permet pas de recenser l'ensemble des passages.

Les pistes d'amélioration :

Valoriser la fonction accueil avec la construction d'un outil adapté

Créer des outils adaptés (fiche de suivi de l'accueil)

Equiper le centre social d'outils adaptés (standard téléphonique)

Les Locaux :

Ses forces :

Bien situé au cœur du quartier, pied d'immeuble

Proximité avec des partenaires locaux (Riposte, Secours Populaire, La Ruche Numérique, Habitat du GARD, Maison du Projet...)

La publicité par les personnes qui ont déjà bénéficié des activités du CS (Bouche à oreille)

Ses faiblesses :

L'agencement ne permet pas un accueil de qualité

La vétusté des locaux (simple vitrage, chauffage très énergivore...)

Manque de couleur, manque de gaieté sur l'extérieur et l'intérieur

Au cœur de la délinquance (trafics divers, squat...) = frein pour les habitants + inquiétudes salariées

Les pistes d'amélioration :

- Louer les deux pièces adjacentes au centre social afin de pouvoir penser la réorganisation des locaux.
- Travailler sur les améliorations énergétiques nécessaires (isolation, chauffage...)
- Améliorer l'espace d'accueil

Les extérieurs du Centre Social :

Ses forces :

Lieu riche de passages et de rencontres, des bacs ont été installés devant le Centre social et sont entretenus par les habitants.

Utilisation des extérieurs par l'équipe pendant le café et encore plus lorsque la météo est plus clémente.

Les activités déployées hors les murs, contribuent également à la poursuite de l'accueil et favorisent la rencontre des habitants qui ne viennent pas forcément au centre social.

Ses faiblesses :

Au cœur du quartier, le centre social se situe au centre des trafics de stupéfiants. Le local adjacent, inoccupé, est souvent squatté. Mauvaise image

Mauvaise Visibilité

Pistes d'amélioration :

- Poursuivre un accueil à l'extérieur, plus convivial et agréable
- Continuer à soutenir le pouvoir d'agir des habitants pour améliorer les extérieurs et les rendre plus accueillant et chaleureux
- Améliorer la signalétique

L'aide administrative :

Ses forces :

- De nombreuses demandes
- Les permanences sont bien identifiées
- Le suivi des personnes est bien assuré (recensement des demandes et des actions menées)
- Le partenariat avec la ruche numérique sur l'inclusion numérique et l'accès aux droits.
- Le réseau de partenaires développé par l'agent d'accueil et de la médiatrice relais (Bailleur social, collectivité territoriale, administration public, médiation santé, CCAS...)
- La médiatrice relais qui est en contact direct avec les partenaires (réunions, actions concertées)
- Le travail de veille social en dehors de l'accueil (médiatrice relais + animateur)
- Réponse aux demandes que d'autres structures ou services ne font pas (remplir les dossiers, création de compte - prestation sociale : CAF MSA IMPÔTS Scolaires- , appel téléphonique, prise de rendez-vous....)
- Répond à une forte demande de problématiques logement (recherche, insalubrité...)
- 2 personnes qui répondent à des demandes diverses mais surtout croissante
- Disponibilité et esprit positif
- Pas de prestation financière

Ses faiblesses :

- Les locaux ne permettent pas la confidentialité
- La proximité de l'accueil et le hall d'entrée ne facilitent pas la gestion des flux de l'accueil.

Les pistes d'amélioration :

- Poursuivre l'accueil tout public et la collaboration avec les partenaires.
- Développer le partenariat et les échanges de pratiques
- Former les professionnels sur les évolutions des changements concernant l'accès au droit

2.2.3 : Pôle accompagnement à la scolarité :

Rappels des objectifs :

- Favoriser l'épanouissement des enfants et des jeunes
- Mener les enfants et les jeunes à adopter un comportement respectueux
- Guider les enfants et les jeunes vers l'autonomie
- Développer la curiosité des enfants et des jeunes
- Permettre à l'enfant et au jeune de s'impliquer dans son environnement
- Impliquer les parents dans le fonctionnement du CLAS.

Points forts :

- Important groupe scolaire
- Volonté de la ville de rendre l'école visible et accessible de l'extérieur

Points faibles :

- Enseignants peu impliqués dans le dispositif CLAS
- Pas de lien entre les différents acteurs porteurs de dispositif CLAS
- Forte demande d'aide aux devoirs

Pistes d'amélioration :

- Répondre aux demandes et besoins en termes d'aide aux devoirs en créant un dispositif distinct du CLAS.
- Coordonner les acteurs porteurs de dispositifs CLAS
- Mieux communiquer sur le dispositif
- Créer des temps d'échanges avec les parents

2.2.4 : Accueil et activités de loisirs éducatives en direction de l'enfance et de la jeunesse

Rappels des objectifs :

- Participer à l'avènement d'enfants et d'adolescents citoyens par des actions qui valorisent leurs ressources et les rendent acteurs de leurs projets
- Favoriser l'égalité filles/garçons
- Renforcer les liens sociaux entre les publics
- Contribuer à la socialisation, à l'autonomisation et au développement de la créativité des enfants et des jeunes
- Favoriser l'accès des enfants et des jeunes aux loisirs et vacances
- Participer à la politique enfance/junesse à l'échelle du territoire, en complémentarité et cohérence

Points forts :

- Lieu d'accueil pour les jeunes (villa Bosquet),
- Programmation d'activités variées, de séjours et accompagnement de projet (VLOG pour Paris)

Points faibles :

- Manque de liens entre les acteurs
- Structures fermées sur elles-mêmes
- Manque de coordination des actions

Pistes d'amélioration

- Coordonner les acteurs et les actions
- Formaliser les partenariats
- Favoriser la participation des jeunes
- Accompagner les initiatives des jeunes

2.2.5 : Pôle Famille / Parentalité

Rappels des objectifs :

- Favoriser la réflexion et les questionnements sur la relation Parents/Enfants.
- Conforter les compétences parentales.
- Favoriser la rencontre, la solidarité et les échanges d'expériences entre parents.
- Soutenir les prises d'initiatives.
- Renforcer le lien familial
- Favoriser le développement du pouvoir d'agir afin que les parents soient des acteurs de l'amélioration de leur cadre de vie.

Points forts :

- Proximité avec les habitants (au pied de l'immeuble)
- Equipe repérée et identifiée
- 2 Salariés en veille sociale 2 à 3 fois par semaine
- Equipe à l'écoute, disponibilité, relais d'information
- Actions en accord avec les besoins des habitants
- Diversification des actions : ateliers parents-enfants et parentalité, organisation vacances, accompagnement des projets d'habitants, rencontres/échanges, théâtre forum, organisation d'événementiels...
- Une Maison des Parents, lieu ressource de la parentalité au sein duquel se trouvent : un Lieu d'accueil parents enfants (LAEP), des ateliers pour les parents ou futurs parents animés par divers professionnels du territoire, des partenaires de manière ponctuelle ou régulière (PMI, ASE...), des actions collectives autour de la parentalité, des ateliers enfants-parents dès 6 mois,

Points faibles :

- La Maison des Parents doit davantage se faire connaître des partenaires et des familles du quartier et des environs. Le lien entre la maison des parents et le centre social (et plus largement Mosaïque en Cèze) n'est pas toujours évident pour les habitants.
- La communication autour des actions familles doit être améliorée.

Pistes d'amélioration :

- Dynamiser le réseau partenarial
- Mobiliser les familles et l'orientation vers les tiers lieux
- Développer la végétalisation en pied d'immeuble
- Créer des comités de quartiers
- Ouvrir et faire connaître la maison des parents.

Partie 3 : Le diagnostic partagé

La méthodologie

Le diagnostic partagé s'est construit en différentes étapes et avec le soutien d'un prestataire (SCIC SAPIE.)

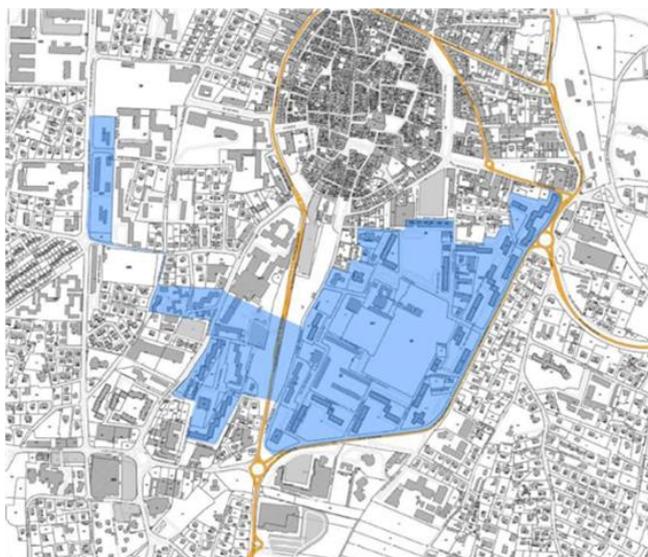
L'ensemble des protagonistes ont pu être associé à différents niveaux et à différents temps :

Le Prestataire SCIC SAPIE a été missionné pour l'analyse des données statistiques afin de dresser le portrait du territoire. Les bailleurs sociaux et les écoles ont également été mobilisés afin de compléter les données.

3.1. Portrait du Territoire – Commune - Quartier

Les Escanaux, un quartier souffrant d'une image dégradée :

L'agglomération comporte deux quartiers prioritaires, à Bagnols-sur-Cèze et à Pont-Saint-Esprit. A Bagnols-sur-Cèze, il s'agit du quartier des Escanaux-Coronelle- Citadelle-Les Passerelles en Cèze regroupant 3800 personnes pour un revenu médian de 7300 € / an.



L'enjeu est fort, ce sont des milliers de logements qui vont être construits. L'architecte George Candilis est sélectionné pour réaliser l'extension de la ville. Cette dernière passera par la création d'un nouveau quartier, accolé au centre ancien : les Escanaux. Le projet sera même lauréat du 1er Grand Prix d'Urbanisme du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme).

Aujourd'hui l'image du quartier des Escanaux, grand ensemble d'habitat social, est mauvaise pour les professionnels de l'immobilier. Quels que soient les prix d'urbanisme obtenus en son temps, et malgré sa proximité du centre, le quartier souffre d'une conception dépassée :

- Un urbanisme de plan de masse, fait de tours et de barres alignées ;
- Des immeubles et des logements vieillissants ;
- Un quartier replié sur lui-même, sans véritable greffe sur la ville, que ce soit vers le centre (la « muraille » Cet urbanisme impacte globalement l'image de Bagnols sur Cèze, son entrée Sud, et le front de l'avenue de la Mayre.

Les autres ensembles de logements sociaux de la ville, notamment Vigan Braquet, sont préférés aux Escanaux par les locataires HLM en quête de mutation.

Le quartier fait aujourd'hui l'objet d'un NPNRU (Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain).

Grâce à une trame urbaine généreuse et à un socle végétal riche, le quartier des Escanaux dispose d'un potentiel visible permettant facilement de projeter le rétablissement d'un cadre de vie attractif. En outre, malgré un réel phénomène de ghettoïsation, le « décrochage total » du quartier reste aujourd'hui contenu par la présence et le maintien par la collectivité de nombreux services publics en son sein.

Le NPNRU des Escanaux est également caractérisé par sa dimension participative très forte et engagée, sur l'initiative des élus, depuis le début de l'écriture du protocole de préfiguration. Sur des temps forts mais aussi dans une logique de continuité, une politique d'écoute active est mise en place :

- Mise en place, dès septembre 2017, de la Maison du projet de Renouvellement Urbain ;
- Mission d'Assistance à Maîtrise d'Usage en coordination avec l'étude urbaine ;
- Une forte implication du Conseil citoyen, notamment via la Maison du projet
- Des diagnostics en marchant réguliers au travers de la GUP
- Les Salons de quartier du centre social
- La présence de l'Équipe Relation Citoyen de la mairie de Bagnols-sur-Cèze
- La présence de Médiateurs de tranquillité publique.

Le protocole de préfiguration du NPNRU des Escanaux, signé le 17 mars 2017, a été totalement exécuté entre septembre 2017 et novembre 2018, avec une démolition début 2018 d'un bâtiment (les Cèdres) comportant 110 LLS.

La démolition de cette résidence, fortement connotée par de le trafic de stupéfiant et vacante depuis plusieurs années, constitue une véritable préfiguration du programme de renouvellement urbain. Enfin, en Août 2018, l'incendie déclaré au onzième étage de la Tour G2 (vacante à 60% et très fortement connotée, comportant 88 LLS), ayant notamment provoqué le décès d'une locataire, finit de stigmatiser cet immeuble dont la démolition est devenue plébiscitée.

Avec les travaux en cours, le quartier des Escanaux est donc, à ce jour et jusqu'en 2024, en profonde transformation.

Une population vulnérable :

Les Escanaux abritent une part de la population (15%) et des logements (14% des résidences principales) de Bagnols sur Cèze dont l'évolution reste stable au fil des ans.

Une taille moyenne des ménages supérieure à la moyenne communale, surtout pour la population logée en logement social, et qui ne connaît pas la même baisse

Alors que la taille moyenne des ménages Bagnolais se réduisait (de 2,28 en 2006 à 2,16 en 2014), suivant en cela la tendance généralement constatée, celle des ménages des Escanaux ne régressait que faiblement (de 2,45 à 2,40 sur la même période). La taille des ménages logés dans les groupes de logements locatifs sociaux des Escanaux était quelque peu supérieure (2,49 en 2006 et 2,45 en 2014) à celle constatée sur l'ensemble de l'IRIS et plus élevée que celle des ménages résidant dans des logements locatifs sociaux de Bagnols-sur-Cèze (2,44 et 2,32).

Avec deux fois plus de familles nombreuses que sur la commune

Alors que le pourcentage de familles de 3 enfants (de moins de 25 ans) et plus diminuait très légèrement sur la commune de 2006 à 2014 (de 6,9% à 6,3%), il augmentait de très peu sur les Escanaux (de 13,3% à 13,8%). En 2014, 31,8% des familles nombreuses Bagnolaises résidaient aux Escanaux (contre 30,3% en 2006), 10,8% des ménages des Escanaux comptaient 5 personnes ou plus. *(Sources : données bailleurs sociaux Habitat du Gard, étude habitat et peuplement, INSEE)*

Et un nombre des familles monoparentales en baisse plus sensible sur les Escanaux que sur la commune

Sur les Escanaux le nombre de familles monoparentales est passé de 215 en 2006 à 169 en 2014 soit une baisse de 22%, alors que sur la commune il ne baissait que de 4% (de 930 à 892).

Les familles monoparentales restent toutefois quelque peu surreprésentées sur les Escanaux et représentent 16,4% des ménages soit 18,9% des familles monoparentales résidant sur la commune en 2014 (contre 23,1% en 2006) alors que 14,5 % des ménages Bagnolais habitent aux Escanaux (15,8% en 2006).

Une part importante de ménages d'une seule personne dont la progression est toutefois moins forte que sur l'ensemble de la commune

En 2014, 42,7% des ménages des Escanaux étaient composés d'une personne seule (contre 40,2% sur la commune) en progression de 6,7% contre 22,1% sur la commune.

Une faible proportion de couples sans enfants

Les couples sans enfants ne représentaient que 14,1% des ménages (contre 26,4% sur la commune). Ils en représentaient 17,7% en 2006 (contre 28,1% sur le reste de la commune).

Une population beaucoup plus jeune sur les Escanaux que sur la commune

La population des Escanaux est beaucoup plus jeune que celle de Bagnols-sur-Cèze : 38,3% des habitants de ce quartier ont moins de 25 ans contre 27,4% pour la commune. Cette différence se manifeste tant dans la tranche « moins de 15 ans » (24,5% contre 15,5%) que dans la tranche « 15/24 ans » (13,8% contre 11,9%). Dans toutes les autres tranches d'âge, la part de la population est plus faible aux Escanaux que sur la commune.

Une part d'étrangers et d'immigrés croissante

Les Escanaux accueillent en 2006, environ 750 étrangers soit la moitié des étrangers résidant à Bagnols-sur-Cèze, ils en accueillent, en 2014, 15% de plus, alors que sur la commune le nombre d'étrangers n'a progressé que de 2,5%. Les étrangers représentaient en 2014, 29,2% de la population des Escanaux ; ils en représentaient 23,7% en 2006.

L'augmentation du nombre d'immigrés entre 2006 et 2014 est encore plus significative : elle est 3 fois plus forte sur les Escanaux (de 829 à 1053 soit + 27%) que sur la commune (de 2122 à 2331 soit +9,8%). Les immigrés représentaient en 2014, 35,7% de la population des Escanaux, ils en représentaient 23,6% en 2006.

Et plus de 40% des habitants des Escanaux composant des ménages ayant pour chef de famille des ouvriers

Ainsi, alors que la population Bagnolaise est plus vulnérable que celle du Gard Rhodanien, la population des Escanaux présente des signes de fragilité plus marqués encore.

Un tiers des ménages environ occupent leur logement depuis moins de 4 ans sur la commune comme aux Escanaux

Le taux de ménages ayant emménagé depuis moins de 4 ans a légèrement diminué à l'échelle communale passant de 34,3 % en 2006 à 33% en 2014, et, à l'inverse a augmenté sur les Escanaux passant de 31,9% en 2006 à 34,8% en 2014 (taux identique à 2009).

Et dans le même temps les ménages « anciens » sont de moins en moins nombreux aux Escanaux avec une proportion inférieure de 8 points à la moyenne communale

Alors que sur Bagnols-sur-Cèze la proportion de ménages occupant le même logement depuis plus de 10 ans est restée pratiquement stable entre 2006 et 2014 (de 47,5% à 48,2%) il a sensiblement diminué sur les Escanaux passant de 45,6% à 40%)

Des revenus fiscaux des ménages des Escanaux inférieurs de plus de la moitié à ceux de l'ensemble des ménages Bagnolais

Dans l'IRIS des Escanaux, en 2014, 18% seulement des ménages fiscaux étaient imposés, et le taux de pauvreté était de 51,8%, contre 47% et 24,5% sur Bagnols-sur-Cèze. Le revenu fiscal déclaré médian par unité de consommation était de 7050€, en progression de 14,6% par rapport à 2006, contre 16740 et 15,3% sur la commune.

L'incidence notable des prestations sociales

En 2015 la CAF comptait 895 allocataires aux Escanaux (3934 sur la commune), dont plus de 80% percevait une allocation logement, (70% sur la commune) et plus de 40% le RSA (30% sur la commune). Les prestations sociales versées à 421 d'entre eux constituaient plus de 50% de leurs revenus et même 100% pour 272 d'entre eux.

Plus de deux fois plus de chômeurs aux Escanaux que sur l'ensemble de la commune.

Et plus de 40% des habitants des Escanaux composant des ménages ayant pour chef de famille des ouvriers.

Ainsi, alors que la population Bagnolaise est plus vulnérable que celle du Gard Rhodanien, la population des Escanaux présente des signes de fragilité plus marqués encore.

L'habitat :

Les Escanaux un grand ensemble de 1 200 Logements

Les caractéristiques des ménages logés / Par bâtiment les ménages par catégorie se répartissent ainsi:

Des familles nombreuses

Selon la répartition prenant en compte les personnes à charge, un logement sur 5 est occupé par une famille nombreuse aux Lauriers et à Iris Mayre. Mais pour apprécier la densité d'occupation il est plus intéressant de connaître le nombre d'occupants, personnes à charge ou non, par logement. On constate alors qu'un logement sur quatre est occupé par 5 personnes ou plus aux Lauriers, et un sur cinq aux Cyprès, à la Tour B ou à Iris Mayre.

Le nombre de personnes par logement : le surpeuplement et la sous-occupation

De nombreux ménages vivent dans un logement trop grand selon les normes en usage : plus de 60% des logements sont potentiellement sous occupés. Près de 70% des logements de Carcaixent, des Violettes et des Thuyas Coutel Allegre sont potentiellement sous occupés. Cette situation peut s'expliquer par la combinaison d'un pourcentage important de personnes seules et de locataires « anciens ». Elle peut aussi s'expliquer par la bienveillance avec laquelle Habitat du Gard attribue les logements.

Plus d'un logement sur cinq est potentiellement sur occupé dans les groupes Iris Mayre et des Lauriers, groupes dans lesquels plus d'un logement sur deux est potentiellement sous occupé... ce qui peut conforter l'idée que le bailleur est ouvert à toutes les demandes. Sur l'ensemble des 1039 logements des Escanaux, 457 (soit 44%) sont potentiellement en état de sous occupation accentuée et 52 (soit 5%) en état de sur occupation accentuée.

L'ancienneté dans le logement

La plus forte proportion de locataires « anciens » se trouve dans les groupes les Thuyas Coutel Allègre, Iris Mayre, les Peupliers, la Crèche et Muriers Feltre. A l'inverse dans les tours G1 G2, la tour F et les Lauriers on compte une faible proportion de locataires anciens.

Il est à noter que dans le groupe Carcaixent où 30% des locataires ont emménagé avant 2000, un fort renouvellement des populations a eu lieu en 2014/2015 (22%).

Les catégories socio professionnelles

C'est dans la Tour B que l'on trouve la plus forte proportion de personnes en CDI (ou fonctionnaires) et dans la Crèche. Dans la tour C, Iris Mayre, les Peupliers, les tours G1 G2 et Thuyas Coutel Allègre, la proportion de chômeurs est supérieure à la moyenne des Escanaux. Partout les retraités sont plus nombreux que les 3 catégories de personnes en CDD /stage / intérim, personnes au chômage et personnes en CDI /fonctionnaire. La proportion de retraités est particulièrement élevée aux Violettes (63%), aux Thuyas Coutel Allègre (47%), à Carcaixent (45%), à la Crèche (43%) et aux Lauriers (42%). Enfin dans la tour F on compte 45% de ménages classés dans la catégorie « autres » qui en fait regroupe les personnes en situation d'emploi les plus fragiles.

Si une forte proportion de retraités peut apparaître comme un gage de tranquillité, elle oblige aussi à répondre à des besoins spécifiques d'adaptation des logements et annonce aussi un renouvellement de la population à court ou moyen terme qu'il convient d'anticiper.

Les Escanaux : inégalités de situations selon les bâtiments

L'Étude Habitat et peuplement commandée par la Ville de Bagnols sur Cèze début 2018 conclut par un classement des bâtiments de l'ensemble des Escanaux selon une évaluation de la fragilité sociale des ménages.

Les bâtiments Les sources (Tour B), La Crèche, Carcaixent, Les Thuyas Coutel Allègre, Les Violettes obtiennent un score relativement plus favorable que la moyenne de l'ensemble.

Les sources (Tour B)	Profil socio-économique le plus favorable du quartier, avec des familles assez nombreuses
La Crèche	Groupe présentant les caractéristiques les plus favorables, mais le taux de rotation est symptomatique de la difficulté à stabiliser les ménages occupants, à l'exception d'une frange de locataires anciens
Carcaixent	Là encore la présence de nombreux retraités, avec pour conséquence une sous occupation, élevée et un bon niveau de revenus, ne doit pas masquer certains signes préoccupants : vacances élevées et fort renouvellement de la population ces dernières années
Les Violettes	La proportion élevée de logements sous occupés (corrélée à la forte présence de retraités) pose question dans un groupe où les occupants disposent de très faibles revenus
Les Thuyas Coutel Allègre	Une très forte proportion de personnes seules et retraités explique la sous occupation, dans un groupe où on compte également de nombreux chômeurs.

Les bâtiments Tour C (résidence Racine), Muriers Feltre, Les Platanes et Les Cyprès se situeraient dans la moyenne

Tour C	La typologie des logements (T1 et T2) prédétermine la composition des ménages logés.
Mûriers Feltre	Les caractéristiques sont plutôt favorables, mais le fort taux de rotation est significatif d'une insatisfaction que la proportion de locataires anciens occulte quelque peu
Les Cyprès	Les données de gestion témoignent que de nombreux ménages trouvent là un lieu d'accueil qu'ils quittent dès qu'ils le peuvent. La présence de familles nombreuses pourrait être un facteur de désaffection

Tandis que Les Peupliers, Iris Mayre, Tours G1 G2, Les Lauriers, Tour F (résidence la Mayre) rassemblent les populations les plus fragiles (chômeurs, faibles revenus, familles monoparentales...)

Les Peupliers	Equilibre social fragile (familles monoparentales, chômeurs) malgré la stabilité qu'apportent les locataires anciens
Tour F	Ce groupe apparaît comme un lieu d'accueil de personnes seules disposant de faibles ressources qui le quittent dès qu'elles le peuvent.
Tours G1 G2	Tous les indicateurs sont au rouge
Iris Mayre	Forte précarité économique.
Les Lauriers	Groupe parmi les plus fragiles. Forte précarité économique.

Les principaux enjeux pour les logements sociaux :

La reconstitution du parc suite aux démolitions

Le nombre de démolitions prévu dans le cadre de la convention 2019-2024 se monte à 103 logements, situés dans les bâtiments Tour G2, barre Mayre Nord, Carcaixent. La reconstitution du parc se fera à l'échelle de l'agglomération, afin d'un rééquilibrage sur l'ensemble du territoire Gard Rhodanien.

Le relogement des ménages des immeubles démolis

Le principal obstacle susceptible d'être rencontré dans le plan de relogement est lié au montant du loyer des logements qui seraient proposés aux ménages à reloger.

En effet, les loyers pratiqués sur les Escanaux sont particulièrement bas et il est à craindre que de nombreux ménages refusent un logement au loyer plus élevé dans d'autres quartiers.

Par ailleurs, généralement, les ménages ne souhaitent pas quitter leur quartier auquel ils sont attachés en dépit des problèmes qu'ils rencontrent, du fait notamment de leurs réseaux sociaux.

A défaut ils souhaiteront vraisemblablement demeurer le plus souvent sur Bagnols sur-Cèze, pour éviter un éloignement qui ne ferait qu'accroître leurs difficultés ou en dernier recours résider dans une commune proche et desservie par les transports en commun.

La politique d'attribution

Les Escanaux accueillent les populations les plus vulnérables de Bagnols-sur-Cèze, commune dont la population est plus défavorisée que celle du Gard Rhodanien.

Cette situation s'explique d'une part par le bas niveau de loyer mais également par les choix d'attribution opérés par Habitat du Gard. En acceptant des demandes de population fragile, le bailleur remplit sa mission sociale, mais la concentration, dans le même grand ensemble, de ménages en difficulté sociale et économique ne fait qu'accentuer la désaffectation de ces logements.

En acceptant les seuls demandeurs qui acceptent de loger aux Escanaux, par nature ceux qui n'ont pas d'autres solutions de logement, ceux qui sont les plus vulnérables, Habitat du Gard n'affiche pas de stratégie d'attribution claire.

Si cette politique persistait au terme du PRU, il est à craindre que les effets attendus du renouvellement urbain ne se manifestent pas. On peut même craindre que la situation ne s'aggrave du fait de la libération progressive des logements de ménages de retraités, dont un bon nombre sous occupés, ménages qui aujourd'hui constituent un facteur de stabilité. Il est donc impératif que soit définie une politique d'attribution visant à assurer un rééquilibrage du peuplement des Escanaux.

Prendre en compte les besoins des ménages retraités et anticiper les futurs départs

De même la présence de nombreux ménages retraités invite à programmer quelques travaux d'adaptation des logements aux besoins des personnes âgées (mise en place d'ascenseur, restructuration des cellules, déplacement des prises électriques ...). Ces travaux d'adaptation pourraient porter sur quelques logements dans des bâtiments occupés par des personnes âgées et dans des logements proposés aux personnes âgées demeurant dans des logements à démolir. Après le départ de leurs premiers occupants, ces logements seraient prioritairement attribués, par voie de mutation, à d'autres personnes âgées, ou à défaut, à des familles ne rencontrant pas de problème de mobilité qui n'auraient aucune difficulté à vivre dans de tels logements.

La gestion des mutations ne se limite d'ailleurs pas à la question d'éventuels logements adaptés aux besoins des personnes âgées. La proportion des demandes de mutation, parmi les demandes de logement social, témoigne de l'inadaptation de logements aux besoins de ménages déjà logés dans le parc. Cette inadaptation peut avoir pour origine la typologie du logement (et alors des mutations sur le même groupe sont à rechercher) ou encore le groupe lui-même (obsolescence du bâti, voisinage, image...). Aux Escanaux où le pourcentage de logements sous occupés et sur occupés est très élevé, la prise en charge réfléchie des demandes de mutation participerait au rééquilibrage du peuplement recherché.

Restructurer le secteur Mayre (façade Est du quartier)

La partie Est du quartier est coincée entre le stade et l'avenue de la Mayre, où circule un important flux de véhicules, avec une partie des bâtiments formant un front urbain assez rigide à faible distance de la chaussée. Les accès au quartier sont assez confidentiels. Une partie des espaces extérieurs ne semble pas avoir vu son traitement finalisé. En résulte un aspect de terrain vague qui nuit à l'image renvoyée par le quartier, la vétusté des façades complétant le tableau.

Les principales évolutions en cours et à venir sont les suivantes :

- La reconversion du site des Cèdres (démolition anticipée de 110 LLS) en un pôle culturel et artistique majeur associant un musée d'art moderne et contemporain (Collection Albert André et Georges Besson) ainsi que le conservatoire de musique et de danse de l'agglomération.
- La restructuration du front bâti par un plan de démolition (Tour G2, barre Mayre) / réhabilitation des deux barres de logements des Violettes et des Thuyas
- La création d'axe pénétrant est-ouest pour désenclaver le quartier

La scolarité :

Le quartier des Escanaux trouve en son cœur un important groupe scolaire : l'école Jules Ferry regroupe 508 élèves (dont 352 primaires et 156 maternels) soit 35% des élèves de la commune. Aujourd'hui, l'absence de visibilité, couplée à l'absence d'itinéraire piéton, contribue à l'enclavement de l'équipement et à sa perte progressive d'attractivité et donc de mixité.

En complément d'un plan urbain permettant de revaloriser les espaces et circulation autour de l'école, la ville de Bagnols-sur-Cèze a impulsé une réflexion globale sur la structuration de son tissu scolaire de premier degré à la fois dans une optique à la fois de mixité sociale mais aussi de stratégie de revitalisation territoriale.

La ville de Bagnols-sur-Cèze ambitionne de rendre l'école visible et accessible de l'extérieur d'une part, par une opération de reconfiguration des espaces publics du secteur, et d'autre part physiquement attractive par la rénovation de l'établissement. Cette opération de désenclavement de l'établissement était programmée en 2020 avec le réaménagement de la place Léon Jouhaux.

Le profil de santé de la ville de Bagnols-sur-Cèze

Au regard de l'ensemble des communes de plus de 5 000 habitants d'Occitanie et de la moyenne régionale, le profil santé de la ville se caractérise par des taux de mortalité générale et par pathologies liées à la consommation d'alcool élevée. La mortalité prématurée et la mortalité pour les autres causes étudiées apparaissent un peu moins élevées mais supérieures aux valeurs observées en Occitanie.

Un constat similaire peut être fait pour les indicateurs de morbidité avec, à structure d'âge comparable, des taux de personnes bénéficiant d'une exonération du ticket modérateur toutes causes confondues ou pour diabète parmi les plus élevés des communes de 5 000 habitants ou plus d'Occitanie.

Les indicateurs décrivant les déterminants sociaux et environnementaux de santé (bénéficiaires de la CMUc, taux de pauvreté, emploi précaire, logement indigne) font également ressortir une situation dégradée. Les proportions de bénéficiaires de la CMUc, de personnes sous le seuil de pauvreté, ou en emploi précaire sont particulièrement élevées.

Le profil de santé du QPV

La disponibilité et la pertinence des données quantitatives sur les problématiques de santé sont limitées pour des raisons de faibles effectifs et de secret statistique. Mais les données sur les caractéristiques socio-économiques et les conditions de vie sont des indicateurs des besoins de santé car ils impactent sur le style de vie, les comportements à risques et le recours aux soins et aux services.

Les besoins de santé diffèrent selon les « âges de la vie »

La connaissance de la répartition et de la part relative de certaines tranches d'âge permet d'orienter les politiques en santé.

On peut distinguer :

- La période de l'enfance et de l'adolescence dans laquelle est intégrée la période péri et postnatale : les moins de 15 ans.
- Les jeunes de 15 à 24 ans dont on connaît, malgré le manque d'indicateurs à ces échelles, les besoins de prévention et promotion de la santé au regard des comportements à risques.
- La part des 75 ans et plus qui permet de repérer l'importance du vieillissement démographique et des éventuels besoins en termes de prévention de la perte d'autonomie et de prise en charge.

La proportion d'enfants de moins de 15 ans et de jeunes de 15 à 24 ans est supérieure sur le quartier QPV à celle de l'ensemble de la ville alors que l'inverse est noté pour les 75 ans et plus.

La situation sociale :

Les personnes de 15 ans et plus non scolarisées et sans diplôme :

Plus de 4/5ème des habitants sont sortis du système scolaire sans diplôme ou avec un niveau inférieur au bac, soit 20 points au-dessus de la valeur communale.

Les bénéficiaires de la CMUc

La proportion des bénéficiaires de la CMUc (un habitant sur 3) est 2 fois plus élevée que l'ensemble de la ville.

La pauvreté et les emplois précaires

Plus de la moitié des habitants vivent sous le seuil de pauvreté (contre ¼ au niveau de la commune)

La proportion de personnes ayant un emploi précaire atteint 34%, soit le double de qui est observé sur l'ensemble de la ville.3232

Les familles monoparentales

Dans le quartier des Escanaux, la proportion des familles monoparentales est près d'une fois et demie plus importante que sur l'ensemble de la commune.

L'offre de soins au sein du QPV

L'étude de l'implantation des professionnels de santé sur le quartier fait apparaître qu'aucun professionnels (médecins généralistes, chirurgiens-dentistes, IDE, kinés) n'est installé sur le quartier.

Seules deux pharmacies sont implantées à la limite du quartier.

Contrairement à la population du Gard Rhodanien qui est en moyenne plus favorisée que la population Gardoise, les habitants de Bagnols sur Cèze rencontrent, en moyenne, plus de difficultés que la moyenne des habitants du département.

Du fait de la plus forte proportion de familles nombreuses, de familles monoparentales, de chômeurs, d'étrangers, d'immigrés et d'un niveau de revenus plus faibles, la population Bagnolaise est plus vulnérable que celle du Gard Rhodanien et la population des Escanaux présente des signes de fragilité plus marqués encore.

3.3. Bilan du diagnostic Les Passerelles en Cèze

Envoyé en préfecture le 04/12/2023

Reçu en préfecture le 04/12/2023

Publié le



ID : 030-213000284-20231129-2023_11_183-DE

	Points faibles	Points forts	Propositions
Logement	Image dégradée (urbanisme de plan de masse, logements vieillissants) et inadaptation aux besoins des ménages (sous ou surpeuplés, relogement...) Insalubre, vieillissant, vétuste... dénote avec les récents travaux de RU Entrées utilisées pour squatter et trafic de stupéfiants	Nouveau PNRU jusqu'en 2024 avec démarche participative et politique d'information. Actions en pied d'immeuble (Mosaïque) Début de mobilisation d'un collectif d'habitants	Poursuivre les actions en pied d'immeubles à visée émancipatrice pour une implication des habitants dans leur cadre de vie. Favoriser le lien entre habitants et PNRU et Bailleur Sociale
Mobilité	Personnes handicapées + poussette	Proximité du centre-ville Navette qui passe dans le quartier	
Santé	Aucun professionnel installé dans ce quartier. Différentes problématiques : Taux de mortalité générale et par pathologies liées à la consommation d'alcool élevés, obésité, diabète... Accès au soin (spécialiste + généraliste)	Proposition d'atelier de sensibilisation Projet habitants jardins (santé physique + santé mentale) L'émergence d'un projet Santé avec Riposte Balade nature Ateliers nutrition dans le cadre des activités vacances familles	Accompagner à la prévention et promotion de la santé au regard des comportements à risques et de la perte d'autonomie (dépistage, soins, journée alimentation...) Développer les réseaux et le travail partenarial pour répondre au mieux aux besoins des publics
Réseau d'acteurs	Absence d'équipements sanitaires et sociaux Lien avec CMS	Présence d'établissements scolaires, culturels, sportifs et de loisirs. Les connexions avec d'autres acteurs sur le territoire: ruche numérique, MAS, Secours populaire, Riposte, services municipaux, conseil citoyen, Pluriels.	Développer de nouveaux partenariats et renforcer ceux existants, l'orientation des familles ainsi que la communication en externe

		Existence de réseaux sur le territoire (réseaux extérieurs et réseaux développés par le centre social)	
Accès aux droits	Barrière de la langue et difficulté en lien avec le numérique (nombreuses démarches en ligne). Fermeture des lieux d'accueil (CAF, Habitat du Gard, MSA, CPAM...) accentue les difficultés d'accès aux droits des habitants	Les permanences 2 fois par semaine au Centre Social La présence de la médiatrice Les réseaux développés par les acteurs de l'accès aux droits Proximité Ruche Numérique	Développer le poste de l'accueil comme première ligne (accès aux droits, orientation et recensement des besoins) Pérenniser le poste de médiateur social
Numérique	Redondance des ateliers sur les Escanoux (Ateliers Déclic, la Ruche Numérique...) Forte demande des habitants	Ateliers informatique et assistance toutes les semaines. Soutien à l'accès aux droits. Promeneur Du Net Expérimentation d'atelier numérique et scolarité à destination des parents	Repenser l'offre numérique aux habitants en collaboration avec les partenaires locaux.
Séniors	Climat d'insécurité dans le quartier Manque d'espace et de disponibilité de salle pour le développement Isolement des personnes (seul ou famille éloignée)	Séniors bénéficiant de soutien familial à proximité. Participation aux actions en augmentation Demande d'activités en augmentation	Développer le travail en direction des séniors sur le Centre social Développer le partenariat (MAS, espace sénior de la mairie) et les actions intergénérationnelles Accentuer le soutien au développement d'actions d'habitants telle que le café des habitants
Linguistique	Demande plus importante que l'offre	Travail partenarial pour l'harmonisation de l'offre linguistique en réponse aux besoins du public. Un vivier d'intervenants bénévoles de qualité	Accompagner l'apprentissage de la langue en soutien à la parentalité et à l'autonomie au quotidien.

Parentalité	<p>Maison Des Parents (MDP) : les actions ne touchent pas certaines familles du quartier</p> <p>Questionnement sur la pérennité de certains financements d'actions à destination des familles (Contrat de Ville ...)</p>	<p>MDP : locaux fonctionnels et au cœur du quartier</p> <p>Passerelles entre la MDP et les autres activités liées à la parentalité : sorties et activités vacances familles, les actions en pied d'immeuble</p> <p>Développement d'actions de solidarité : troc des parents</p>	<p>Repenser le projet de la MDP pour répondre aux besoins des familles du quartier (mixité sociale)</p> <p>Renforcer</p>
Participation des habitants	<p>Entre soi, la mixité de genre peut poser problème...</p> <p>Démotivation de beaucoup d'habitants sur leur pouvoir d'agir</p>	<p>Conseil citoyen, actions en pied d'immeuble, temps d'échanges à la maison des projets et moments festifs</p> <p>Émergence d'un groupe d'habitants sur le quartier des Escanaux.</p>	<p>Proposer une ouverture culturelle et sportive vers les activités locales.</p>
Réussite éducative	<p>Enclavement de l'établissement et perte progressive d'attractivité et de mixité</p> <p>Offre d'action (CLAS) pas tout à fait en adéquation avec la demande des parents (besoin d'aide aux devoirs).</p> <p>L'offre ne peut répondre à toutes les demandes</p> <p>Les locaux du CS pas assez grands et peu accueillant pour des enfants</p>	<p>Important groupe scolaire : volonté de la ville de rendre l'école visible et accessible de l'extérieur</p> <p>Passerelles entre les établissements scolaire et le Centre Social</p> <p>Expérimentation d'action parentalité et numérique autour de la réussite éducative</p>	<p>Reconfiguration des espaces publics et rénovation des établissements.</p> <p>Agrandissement des locaux du centre social pour accueillir les publics dans de meilleures conditions</p> <p>Poursuivre le travail autour du CLAS et la continuité éducative.</p>
Jeunesse	<p>Manque de dynamique partenariale et confusion entre les actions du CS, de la ville, prévention Spécialisée (RIPOSTE).</p>	<p>Lieu d'accueil pour les jeunes (villa Bosquet), programmation d'activités variées, de séjours et accompagnement de projet (VLOG pour Paris)</p>	<p>Réaliser un diagnostic jeunesse, co-construire un projet jeunesse et coordonner les actions jeunes (loisirs, permanences, actions citoyennes...</p>

Partie 4 : Le Projet Social

Le Centre Social Passerelles en Cèze a une histoire déjà ancienne sur le territoire.

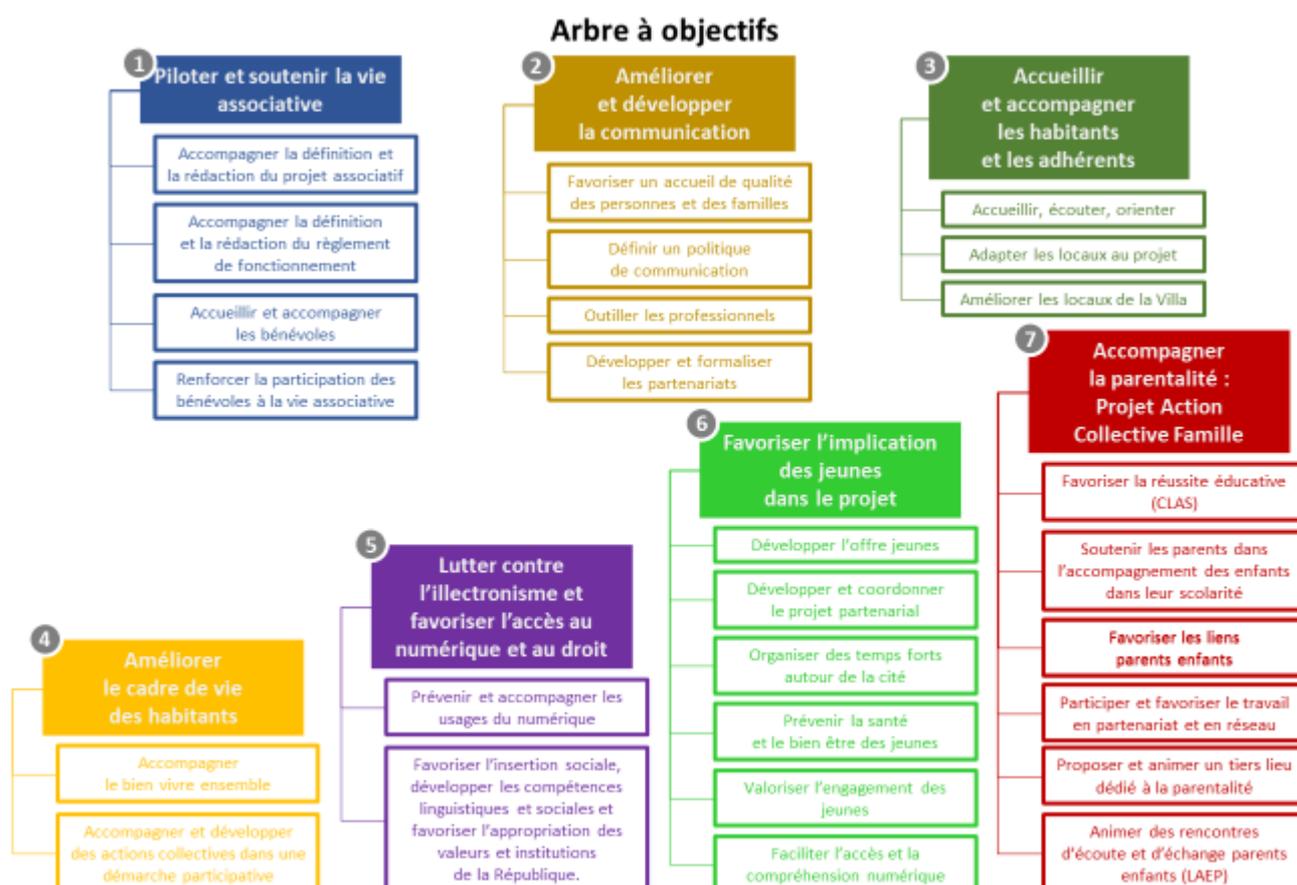
Sa présence ainsi que les actions et la dynamique qu'il porte sont ainsi largement reconnues. Le plan d'action n'a pas vocation à reprendre ci-après l'ensemble des missions, des actions et des dispositifs du Centre Social.

Il vise prioritairement à bien identifier les axes stratégiques à développer, les actions nouvelles à proposer ou des inflexions nécessaires à mettre en œuvre pour répondre au mieux aux besoins des familles identifiées, à l'innovation et l'expérimentation ainsi qu'aux enjeux qui bouleversent nos sociétés.

Ce plan d'action se structure autour de 3 ambitions largement repérés lors des travaux d'évaluation du projet social, du diagnostic partagé et en lien avec le DLA mené en 2021 :

1. Organiser et communiquer sur le centre social et ses missions
2. Favoriser la participation des habitants à l'amélioration de leurs conditions de vie
3. Contribuer au renforcement du pouvoir d'agir des habitants

Pour cela, le plan d'actions se décline en 7 axes, découlant des observations et des constats tirés du bilan du dernier projet social, du diagnostic partagé. Pour chacun des axes des fiches actions sont proposées. Celles-ci sont adaptées annuellement et bilanter pour faire évoluer les projets aux besoins des habitants.



Les enjeux pour le centre social sont l'ouverture de l'accueil et de l'accompagnement des habitants dans leurs projets de vie et à la recherche de solutions aux problématiques repérées.

Afin de répondre aux enjeux du centre social il est nécessaire de structurer la démarche associative, de mettre en cohérence le projet associatif, le projet social, les projets aux services des habitants et l'implication de chacun dans ce collectif.

Pour se faire, une réflexion associative devra être menée, afin de décliner une organisation du travail, des projets à mener et des compétences nouvelles à développer au sein de l'équipe afin d'adapter le projet social à l'évolution des besoins sur la durée de l'agrément.

Une réflexion approfondie et continue est indispensable pour permettre à l'équipe de maintenir les valeurs qui fondent les actions du centre social, qui permettent d'adapter son action.

Les besoins repérés dans ce premier projet peuvent se décliner en 6 perspectives de travail :

1. [Piloter les instances associatives et soutenir la vie associative](#)

L'association gestionnaire du centre social devra mener une réflexion sur son projet associatif jusqu'alors non défini. La mobilisation des bénévoles au sein de l'association et de la mise en œuvre des activités au sein du centre social est un point fort de notre établissement. Pour autant, le bénévolat au sein du centre social nécessite de s'interroger et d'améliorer l'accueil et l'accompagnement des bénévoles.

Enfin, afin de mieux mettre en œuvre le projet social il sera nécessaire de travailler sur le règlement de fonctionnement et règlement intérieur du centre social.

Il s'agit là donc bien de développer une dynamique de coopération entre les usagers, les bénévoles, les salariés, la direction, les instances associatives

Ce sous axe se décline en 3 fiches actions.

2. [Renforcer la participation des habitants à la vie de l'association](#)

Dans un objectif d'implication des habitants à la vie de l'association, le centre social développera différentes instances de concertation et de co-construction avec les habitants, bénévoles et administrateurs autour des grands projets du centre social. Pour ce faire des groupes de travail seront mis en place autour des projets, autour de l'évaluation des projets et du projet social et l'écriture du projet social.

3. [Améliorer les locaux du centre social](#)

Les locaux du centre social sont vétustes, et inadaptés pour les besoins et les missions d'accueil.

L'objectif pour ce nouveau projet social est prioritaire et d'accompagner le réaménagement des locaux afin d'en faire un lieu mieux repéré et répondant aux besoins, favorisant l'accueil et l'envie pour les usagers d'y revenir, les bénévoles de s'y investir et proposer des conditions propices au travail.

4. [Améliorer et développer la communication](#)

Le centre social veillera ces 4 prochaines années à déployer des outils de communication adaptés afin de s'inscrire et être visible et repéré dans la cité.

Pour ce faire la démarche de communication devra être travaillée à deux niveaux :

- En externe afin de :
 - Communiquer de manière globale sur les actions du centre social :
 - Animer l'espace d'accueil,
 - Définir un plan de communication
 - Faire connaître les actions
 - Utiliser tous les supports de communication
 - Organiser des évènements de communication (vœux aux bénévoles et salariés ; fêtes de quartiers...)
- En interne :
 - S'accorder sur la mise en œuvre du management de projets (articulations entre pôle/ qui fait quoi/
 - Partager une culture commune, se fédérer et se coordonner autour des projets

5. [Formaliser les partenariats et les développer](#)

Le centre social s'attachera à participer à l'animation de la vie locale et au développement social du territoire.

Ainsi les équipes, bénévoles et élus participeront à différentes instances (CTG, CLSPD, PEDT, Conseil citoyen, CLS...) et le centre social mettra en place des commissions thématiques en invitant les partenaires autour des projets du centre social.

Le centre social s'attachera également à formaliser les partenariats existants afin de pouvoir les valoriser.

Enfin, nous soutiendrons la vie associative locale et nous nous attacherons à ouvrir nos espaces aux partenaires.

6. [Piloter et outiller les professionnels au service du projet social](#)

Afin de répondre aux mieux aux attentes et besoins des usagers du centre social, le Centre social développera une démarche qualité au sein de l'établissement et veillera à ce que les professionnels, fédérés autour du projet, soient outillés et puissent développer leurs compétences pour adapter les interventions et projets tout au long de l'agrément. Les objectifs de cet axe porteront notamment sur l'aménagement des locaux pour favoriser un accueil et un espace de travail de qualité sur les différents sites d'interventions

Les enjeux pour le centre social sont l'ouverture de l'accueil et de l'accompagnement des habitants et des familles dans leurs projets de vie et à la recherche de solutions aux problématiques repérées.

Afin de répondre aux enjeux du centre social il est nécessaire de structurer la démarche associative, de mettre en cohérence le projet associatif, le projet social, les projets aux services des habitants et des familles et l'implication de chacun dans ce collectif.

Pour se faire, une réflexion associative devra être menée, afin de décliner une organisation du travail, des projets à mener et des compétences nouvelles à développer au sein de l'équipe afin d'adapter le projet social à l'évolution des besoins sur la durée de l'agrément.

Une réflexion approfondie et continue est indispensable pour permettre à l'équipe de maintenir les valeurs qui fondent l'association et les actions du centre social, qui permettent d'adapter son action.

L'association gestionnaire du centre social devra mener une réflexion sur son projet associatif jusqu'alors non défini. La mobilisation des bénévoles au sein de l'association et de la mise en œuvre des activités au sein du centre social est un point fort de notre établissement.

Pour autant, le bénévolat au sein du centre social nécessite de s'interroger et d'améliorer l'accueil et l'accompagnement des bénévoles.

De plus, afin de mieux mettre en œuvre le projet social il sera nécessaire de travailler sur le règlement de fonctionnement et règlement intérieur du centre social.

Enfin, le centre social veillera à développer la participation des habitants à la vie associative.

Ce premier axe se décline en 4 fiches actions.

[Les fiches actions :](#)

Priorité

1

2

3

Axe 1	<u>Piloter et soutenir la vie associative</u>
Fiche Action n°1	Projet associatif
Contexte	L'association Mosaïque en Cèze n'est pas dotée d'un projet associatif. Le centre social pourra ainsi décliner le projet associatif dans le cadre de son projet social et ainsi mettre en cohérence les attentes et besoins des habitants, des territoires et de l'association.
Responsable Action	Directeur
Objectif général	Accompagner les élus dans la définition et la rédaction du projet associatif
Objectifs opérationnels	Mettre en place un groupe de travail pour : <ul style="list-style-type: none"> - Définir les objectifs de l'association - Accueillir les administrateurs : recrutement, accompagnement, formation, projet associatif - Définir un plan de formation - Créer un livret d'accueil des administrateurs, des adhérents.
Descriptif de l'action	Mettre en place un groupe de travail : Le groupe de travail se réunira une fois par trimestre, les réunions permettront de construire le projet associatif incluant les thématiques d'accueil et d'accompagnement des administrateurs et aboutissant sur la création d'un livret d'accueil des administrateurs et des adhérents. Une politique de plan de formation pour les administrateurs sera également réfléchie.
Public cible	Administrateurs
Date prévisionnelle de mise en œuvre	2d semestre 2023
Durée et fréquence	1 an
Nbre de participants	8 administrateurs
Moyens mis en œuvre	
Humains	Directrice - secrétaire
Matériels	Un vidéoprojecteur
Financiers	2000 € : création d'un livret d'accueil 2000 €/an : formation des administrateurs

Evaluation

L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : feuilles de présence, compte rendu de réunions, questionnaire de satisfactions auprès des administrateurs.

Quantitative

Nombre de réunions par an : 4

Nombre d'administrateurs présents : au moins 70% des participants présents au réunion

Qualitative

Projet associatif : Rédigé et imprimé, communiqué aux partenaires

Satisfaction des élus : questionnaire de satisfaction (70% des élus sont satisfaits)

Plan de formation : procédure mise en place

Plan de formation : au moins deux élus formés par an

Effets attendus

Les administrateurs sont investis et sont source de propositions

Le CA est vécu comme un moment convivial, les administrateurs sont investis dans leurs missions. Le bureau se renouvelle

Priorité

1

2

3

Axe 1	<u>Piloter et soutenir la vie associative</u>
Fiche Action n°2	Rédiger le règlement de fonctionnement et le règlement intérieur
Contexte	<p>Le centre social n'a pas de règlement de fonctionnement, ce qui amène des débats et réflexions notamment sur des problématiques de fonctionnement (laïcité, respect des horaires...)</p> <p>Le règlement de fonctionnement du centre social est propre à l'établissement. Il définit les droits de la personne accueillie, les obligations et devoirs nécessaires au respect des règles de vie collective au sein de l'établissement.</p>
Responsable Action	Direction
Objectif général	Accompagner la définition et la rédaction du règlement de fonctionnement
Objectifs opérationnels	<p>Définir les règles,</p> <p>Travailler et rédiger le règlement de fonctionnement</p> <p>Remettre et expliquer le règlement de fonctionnement aux personnes accueillies, bénévoles, élus, salariés et usagers.</p> <p>Mettre à jour régulièrement le règlement avec les usagers.</p>
Description de l'action	<p>Un groupe de travail sera constitué afin de travailler sur les objectifs opérationnels :</p> <p>Le groupe de travail se réunira une fois toutes les 6 semaines, les réunions permettront de définir et rédiger le règlement de fonctionnement.</p> <p>Une procédure de diffusion sera alors travaillée pour la remise et l'explication du document à l'ensemble du public ciblé par ledit règlement.</p>
Public cible	Élus, bénévoles, salariés, usagers.
Date prévisionnelle de mise en œuvre	2eme semestre 2024
Durée et fréquence	6 mois, avec l'organisation de rencontres régulières du groupe projet.
Nombre de participants prévisionnels	8
Moyens mis en œuvre	
Humains	Direction - 1 élu - 1 représentant des salariés - 1 représentant bénévole - 3 représentants usagers - 1 représentant associatif
Matériels	Salle de réunion - paper board - vidéo projecteur - ordinateur
Financiers	Cette action ne nécessite pas de moyen financier spécifique

Evaluation

L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : feuilles de présence, compte rendu de réunions, rapport et synthèse de rapport.

Quantitative

Nombre de rencontres : 6

Nombre de participants aux rencontres : au moins 70% de présence

Qualitative

Règlement de fonctionnement rédigé - validé par les instances et remis de manière systématique aux adhérents, élus, salariés

Effets attendus

Meilleure implication et respect des règles et des savoirs vivre ensemble.

Priorité

1

2

3

Axe 1	<u>Piloter et soutenir la vie associative</u>
Fiche Action n°3	Accueillir et accompagner des bénévoles
Contexte	Le Centre social peut compter sur la participation des adhérents bénévoles pour autant l'association n'a pas structuré l'accueil et l'accompagnement nécessaire pour que les bénévoles puissent s'épanouir dans leur activité bénévole.
Responsable Action	Direction
Objectif général	Favoriser le bénévolat et l'implication des bénévoles
Objectifs opérationnels	<p>Mettre en place des campagnes de recrutement de bénévoles</p> <p>Créer un livret d'accueil des bénévoles</p> <p>Former les bénévoles</p> <p>Mettre en place des moments conviviaux d'échanges entre bénévoles</p> <p>Intégrer les bénévoles aux groupes projets</p>
Description de l'action	<p>L'association mettra en place deux moments conviviaux dans l'année afin que favoriser l'échange entre les bénévoles, les élus, les salariés et apprendre à se connaître et reconnaître ce que fait chacun dans le centre social.</p> <p>Un groupe de travail sera constitué afin de travailler sur la construction d'un livret d'accueil des bénévoles au sein du centre social.</p> <p>Le groupe de travail s'attachera également à réfléchir sur le parcours du bénévole au sein du centre social et définir un plan de formation adapté aux besoins.</p> <p>Un plan de formation des bénévoles sera développé</p> <p>Les animateurs référents s'attacheront à mettre en place des groupes projets sur les différentes thématiques en intégrant les bénévoles afin d'échanger sur les attentes et besoins des bénévoles.</p>
Public cible	Bénévoles de l'association
Date prévisionnelle de mise en œuvre	<p>2023 : développement des moments conviviaux</p> <p>Septembre 2023 : Mise en place des groupes projets</p> <p>1er semestre 2024 : travail sur le livret d'accueil</p> <p>2eme semestre 2024 : travail sur le plan de formation</p> <p>2025 : lancement des campagnes d'appel à volontariat</p>
Durée et fréquence	Annuelle tout au long du projet social

Nombre de participants prévisionnels	50 bénévoles
Moyens mis en œuvre	
Humains	Equipe
Matériels	Salle de réunion - paper board - vidéo projecteur - ordinateur - alimentation -
Financiers	2 000 €
Evaluation	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : feuilles de présence, compte rendu de réunions, rapport et synthèse de rapport.	
Quantitative	<p>Nombre de moments conviviaux réalisés : 2 par an (indicateur 100%)</p> <p>Nombre de participants aux moments conviviaux : au moins 60%</p> <p>Nombre de groupes de travail livret d'accueil : 6 réunions</p> <p>Participation aux formations : au moins 8 bénévoles formés par an.</p> <p>Nombre de campagnes de recrutement effectuées : 2</p> <p>Nombre de nouveaux bénévoles : 2 par an.</p>
Qualitative	<p>Satisfaction : au moins 60% des participants sont satisfaits</p> <p>Campagnes de recrutement : de nouveaux bénévoles adhérents</p>
Effets attendus	
<p>La valorisation des bénévoles au sein du centre social, le bien être des bénévoles et la poursuite de leur implication dans le projet social.</p> <p>Éviter de mobiliser toujours les mêmes bénévoles /permettre à nos nouveaux habitants de trouver une place dans les projets d'animations</p>	

Priorité

1

2

3

Axe 1	Piloter et soutenir la vie associative
Fiche Action n°4	<u>Renforcer la participation des habitants</u> Comité d'usagers/adhérents/habitants
Contexte	En complément des instances participatives déjà existantes au sein du centre social, en lien avec nos missions, nous pourrions envisager de créer d'autres espaces de concertations, d'échanges afin de toujours mieux adapter nos projets aux attentes et besoins des habitants et développer leurs participations aux projets.
Responsable Action	Directeur
Objectif général	Favoriser l'adaptation du projet social aux besoins des habitants Contribuer à l'épanouissement des habitants Favoriser le bien vivre ensemble Permettre l'écoute active
Objectifs opérationnels	Mettre en place un conseil de maison
Description de l'action	Le conseil de maison est une instance d'habitants bénévoles, qui travaille en partenariat avec l'équipe de professionnels du centre social. Il intervient dans les différents temps forts organisés par le centre social, en apportant un soutien à la mise en place, mais surtout il propose une programmation en direction des habitants sur l'ensemble de l'année et en complémentarité du programme du centre social. Le conseil de maison est composé d'environ 12 personnes. Leur programme tourne autour de l'animation (sorties, soirées...) mais aussi sur l'échange et la concertation à partir des problématiques du territoire. L'idée est de proposer un espace de construction pour des habitants qui souhaitent s'investir, en proposant des initiatives. Mais aussi une manière de rapprocher les professionnels des habitants pour être plus près des réalités du quartier et mieux communiquer sur le fonctionnement du centre social
Public cible	Salariés et habitants
Partenaires associés	Les associations locales
Date prévisionnelle de mise en œuvre	Septembre 2025
Durée et fréquence	1 réunion mensuelle
Nombre de participants prévisionnels	15 habitants

Moyens mis en œuvre

Humains	Equipe
Matériels	
Financiers	CAF, CD, Ville

Evaluation

L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : feuilles de présence, compte rendu de réunions, rapport et synthèse de rapport.

Quantitative	Nombre d'habitants participants : 25% des adhérents Nombre d'activités ou projets dégagés : 4
--------------	--

Qualitative	Implication des habitants
-------------	---------------------------

Effets attendus

Autonomie des habitants, prise d'initiatives, propositions
Confiance instaurée entre l'équipe et les habitants
Un rapprochement plus important entre les habitants et le centre social, notamment sur la question de la participation des habitants, mais aussi une meilleure compréhension de l'action du centre social véhiculée en partie par les membres du conseil de maison

Priorité

1

2

3

Axe 1	<u>Piloter et soutenir la vie associative</u>
Fiche Action n° 5	<u>Renforcer la participation des habitants</u> Le Café des habitants
Contexte	Les habitants fréquentent régulièrement le centre social ont trouvé qu'il manquait un temps et espace de convivialité qui permettrait aux habitants de partager, discuter, échanger autour d'un café ou d'un repas. Une envie aussi que ces temps entre habitants rassemblent des personnes du quartier qui comprennent et s'impliquent dans l'entretien et autres projets du centre social.
Responsable Action	Animateur référent adultes
Objectif général	Favoriser les échanges et la mixité Développer l'esprit d'entraide et de solidarité Impliquer les habitants dans la vie de l'association
Objectifs opérationnels	Mettre en place 1 cafés des habitants par semaine Mettre en place 1 repas partagé une fois par mois.
Description de l'action	Un "café des habitants" est mis en place le jeudi de 8h30 à 10h. Une habitante référente se charge d'installer la salle et préparer café/thé/biscuits avant l'accueil qui se fait à partir de 8h30. Les participants sont invités à apporter selon leurs moyens et envies une contribution thé/café/etc. Lors de ce temps convivial les échanges sont variés : on prend des nouvelles de chacun, on discute de l'actualité du moment, on souffle un moment après avoir déposé les enfants à l'école, on prend un café avant d'aller travailler, on s'organise d'autres moments ensemble, on s'échange des recettes, on se détend et rigole, on essaye d'initier et impliquer les participants à participer à l'entretien et l'embellissement du centre social... Le café des habitants est ouvert à tous et les habitants s'activent pour le faire connaître et que chacun se sente de venir le découvrir : distribution de tract dans la rue et devant l'école, affiche au bas de leurs immeubles et surtout bouche à oreille et présentation aux voisins. Pendant les vacances, le café des habitants est maintenu. Les personnes référentes du café des habitants écoutent et recueillent les besoins, envies des habitants. En fonction orientent et font le lien avec la secrétaire du centre social pour trouver le partenaires et/ou les moyens correspondants. Les habitants souhaitent organiser des repas 1 samedi par mois, avec l'idée de partager un temps convivial mais aussi où ils pourraient collectivement embellir le parc extérieur du centre social : ramasser les feuilles, s'occuper des bacs de fleurs, construire et aménager des espaces pour s'asseoir et se détendre, réfléchir comment lutter contre les déchets sauvages et l'utilisation du parc comme toilette pour chien...

Public cible	Habitants
Partenaires associés	
Date prévisionnelle de mise en œuvre	Janvier 2023
Durée et fréquence	1 fois 1h30 par semaine
Nombre de participants prévisionnels	50 personnes différentes par an
Moyens mis en œuvre	
Humains	1 secrétaire d'accueil, 1 habitants référents,
Matériels	Centre Social les passerelles, ustensiles et vaisselle, denrées alimentaires, outillage, sono, outils de communication
Financiers	750€
Evaluation	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : relevés de fréquentation, outils comptables, recueils oraux de satisfactions des participants, compte-rendu des rencontres bilan	
Quantitative	<p>Nombre de cafés organisés sur l'année : au moins 16</p> <p>Nombre de personnes à chaque café : au moins 6 personnes</p> <p>Nombre de personnes différentes qui fréquentent le café : 20</p>
Qualitative	Remontées des besoins par les habitants : recensement des demandes et envies des habitants
Effets attendus	
<p>Les habitants se connaissent et échanges</p> <p>Les habitants fréquentent le centre social</p> <p>Les habitants s'impliquent dans la vie du centre social</p>	

Pour les bénévoles, administrateurs et professionnels du Centre social l'accueil est au cœur de notre projet
Ainsi, pour nous, l'accueil c'est :

→ **Des valeurs et des principes** : au travers de l'accueil, nous nous engageons à faire vivre les trois valeurs fondatrices dont se réfèrent les Centres Sociaux fédérés dans leur charte nationale : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie. Ainsi, chaque personne, quelle que soit sa situation sociale, ses origines culturelles, son âge sera accueilli avec la même attention au sein du Centre Social, faite de respect et de regards « non jugeant ».

Chaque personne ne sera pas accueillie en tant qu'usager ou cliente d'un service proposé mais comme habitante du quartier ou du territoire et partenaire potentielle du projet du centre social.

→ **Un lieu, un espace** : L'organisation des locaux est liée à l'architecture générale du bâtiment. Toutefois, nous veillons à ce qu'un espace, signalé comme tel, soit réservé à l'accueil pour :

- Permettre la convivialité et favoriser l'échange, la relation.
- Permettre, le cas échéant, la confidentialité des échanges.
- Constituer un lieu de rencontre et d'échanges, où l'on puisse venir, passer de temps à autre, même sans demande particulière.

L'accueil est souvent le premier contact avec le centre : il constitue ainsi une première « image », une vitrine du Centre. Il est donc important que chacun s'y sente bien... pour avoir envie d'y revenir !

Pour se faire nous veillerons à réfléchir régulièrement, en lien avec les habitants et usagers, à :

- L'aménagement des locaux pour qu'ils deviennent propices à l'écoute et à la convivialité. Des « accroches » temporaires (expo, affiches ou autres) peuvent aussi constituer des déclics de relations et d'échanges !
- La meilleure organisation possible de cette fonction d'accueil : horaires d'ouverture, complémentarité des tâches et des fonctions (secrétariat, comptabilité...)

→ **Une fonction** : Au sein du centre social, la personne chargée de l'accueil est identifiée. Cette fonction, assurée par une seule personne, permet de prendre en compte les exigences suivantes :

- Une disponibilité pour établir la confiance et la relation d'échange réciproque.
- Des qualités relationnelles faites de bienveillance, d'amabilité, de politesse, de patience et de discrétion.
- Une écoute des attentes, des besoins, des envies ou des difficultés explicites ou parfois plus implicites.
- Une information sur la vie du centre, les activités développées.
- Une information sur la vie du quartier, de la ville ; ce qui se fait, ce qui se vit.
- Une déontologie permettant de cerner ses compétences et ses limites pour ne pas se substituer aux missions d'autres professionnels.
- Une orientation, le cas échéant, vers des interlocuteurs ou structures compétentes, pour traiter telle ou telle difficulté ou question.

Pour se faire nous veillerons à réfléchir régulièrement, en lien avec les habitants et usagers, à :

- La meilleure organisation possible de cette fonction d'accueil : horaires d'ouverture, complémentarité des tâches et des fonctions (secrétariat, comptabilité...)
- L'importance de la conception et du portage collectif de l'accueil, notamment pour pouvoir pallier aux absences de la secrétaire d'accueil.
- Prendre en considération les exigences de qualification des personnes en charge de l'accueil, y compris celles exerçant l'accueil de façon plus épisodique.
- Réfléchir aux modes de transmission des informations pour des publics ne maîtrisant pas toujours l'écrit, ni la langue.
- Réfléchir/ renforcer le rôle d'information assuré par cette fonction d'accueil :
 - Collecter / traiter et mettre à jour régulièrement les informations « de premier niveau » que l'on souhaite transmettre au sein du Centre.
 - Connaître, pour les personnes chargées d'accueil, le territoire, les initiatives et les partenaires locaux mais aussi départementaux pouvant assurer le relais de telle ou telle demande.

→ **Une action** : L'accueil est au cœur du projet « Centre Social ». En effet, au-delà du rôle d'information et d'écoute, l'accueil a une vocation « transversale » dans la vie du Centre, dans ce qu'il permet de :

- ❖ Créer du lien social en favorisant les échanges, en incarnant et transmettant les valeurs d'écoute, de respect et d'ouverture à l'autre.
- ❖ Constituer un observatoire ou un lieu de « veille sociale » sur les besoins, les difficultés, les richesses du quartier, de la ville ou du territoire en général.
- ❖ Constituer « une plaque tournante » de l'information, entre celle venant du centre social et celle venant des habitants et partenaires du territoire.
- ❖ Nourrir le projet et les actions du centre, à partir de l'écoute des besoins et des envies des habitants et en établissant avec eux une relation de partenariat et non d'assistance.
- ❖ Constituer une « machine à enrichir » les attentes ou expressions individuelles dans la perspective de démarches plus collectives.

Sur l'Accueil, considéré comme une « action » nous nous attacherons à :

- ❖ Se fixer quelques indicateurs collectifs autour d'un accueil de qualité : en quoi et comment pouvons-nous définir collectivement et évaluer une qualité d'accueil dans notre centre ?
 - Nombre des personnes accueillies (et évolution) ;
 - Diversité sociale et culturelle des personnes accueillies (et évolution) ;
 - Nombre de « propositions », de « questions » ou de « critiques » entendues à l'accueil transmises et reprises au sein du centre.
- ❖ Assurer le lien entre la fonction d'accueil et le projet global du centre.
- ❖ Maintenir le travail d'équipe pour la circulation de l'information sur l'actualité du centre social.
- ❖ Se fixer des règles communes sur les modalités de relais de la fonction d'accueil au sein d'une équipe.
- ❖ Organiser la prise en compte, le suivi collectif des besoins, attentes, difficultés, envies formulées /repérées. (y compris l'enregistrement des demandes ou contacts individuels en mettant en place des outils adaptés (cahier d'accueil consignant les divers contacts et suites données).
- ❖ Veiller à assurer le retour, auprès des personnes, de leurs demandes/ questions / souhaits qu'ils soient repris ou non par le centre social.
- ❖ Veiller aux possibilités de traduire des besoins/envies individuels en démarche collective.

Ainsi, l'accueil, c'est l'incessant aller/ retour entre le public et le projet ! Cette locaux du centre, peut également s'exercer en dehors des bâtiments par les relations nourries par les bénévoles et les professionnels au gré de leurs activités ou contacts. Présenter le Centre social et ses activités, écouter/entendre les besoins/envies des habitants : cette fonction « hors les murs » peut participer pleinement à la vie du centre. En cela, nous pouvons dire que « l'accueil » est au cœur du projet « centre social » mais aussi, qu'il est l'affaire de tous !

[Les fiches actions :](#)

Priorité

1

2

3

Un accueil de Qualité des personnes et des familles

Axe 2

Fiche Action n°1

Accueil Écoute et Orientation

Contexte

L'accueil, basé sur une écoute attentive, s'étend à proposer une offre globale d'informations, d'orientation, et de facilitations en matière d'accès aux droits au sens large, aux loisirs, surtout il est organisé de manière à recueillir les besoins des habitants et leurs idées de projets collectifs.

Responsable Action

Secrétaire d'accueil

Objectif général

Développer une offre globale d'information à destination des usagers du Centre Social et construire du lien.

Objectifs opérationnels

Aménager un espace d'accueil repéré et dédié
Créer un outil de recueil
Animer et gérer l'espace d'accueil

Description de l'action

Dans cette action, il y a plusieurs axes à développer et à construire :

1. Aménager un espace dédié et repéré :

Prendre en compte l'état des locaux du centre social, pour un premier temps, réfléchir avec les habitants du meilleur aménagement possible en l'état pour un accueil chaleureux.

Dans l'attente de rénovation ou déménagement.

2. L'espace d'accueil

Une fois les locaux adaptés, le centre social s'attache à valoriser et organiser un espace d'accueil adapté.

Les usagers seront associés à l'animation de cet accueil en mettant en avant la créativité des habitants.

La personne chargée de l'accueil s'attachera à mettre à jour les affichages afin de valoriser les actions internes et externes. Nous envisageons une mise à jour mensuelle.

La personne chargée de l'accueil ne travaillant pas à temps complet, le centre social s'attachera à évaluer au mieux les besoins pour apporter une réponse pertinente en termes de temps et d'horaires d'accueil.

3. Outiller l'accueil

En créant des outils adaptés et spécifiques qui faciliteront la valorisation de la fonction d'accueil et l'évaluation des attentes et besoins des usagers.

Acquérir le matériel nécessaire au bon fonctionnement de l'accueil (standard téléphonique...)

	<p>4. Recueillir les besoins et veiller à ce qu'une réponse</p> <p>Création d'un outil de suivi des demandes individuelles sous forme de tableau en fonction des envies des personnes. La personne chargée de l'accueil complétera l'outil avec l'ensemble des éléments nécessaires à la prise en compte de la demande (nom - prénom - coordonnées - type de demande...) cet outil permettra un traitement individuellement et collectivement afin de pouvoir développer les activités correspondantes.</p>
Public cible	L'ensemble des personnes se présentant à l'accueil (habitants, partenaires, bénévoles...)
Partenaires associés	Les organismes sociaux, les professionnels du centre social, les services administratifs...
Date prévisionnelle de mise en œuvre	2023
Durée et fréquence	Au long court tout au long de l'année
Nombre de participants prévisionnels	2350 personnes en moyenne par an.
Moyens mis en œuvre	
Humains	1 secrétaire en charge de l'accueil 0.8 ETP 1 adulte relais 0.2 ETP L'ensemble de l'équipe mobilisable sur l'action en interne et externe.
Matériels	Standard téléphonique, 1 PC, 1 espace dédié, 1 bureau, 1 fauteuil, panneau d'affichage, 1 photocopieur.
Financiers	3 000 € Financements : CAF, Mairie, CD.
Evaluation	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : feuilles de présence, compte rendu de réunions.	
Quantitative	Nombre de personnes accueillies sur un mois. Nombre de personnes accueillies sur une année civile. Nombre de demandes individuelles et/ou collectives Nombre d'activités développées en réponse. Des demandes individuelles et/ou collectives. Aménagement de l'accueil : 2/ trimestre
Qualitative	Enquête de satisfaction sur l'accueil auprès des usagers : 70% des personnes sont satisfaites
Effets attendus	
Les usagers et les habitants repartent contents d'avoir trouvé une écoute et des réponses et qu'ils aient envie de revenir.	

Priorité

1

2

3

Axe 2	Accueillir et accompagner les habitants et les adhérents
Fiche Action n°2	Adapter les locaux
Contexte	Le centre social étant bien implanté au cœur du quartier n'est pas visible de l'extérieur. D'autre part, ils ne sont pas adaptés et ne permettent pas un accueil propice.
Responsable Action	Direction
Objectif général	Améliorer la visibilité du centre social Agrandir le centre social pour y développer de nouvelles actions Offrir un espace d'accueil et cadre de travail agréable et sécurisé
Objectifs opérationnels	Créer un groupe de travail Aménager l'accueil Définir un plan pluriannuel d'investissement.
Description de l'action	<p><u>Création d'un groupe de travail :</u> Un groupe de travail est mis en place entre les habitants, l'équipe, les élus et les partenaires afin de réfléchir à l'aménagement des locaux. Le groupe de travail sera amené à réfléchir sur les différentes hypothèses permettant de mettre en lien le projet social et les locaux. Pour se faire, des pistes de travail devront être réfléchies :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La rénovation et le réaménagement de l'espace actuel avec l'ouverture d'un nouveau local adjacent qui permet un léger agrandissement du Centre Social. 2. Le déménagement du centre social dans un local adapté. <p><u>Aménager l'accueil :</u> En lien avec un groupe d'habitants l'aménagement de l'accueil sera réfléchi et devra donner lieu à une organisation dynamique répondant aux attentes des habitants. Les usagers seront associés pour déterminer les agencements.</p> <p>Un plan pluriannuel d'investissement sera travaillé et déposé auprès des financeurs potentiels afin de pouvoir répondre aux besoins.</p>
Public cible	Les habitants, usagers du centre social Les professionnels du centre social Les partenaires
Partenaires associés	Habitat du Gard - CAF - Ville - Conseil départemental - Etat
Date prévisionnelle de mise en œuvre	De juin 2023 à janvier 2024
Durée et fréquence	6 mois

Nombre de participants prévisionnels	8
Moyens mis en œuvre	
Humains	1 directeur - l'équipe du centre social - 1 administrateur - 3 bénévoles -
Matériels	/
Financiers	Investissement
Evaluation	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : feuilles de présence, compte rendu de réunions.	
Quantitative	Nombre de réunion du groupe de travail : 4 Nombre de partenaires et habitants présents aux rencontres : 50%
Qualitative	Travaux d'aménagement effectués. Convention de location du centre social PPI validé et autorisé par les financeurs.
Effets attendus	
Une vie professionnelle améliorée, un centre social plus attractif et plus visible	

Le centre social veillera ces 4 prochaines années à déployer des outils de communication adaptés afin de s'inscrire et être visible et repéré dans la cité.

Cet axe devra tenir compte de la communication interne et externe :

Pour se faire, le projet s'articulera autour des objectifs suivants :

- Communiquer de manière globale sur les actions du centre social :
 - Animer l'espace d'accueil,
 - Définir un plan de communication
- Faire connaître les actions et coordonner ses actions en lien avec les projets de territoire
- Adapter et utiliser tous les supports de communication, notamment en améliorant la visibilité numérique
- Développer et formaliser les partenariats afin de faire connaître notre structure et mieux informer sur notre projet.
- Organiser des évènements de communication (Vœux aux bénévoles et salariés...)
- Outiller les professionnels des outils de communication adaptés au service du projet social (téléphonie, internet, formation...)

Objectif 1 : Définir une politique de communication et améliorer la visibilité des actions

La communication passe par l'analyse des outils à la disposition à l'heure actuelle, nombreux, non maîtrisés, sans compétence particulière.

Le centre social dont l'axe communication reste à construire doit également passer par l'outillage nécessaire des professionnels, tant en termes de matériel, développement de compétences.

Le centre social représente un équipement incontournable dans la ville mais peu repéré. L'objectif sera donc de mener une étude des besoins et nous faire aider d'un communicant afin de pouvoir déployer une communication adaptée en interne comme en externe.

Objectif 2 : Développer et formaliser les partenariats

Notre structure, du fait de sa taille et de la grande diversité des actions proposées, est souvent mal identifiée. On remarque un manque de visibilité de nos offres de services et de nos manifestations. La mobilisation du public est souvent difficile, notamment sur les manifestations transversales

[Les fiches actions :](#)

Priorité

1

2

3

Axe 3	Améliorer et développer la Communication
Fiche Action n°1	Comités techniques d'actions
Contexte	Le territoire de Bagnols sur Cèze compte de nombreux opérateurs, qui travaillent sur des liens opérationnels. Un besoin de coordination des actions a été repéré.
Responsable Action	Animateurs référents de secteur
Objectif général	Coordonner les actions
Objectifs opérationnels	Mettre en place des comités techniques partenariaux
Description de l'action	<p>Les comités techniques composés des partenaires opérationnels et institutionnels des actions se réuniront trois fois par an :</p> <p>Une fois en début d'année (février) pour bilancer les actions N-1 et définir les objectifs annuels, mettre à jour ou construire les fiches actions et programmer le déroulé des actions.</p> <p>Cette rencontre permettra de partager un diagnostic, échanger sur les projets de chacun, construire des projets concertés et complémentaires, planifier les actions.</p> <p>Une fois en juin pour faire un point d'étape intermédiaire, une fois en septembre pour un deuxième point d'étape.</p>
Public cible	Partenaires et animateurs
Partenaires associés	CAF, CD, Ville, MDS, Etat, agglomération, CMP, CAMPS, établissements scolaires, associations...
Date prévisionnelle de mise en œuvre	Septembre 2023
Durée et fréquence	3 */an/secteur
Nombre de participants prévisionnels	Entre 10 et 15 participants par secteur
Moyens mis en œuvre	
Humains	Animateurs - secrétaire d'accueil : 0.10 ETP
Matériels	Vidéo projecteur
Financiers	4 150 €
Evaluation	

L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : feuilles de présence, compte rendu de réunions.	
Quantitative	<p>Nombre de collectifs annuels : 3 */nombre de projets annuels</p> <p>Nombre de participants par collectif : 60% des personnes invitées sont présentes</p> <p>Nombre de projets co-construits : au moins 2/an</p>
Qualitative	60% des invités sont présents
Effets attendus	
Meilleure connaissance des partenaires, du territoire, diagnostic territorial enrichi, orientations fluides, réponses co - construites aux problématiques de territoires repérés, meilleure coordination des agendas, meilleure visibilité des actions.	

Priorité

1

2

3

Axe 2	Améliorer et développer la Communication
Fiche Action n°2	Commission Communication
Contexte	Notre structure, du fait de sa taille et de la grande diversité des actions proposées, est souvent mal identifiée. On remarque un manque de visibilité de nos offres de services et de nos manifestations. La mobilisation du public est souvent difficile, notamment sur les manifestations transversales
Responsable Action	Secrétaire en charge de l'accueil
Objectif général	Améliorer la lisibilité du centre social et la communication externe
Objectifs opérationnels	<p>Créer un comité rédactionnel</p> <p>Communiquer via la presse et les radios</p> <p>Créer des panneaux de signalétique</p> <p>Perfectionner les outils existants (réseaux sociaux, site internet, affichages, plannings d'activités...)</p> <p>Mettre en place un écran d'accueil</p> <p>Former la secrétaire en charge de l'accueil aux différents outils</p>
Description de l'action	<p>Créer un comité rédactionnel :</p> <p>Composé d'habitants, d'élus et de bénévoles, le comité rédactionnel aura pour mission d'organiser la communication du centre social.</p> <p>Pour se faire, un état des lieux des moyens humains et matériels sera établi au moyen d'un sondage, papier et numérique, afin d'évaluer l'efficacité des outils existants et de mieux connaître les habitudes des personnes pour s'informer. (Diffusion et analyse)</p> <p>La commission communication se réunira une fois par trimestre.</p> <p>Communiquer via les partenaires, la presse et la radio :</p> <p>La secrétaire en charge de l'accueil créera une liste de diffusion des informations à qui elle communiquera l'ensemble des informations (programmations...)</p> <p>Elle veillera également à transmettre les programmes à la presse locale.</p> <p>Créer des panneaux signalétiques :</p> <p>En lien avec la collectivité il sera retravaillé la signalétique du centre social afin que l'accessibilité et la visibilité soit plus importante sur l'ensemble de la ville.</p> <p>Perfectionner les outils existants :</p> <p>Suite à l'état des lieux des outils existants, la secrétaire en charge de l'accueil en lien avec le comité rédactionnel proposeront un plan de communication et une gestion des outils à la disposition du centre social pour communiquer notamment au travers des outils numériques. Elle veillera de manière régulière à transmettre les informations aux adhérents sur les canaux de communications.</p>

	<p>Mettre en place un écran d'accueil : Un écran sera installé à l'accueil afin de pouvoir communiquer.</p> <p>Former la secrétaire : Afin de pouvoir mener l'ensemble des actions, une formation sur l'ensemble des outils sera nécessaire pour la secrétaire afin de développer ses compétences en la matière.</p>
Public cible	Les salariés et les bénévoles
Partenaires associés	Salariés. Prestataires de communication. Presse et radio. Services des partenaires
Date prévisionnelle de mise en œuvre	Février 2024 : évaluation des outils de communication du centre social Avril 2024 : mise en place de la commission Septembre 2024 : formation de la secrétaire Tous les trimestres : réunion de la commission
Durée et fréquence	Une réunion par trimestre
Nombre de participants prévisionnels	8 membres de la commission
Moyens mis en œuvre	
Humains	1 secrétaire d'accueil : 0.10 ETP
Matériels	Ordinateurs - téléphone - tv d'accueil
Financiers	10 000 € - FPT
Evaluation	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : feuilles de présence, compte rendu de réunions.	
Quantitative	<p>Nombre de publications sur les réseaux : une publication par semaine</p> <p>Nombre d'abonnés aux pages des réseaux sociaux : augmentation de 10% par an</p> <p>Nombre de followers sur les réseaux sociaux.</p> <p>Fréquentation du site.</p> <p>Nombre de nouveaux adhérents. Augmentation de la fréquentation sur l'évènementiel</p>
Qualitative	<p>Augmentation de la fréquentation sur l'évènementiel</p> <p>Revue de presse</p>
Effets attendus	
<p>Les partenaires, financeurs et habitants connaissent mieux les activités et les projets du Centre Social.</p> <p>Présence accrue du Centre social dans la presse locale, les réseaux sociaux et les radios.</p> <p>Accroissement de la fréquentation sur nos évènements.</p> <p>Valorisation de nos actions.</p> <p>Amélioration de notre image</p>	

Priorité

1

2

3

Axe 3	Améliorer et développer la Communication
Fiche Action n°3	Démarche qualité et participation des habitants
Contexte	L'accueil assure un rôle essentiel fondé sur l'écoute, sa vocation principale est de recueillir les attentes, besoins, envies des habitants, et constitue un relais important pour l'équipe professionnelle et bénévole. La multiplicité des activités entraîne de la cohabitation et parfois un manque de lisibilité pour les usagers. Suite à cela, un travail de réflexion sur l'aménagement et l'organisation des espaces est nécessaire, afin d'améliorer l'accueil et favoriser les échanges. L'évaluation du projet met en lumière l'importance de la fonction accueil dans le centre social, et son appropriation par tous pour une qualité de service. Il demeure un enjeu fort pour le projet social 2024-2027, dans le souci de maintenir une qualité d'accueil pour nos publics et bénévoles.
Responsable Action	Secrétaire d'accueil
Objectif général	Valoriser la fonction d'accueil
Objectifs opérationnels	<p>Mettre en place des réunions d'informations auprès des habitants</p> <p>Mettre en place un outil de recueil des besoins des habitants</p> <p>Transmettre les informations aux usagers</p> <p>Communiquer régulièrement sur le fonctionnement du centre</p> <p>Développer une veille sociale pour recenser les besoins et attentes des habitants,</p> <p>Mettre en place un espace d'informations évolutif et participatif pour tous,</p> <p>Permettre l'investissement de bénévoles dans la fonction accueil en garantissant la qualité du service aux publics</p>
Description de l'action	<p>La mise en place d'une veille sociale assurée par la secrétaire d'accueil se formalise par une écoute active des habitants et usagers, l'accueil se charge d'orienter auprès de nos partenaires.</p> <p>Un outil de recueil des besoins sera également créé en concertation avec un groupe d'usagers, habitants et bénévoles afin que celui-ci soit repérer accessible et adapté au public accueilli.</p> <p>Les recensements des demandes des habitants sont communiqués sous forme de synthèse auprès de l'équipe qui fait le lien sur les animations.</p> <p>Un temps de travail réunissant professionnels et bénévoles, sera mis en place pour échanger sur l'aménagement de l'espace d'accueil.</p> <p>Visite de centres sociaux pour découvrir d'autres méthodes de travail et fonctionnement.</p> <p>Organisation d'un temps de formation en interne des bénévoles de l'accueil.</p> <p>1 fois par semestre la secrétaire d'accueil organise une réunion d'information pour les nouveaux habitants et adhérents afin de présenter le centre, les activités, l'équipe, les programmes et ainsi recenser les besoins des participants.</p> <p>Une fois par trimestre une enquête de satisfaction est mise en place auprès des usagers et des partenaires.</p>

Public cible	Secrétaire d'accueil adhérents et habitants
Partenaires associés	CAF - centres sociaux
Date prévisionnelle de mise en œuvre	Septembre 2023
Durée et fréquence	1 fois par trimestre pour les réunions *2.5 heures
Nombre de participants prévisionnels	10 participants aux réunions trimestrielles 1800 personnes accueillies par an au sein du centre social
Moyens mis en œuvre	
Humains	0.56 ETP secrétaire d'accueil
Matériels	
Financiers	20 000 €
Evaluation	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : feuilles de présence, compte rendu de réunions, rapport et synthèse de rapport.	
Quantitative	Le nombre des demandes recensées à l'accueil, - Nombre de bénévoles assurant la fonction de l'accueil, - nombre de bénévoles formés
Qualitative	La satisfaction des usagers, par la mise en place d'une enquête de satisfaction auprès des publics.
Effets attendus	
Les habitants sont satisfaits de l'accueil proposé	
Un accueil au cœur du projet social. Des bénévoles en capacité de fournir un accueil de qualité. Des habitants qui se sont approprié l'espace d'accueil et le font vivre.	

Priorité

1

2

3

Axe 3	Améliorer et développer la Communication
Fiche Action n°4	K'fé des partenaires
Contexte	Le centre social travaille en lien avec beaucoup de partenaires sur le territoire, la secrétaire d'accueil doit être en capacité d'orienter au mieux en interne et externe. Un besoin de meilleure connaissance inter institution s'avère nécessaire
Responsable Action	Secrétaire d'accueil
Objectif général	Tisser un maillage territorial partenarial Recenser les partenaires locaux Développer une meilleure connaissance des structures Valoriser les actions par une communication de proximité adaptée
Objectifs opérationnels	Mettre en place des petits déjeuners partenariaux
Description de l'action	Le centre social organise des rencontres entre partenaires une fois tous les deux mois, afin de développer une transversalité à travers les différentes actions à mettre en place. Il réunit les acteurs du territoire dans un cadre de convivialité propice aux échanges et collaborations. Il élabore un outil de communication qui recense les coordonnées des partenaires potentiels afin de faciliter les contacts mutuels.
Public cible	L'ensemble des partenaires opérationnels du centre social
Partenaires associés	CAF, CD, Ville, MDS, Etat, agglomération, CMP, CAMPS, établissements scolaires, associations...
Date prévisionnelle de mise en œuvre	Janvier 2024
Durée et fréquence	1 rencontre tous les deux mois 2 heures
Nombre de participants prévisionnels	Entre 10 et 15 participants
Moyens mis en œuvre	
Humains	Secrétaire d'accueil, directrice, animateur
Matériels	Besoins matériels pour supports de communication
Financiers	CAF, CD, Ville
Evaluation	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : feuilles de présence, compte rendu de réunions, outils créés	
Quantitative	Nombre de réunion : 5 rencontres annuelles Nombre de participants : au moins 50% des partenaires conviés

Qualitative

Créations d'outils de communication

Les partenaires sont satisfaits : évaluation menée lors de

Effets attendus

Rapprochements plus étroits entre partenaires du territoire

Meilleure communication et meilleure lisibilité des offres du territoire

Meilleur repérage des activités et événements du centre social auprès des partenaires et des habitants

Meilleure connaissance du territoire

Mobilisation du réseau

Nouveaux adhérents au centre social

Priorité

1

2

3

Axe 3	Développement des partenariats
Fiche Action n°5	Groupe Partenaires d'échange et d'enrichissement mutuel :
Contexte	Le centre Social accueille des personnes présentant un handicap notamment des personnes présentant des fragilités de santé mentale 3 partenaires du centre social ont partagé le diagnostic commun et s'interrogent sur l'accueil de ce public, l'orientation et la connaissance mutuelle entre structures.
Responsable Action	Animateur
Objectif Général	Améliorer l'accueil du public présentant un handicap
Objectifs opérationnels	Mettre en place des rencontres avec les acteurs du handicap
Description de l'action	Mise en place de rencontres trimestrielles : Une fois par trimestre les 3 partenaires organisent à tour de rôle les rencontres. Lors de ces rencontres les partenaires expriment leurs besoins et partagent leurs difficultés d'accueil. Ils échangent sur des problématiques communes et l'enrichissement mutuel en vue de mieux organiser l'accueil, l'orientation, l'accompagnement et la proposition d'activité du public accueilli par chacun.
Public cible	L'équipe du centre social et partenaires
Partenaires associés	GEM Cèzâme, SAVS, UNAPEI, ASVMT (UPSR de Coulorgue), Riposte sur le pilotage. Les actions pourront être élargies, en fonction de la thématique, aux UTASI et autres services départementaux, aux associations de solidarité locale, aux CCAS, aux services de l'Agglomération...
Date prévisionnelle de mise en œuvre	Mai 2023 dans le cadre de l'organisation des Semaines d'Information sur la Santé Mentale 2023
Durée et fréquence	Rencontre Comité partenarial 1 fois par trimestre (2h)
Nombre de participants prévisionnel	6

Moyens mis en œuvre

Humains	1 secrétaire d'accueil - 1 animateur
Matériels	Papier/crayon, ordinateur, salle, paper board, marqueur et tout matériel spécifique à l'action portée...
Financiers	Financement Globale de l'association

Evaluation

L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : les Compte rendu des rencontres, les bilans d'actions mises en place, questionnaire de satisfaction des participants en fin d'action et en fin d'année

Quantitative	Nombre de rencontre du comité : 4 Nombre de participants au comité : 6
Qualitative	Satisfaction des participants : 70 %

Effets attendus

Amélioration de l'accueil de l'orientation
Nouveaux adhérents au centre social

En lien avec les travaux menés en 2022, le projet devra s'articuler autour d'actions répondant aux besoins repérés lors du bilan et du diagnostic.

Le travail mené s'articulera donc autour des objectifs suivants :

1. Accompagner le bien vivre ensemble

Participer à la dynamique du PNRU en s'impliquant dans la cité sur le territoire des Passerelles sur Cèze décliné de la manière suivante :

- Organiser les groupes d'habitants : salons de quartiers, comités de quartier, expositions/expressions
- Développer des actions à visée émancipatrice
- Développer les initiatives
- Proposer des actions d'embellissement : micros chantiers, végétalisation des pieds d'immeubles
- Renforcer le conseil citoyen
- Développer les projets FPH (fond de participation des habitants), CIC (comités d'initiatives des habitants)

Le pouvoir d'agir est défini par Yann Le Bossé comme « un processus par lequel des personnes accèdent ensemble ou séparément à une plus grande possibilité d'agir sur ce qui est important pour elles, leurs proches ou la communauté à laquelle ils s'identifient ». Le pouvoir est considéré comme une « ouverture des possibles », il s'agit de sortir de l'injonction du devoir d'agir. L'identification du problème (le « caillou dans la chaussure ») doit se faire du point de vue de la personne (écoute active et sans jugement), il est nécessaire de l'impliquer dans la redéfinition du problème et des enjeux des acteurs impliqués et concernés. La posture de l'accompagnant est celle de passeur et doit être envisagée comme un allié stratégique et un soutien ponctuel. Il est important de prendre en compte le rythme de la personne, d'être à côté, ne pas prescrire mais avancer avec afin d'amener à une prise de conscience des ressources et des compétences de la personne (experte de vécu).

2. Accompagner et développer des actions collectives dans une démarche participative en soutenant les initiatives d'habitants et développant des ateliers adultes.

3. Développer des actions de prévention santé mobilisatrices décliné de la manière suivante :

- Organiser des dépistages de proximité (vaccination, tests auditifs, visuels, cardiorespiratoires, analyses d'urines et prélèvements sanguins...) en partenariat avec le réseau d'acteurs
- Organiser des temps d'information et de sensibilisation par thématique avec l'intervention de professionnels : ateliers d'échanges et d'informations
- Soutenir, accompagner et orienter vers les démarches de dépistages et de soins (parcours santé) : prise de RDV, recherche de spécialistes, relais de prise en charge, lien avec les mutuelles...

Il s'agit dans cet axe de travail de favoriser le développement du pouvoir d'agir des parents/habitants du territoire en les accompagnant dans l'émergence et l'organisation de microprojets.

Ainsi le projet

1. Veille aux besoins du territoire et à l'amélioration du cadre de vie avec :
 - Temps de présence sociale hebdomadaire avec l'appui de l'adulte relais
 - Rencontres en Pied d'Immeuble mensuelles avec les habitants
 - Organisation de salons de quartiers fixes annuel sur le cadre de vie
 - Création de comité de quartier en lien avec le conseil citoyen
 - Organisation de micro-chantiers (végétalisation des pieds d'immeuble en lien avec le PNRU)
2. Accompagnement de projets d'habitants
 - Organisation des événementiels sur le quartier
 - Accompagnement d'initiatives : exemple café des habitants, actions logement
3. Anime des activités hors les murs
 - Des animations en soirées (durant la période estivale)
 - Animation de proximité (aller à la rencontre + récolte besoin)

[Les fiches actions](#)

Priorité

1

2

3

Axe 4	Améliorer le cadre de vie des habitants et adhérents
Fiche Action n°1	Temps de présence sociale hebdomadaire
Contexte	Le centre social est implanté au cœur du quartier et est connu par certains habitants. Il y a plusieurs espaces sur le quartier où les habitants se rencontrent : pieds d'immeuble, espaces verts, espaces de loisirs
Responsable Action	Animateur
Objectif Général	Assurer une présence sociale sur les quartiers Mettre en place des temps d'aller vers spécifiques afin d'affiner les besoins Impulser le lien entre l'expression des besoins et la mise en place d'actions collectives Aller à la rencontre des Habitants afin de recueillir les besoins
Objectifs opérationnels	Mettre en place des salons de quartiers itinérants Rencontrer les habitants hors les murs Mettre en place des expos expression Créer un outil de reporting
Description de l'action	<p>Salon de quartier itinérant : "Maraude", 2 fois par semaine, sur les différents quartiers en politique de la ville pour recueillir : envie, idées, besoins, problématiques des habitants. Ce sont aussi des temps de diffusion d'informations et de relais pour les partenaires.</p> <p>Rencontre des habitants : Temps d'échange et de discussion avec les habitants d'une ou deux entrées d'immeuble pour envisager et accompagner les projets d'habitants</p> <p>Exposition/Expression Des temps de recueil de besoin fixe sur des lieux stratégiques 1 fois par mois</p> <p>Créer un outil de reporting afin de référencer les demandes/besoins/ perspectives</p>
Public cible	Les Habitants
Partenaires associés	La MAS, la Prévention Spécialisée de Riposte, le Conseil Citoyen, service politique de la ville de la Commune, La ruche Numérique, médiateur de la ville (CLSPD)
Date prévisionnelle de mise en œuvre	Chaque année du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Durée et fréquence	Salon de quartier : 2 à 3 fois par semaine (mardi et jeudi en fin d'après-midi et certains samedis en après-midi) Rencontres des habitants : une fois par mois par lieux d'implantation

Nombre de participants prévisionnels	800 Salon de quartier : 600 Exposition/Expression : 145 Rencontre des habitants : 50 Rencontres partenaires : 5 différents
Moyens mis en œuvre	
Humains	1 animateur 1 médiatrice relais
Matériels	Papier/crayon, ordinateur, affiches, barnum, minibus (transport matériel)
Financiers	Financement Globale de l'association et Contrat de ville
Evaluation	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : carnet de bord actions, questionnaires thématiques, Compte rendu de rencontre partenaires, outils de reporting.	
Quantitative	Nombre d'actions mises en place : 50 Nombre de personnes différentes rencontrées : 10 par action Nombre de partenaires participants : 8 Fréquentation des temps de rencontres partenariales.
Qualitative	Satisfaction des participants : 70% des participants sont satisfaits
Effets attendus	
Meilleures réponses aux attentes des familles et des habitants Développement d'actions d'habitants	

Priorité

1

2

3

Axe 4	Améliorer le cadre de vie des habitants et adhérents
Fiche Action n°2	Rencontres en Pied d'Immeuble
Contexte	Le centre social est implanté au cœur du quartier et est connu par certains habitants. Il y a plusieurs espaces sur le quartier où les habitants se rencontrent : pieds d'immeuble, espaces verts, espaces de loisirs
Responsable Action	Animateur
Objectif Général	Favoriser la rencontre avec les habitants au plus proche de leur lieu de vie
Objectifs opérationnels	Organiser des rencontres collectives en pied d'immeuble Accompagner les projets
Description de l'action	<p><u>Rencontres collectives en pied d'immeuble :</u></p> <p>1 fois par mois pendant 1 heure l'animateur va à la rencontre des habitants en organisant des temps d'échange et de discussion avec l'ensemble des habitants (quel que soit leur âge de l'enfant au séniors).</p> <p>Ces rencontres permettent également à l'animateur de recueillir les besoins des habitants sous forme de carnet de bord qui est ensuite analysé pour travailler des projets collectifs.</p> <p><u>Accompagner les projets :</u></p> <p>Ces rencontres favorisent l'émergence de projets d'habitants qui seront alors accompagnés dans la construction et la mise en œuvre par l'équipe du centre social.</p> <p>Ces rencontres sont mises en place dans des lieux stratégiques où les habitants envisagent ou se sont mobilisés sur des actions collectives d'amélioration du cadre de vie.</p>
Public cible	Les Habitants
Partenaires associés	La MAS, la Prévention Spécialisée de Riposte, le Conseil Citoyen, service politique de la ville de la Commune, Les Compagnons Bâisseurs
Date prévisionnelle de mise en œuvre	Chaque année du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Durée et fréquence	1 fois par mois pour chaque lieu d'implantation pendant 1h
Nombre de participants prévisionnels	80
Moyens mis en œuvre	
Humains	1 animateur 1 médiatrice relais

Matériels

Papier/crayon, ordinateur, affiches, minibus (transport matériel)

Evaluation

L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : Compte rendu de rencontre, outils de reporting.

Quantitative

Nombre de rencontres collectives en pied d'immeubles : 10
 Nombre de projets accompagnés par an : 6
 Nombre de personnes différentes rencontrées : 50

Qualitative

Analyse du carnet de bord de l'action
 Satisfaction des participants : 70%

Effets attendus

Amélioration du cadre de vie
 Réduction des problématiques

Priorité

1

2

3

Axe 4	Améliorer le cadre de vie des habitants et adhérents
Fiche Action n°3	Salons de Quartier Fixe sur le cadre de vie
Contexte	<p>Le centre social est implanté au cœur du quartier et est connu par certains habitants. Il y a plusieurs espaces sur le quartier où les habitants se rencontrent : pieds d'immeuble, espaces verts, espaces de loisirs</p> <p>Un grand nombre d'habitants ont essayé de mettre en place individuellement des actions mais les retours et réponses les ont amené au sentiment de désillusion et de démobilitation</p>
Responsable Action	Animateur
Objectif Général	<p>Aller à la rencontre des Habitants lors de temps fort collectifs</p> <p>Impulser le lien entre l'expression des besoins et la mise en place d'actions collectives</p>
Objectifs opérationnels	Organiser des salons de quartier fixes
Description de l'action	<p>2 quartiers fixes sont organisés par an de 2 heures</p> <p>Préparation : La préparation des salons de quartiers fixes passe dans un premier temps par l'organisation de rencontre avec les partenaires afin de préparer les salons de quartiers fixes.</p> <p>Salon de quartier fixe : Des barnums sont montés sur un lieu de passage stratégique d'habitants afin d'apporter le débat et l'échange entre habitants concernant des problématiques majeures et mobilisatrices (récurrentes dans les retours d'habitants) en vue de la mise en place d'action collectives visant à améliorer les conditions de vie des habitants.</p>
Public cible	Les habitants
Partenaires associés	La MAS, le secours populaire, la ruche numérique, le conseil citoyen, association riposte (Prévention Spécialisée et Pôle Médiation Santé), différents services de la commune de Bagnols (Service politique de la ville, services techniques...) et les médiateurs de la ville (CLSPD)
Date prévisionnelle de mise en œuvre	2024
Durée et fréquence	2 fois par an 2 heures
Nombre de participants prévisionnels	60

Moyens mis en œuvre

Humains	1 animateur 1 adulte relais
Matériels	Papier/crayon, ordinateur, affiches, barnum, minibus (transport matériel), Tableau Paperboard ...
Financiers	Financement Globale de l'association et Contrat de ville

Evaluation

L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : Les paper (paperboard) et différents outils d'expression utilisés lors de ces actions (écrits, dessins, témoignage vidéo...), émargement, CR des rencontres de préparation, Bilan concerté de l'action, outils d'évaluation de l'action par le public

Quantitative	Nombre de salons de quartiers fixes : 2 Nombre d'habitants participants : 60 Nombre de partenaires participants : 12 Nombre de rencontre de préparation : 2
Qualitative	Satisfaction des participants : 70 % des habitants sont satisfaits

Effets attendus

Amélioration du cadre de vie

Priorité

1

2

3

Axe 4	Améliorer le cadre de vie des habitants et adhérents
Fiche Action n°4	<p style="text-align: center;">Accompagnement de projets d'habitants: Accompagnement de la création de comité d'habitants en lien avec le Conseil Citoyen</p>
Contexte	<p>Le centre social est implanté au cœur du quartier et est connu par certains habitants. Il y a plusieurs espaces sur le quartier où les habitants se rencontrent : pieds d'immeuble, espaces verts, espaces de loisirs</p> <p>Un grand nombre d'habitants ont essayé de mettre en place individuellement des actions mais les retours et réponses les ont amené au sentiment de désillusion et de démobilisation</p>
Responsable Action	Animateur
Objectif Général	Soutenir le développement du pouvoir d'agir des habitants
Objectifs opérationnels	Créer un comité d'habitants
Description de l'action	<p>En fonction des attentes et des besoins repérés, l'animateur accompagne les projets des habitants. Pour 2023, l'action phare est celle de la création d'un comité d'habitants en lien avec le conseil citoyen.</p> <p>Mobilisation du comité d'habitants : Phase 1 : au départ des salons de quartiers fixes dans une logique de continuité. Phase 2 : Inviter les premiers habitants mobilisés à communiquer sur la démarche afin d'y associer les habitants Phase 3 : Communiquer au travers des rencontres en pied d'immeuble</p> <p>Accompagnement dans l'émergence de situations problématiques : Mise en place de premières rencontres permettant au comité de faire société et aussi d'exprimer les situations problèmes que les habitants rencontrent. Priorisation de ces situations afin de mettre en place une chronologie des actions d'amélioration.</p> <p>Accompagnement de la construction d'actions collectives issues de la situation problématique : Définition des pistes de solutions possibles, choix d'une première action, accompagnement (et transmission) méthodologique dans la mise en œuvre de l'action (du constat à l'évaluation). Posture de guide par l'équipe du centre social.</p> <p>Evaluation concertée : mis en place de temps d'évaluation avec le groupe pour : évaluer sa progression, sa "professionnalisation", son autonomisation</p>
Public cible	Les adhérents du centre social
Partenaires associés	Le conseil citoyen, Le service Politique de la Ville (Fond de Participation des Habitants) et association œuvrant dans le cadre de la défense des droits ou dans l'amélioration du cadre de vie (exemple DAL)

Date prévisionnelle de mise en œuvre	Chaque année du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Durée et fréquence	2 h tous les 15 jours
Nombre de participants prévisionnels	25
Moyens mis en œuvre	
Humains	1 animateur
Matériels	Papier/crayon, ordinateur, téléphone portable, Tableau Paperboard ...
Financiers	Financement Globale de l'association et Contrat de ville
Evaluation	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : les synthèses des rencontres, les retours des habitants du comité, l'évaluation de l'accompagnement	
Quantitative	Nombre d'habitants participants : 25 Nombre de personnes présentes sur les réunions : 60% Nombre de rencontre du comité : 18 Nombre d'actions collectives pouvant émerger : 4
Qualitative	Satisfaction des participants : 70 % des habitants sont satisfaits
Effets attendus	
Amélioration du cadre de vie	

Priorité

1

2

3

Axe 4	Améliorer le cadre de vie des habitants et adhérents
Fiche Action n°5	Micro-chantiers (Végétalisation des pieds d'immeuble en lien avec le PRU)
Contexte	<p>Les pieds d'immeuble sont laissés à l'abandon voire parfois servent de déchetterie ou d'espace d'encombrant.</p> <p>Lors des veilles sociales hebdomadaires, des salons de quartier fixe, des expositions-expressions, des rencontres en pied d'immeuble ou d'événementiel les habitants remontent le besoin d'aménager les espaces en pied d'immeuble et l'accompagnement nécessaire pour y parvenir.</p> <p>La mairie de Bagnols sur Cèze favorise cette végétalisation au travers d'un soutien et d'une dynamique de promotion de la végétalisation</p>
Responsable Action	Animateur
Objectif Général	<p>Améliorer le cadre de vie</p> <p>Favoriser les initiatives collectives d'habitants</p>
Objectifs opérationnels	Mettre en place et accompagner des micro chantiers d'habitants
Description de l'action	<p>Phase de mobilisation d'habitants sur le lieu envisagé : Après avoir repéré le besoin et le lieu, nous invitons les habitants à mobiliser les autres habitants en construisant ensemble une première rencontre devant le lieu d'implantation. Cette rencontre permet de fédérer et que chacun soit informé, tout comme de dessiner les premiers contours de la mise en œuvre. Prise de rendez-vous pour la première action en fonction de la disponibilité de chacun</p> <p>Phase de mise en œuvre : En fonction des idées qui ont émergées, l'animateur propose des ateliers mensuels différents (nettoyage, désherbage, construction de bac, plantation, décoration...). Lors de cette phase de mise en œuvre nous privilégions le vivre ensemble (avec des temps conviviaux de clôture de l'atelier comme un goûter partagé), l'entraide ainsi que les relations parents/enfants</p> <p>Phase d'évaluation : Cette évaluation se fait en deux temps : après chaque atelier et après chaque grand chantier terminé. Elle sert à transmettre des outils d'organisation, mesurer le degré de satisfaction, le degré de progression et de prévoir la perspective de nouveaux ateliers.</p> <p>Phase d'ajustement : cette phase est mise en œuvre lorsque le groupe s'essouffle et donc sert à la remobilisation. Elle permet aussi de réévaluer les besoins et d'envisager la recherche de financement (Fond de Participation des Habitants par exemple)</p>
Public cible	Les adhérents du centre social

Partenaires associés	Le service politique de la ville, La prévention spécialisée (bâisseurs quand le projet d'habitants touche plus l'ame (la cage d'escalier), Association PLURIELS
Date prévisionnelle de mise en œuvre	Chaque année du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Durée et fréquence	1 demi-journée par mois
Nombre de participants prévisionnels	60
Moyens mis en œuvre	
Humains	1 animateur 1 adulte relais
Matériels	Papier/crayon, ordinateur, affiches, minibus (transport matériel), Tableau Paperboard, matériel de bricolage (outils + peinture), matériel de jardinage...
Financiers	Financement Globale de l'association et Contrat de ville
Evaluation	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : outils de reporting spécifique, synthèse de la rencontre d'habitants (évaluation d'atelier + évaluation d'un chantier),	
Quantitative	Nombre d'habitants participants : 60 Nombre de participants assidus : 25 % Nombre de partenaires participants : 50% Nombre de micro-chantier mis en place : 2 par an
Qualitative	Analyse du carnet de bord d'action : Nature des micro-chantiers Evolution visuelle du territoire : Amélioration Satisfaction des habitants : 70 % des habitants
Effets attendus	
Appropriation du pied d'immeuble par les habitants Lien social développé par les habitants d'un même immeuble Nouveaux adhérents au centre social	

Priorité

1

2

3

Axe 4	Améliorer le cadre de vie des Habitants
Fiche Action n°6	Fêtes de quartiers
Contexte	<p>Le centre social est à l'initiative de la mise en place de deux fêtes de quartier sur son territoire d'implantation depuis de nombreuses années (Pique-nique des Familles jusqu'en 2017, puis "SKNO en Fête" et le Quartier d'automne). Ces fêtes sont très attendues par les habitants</p> <p>Les habitants expriment régulièrement le besoin d'animation dans leur quartier</p>
Responsable Action	Animateur
Objectif Général	<p>Développer l'animation dans les quartiers au travers de temps festifs mis en place avec les habitants et partenaires dans une démarche participative</p> <p>Favoriser la participation des habitants</p> <p>Valoriser les savoir-faire, les compétences et l'implication des habitants</p>
Objectifs opérationnels	Mettre en place 2 fêtes dans l'année sur les quartiers
Description de l'action	<p>L'animateur référent, soutenu par la médiatrice relais, met en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des <u>rencontres mensuelles</u> regroupant habitants et partenaires afin de construire les événements suivant un rétroplanning organisationnel - Des familles sont mobilisées en amont (programme de l'association, temps d'aller vers) pour participer aux rencontres - Lors de ces rencontres sont définis : la thématique, les animations, l'organisation de la petite restauration (autofinancement de projets d'habitants privilégiés), la communication, l'implantation, l'animation ainsi que le déroulement - SKNO en Fête se déroule le premier soir des vacances d'été, Quartier d'automne se déroule durant les vacances d'automne.
Public cible	Les habitants
Partenaires associés	<p>Les services de la communes (politique de la ville, services techniques...), la MAS, l'Association PLURIELS, La prévention spécialisée de RIPOSTE, les Petits Débrouillards, le SDIS 30, l'UFOLEP 30, le secours populaire, Les Compagnons Bâisseurs, la Ruche Numérique, Le Conseil Citoyen</p> <p>...</p>
Date prévisionnelle de mise en œuvre	Chaque année
Durée et fréquence	1 réunion par mois : 1h30

	1 soirée pour Skno en fête 1 après midi pour la fête d'automne
Nombre de participants prévisionnels	900
Moyens mis en œuvre	
Humains	1 animateur 1 adulte relais
Matériels	Papier/crayon, ordinateur, affiches, barnum, minibus (transport matériel), Tableau Paperboard, matériel spécifique aux animations et matériels mis à disposition par la mairie (Barrières de sécurité, tables, chaises, scènes...) ...
Financiers	Financement Globale de l'association et Contrat de ville
Evaluation	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : les Compte rendu des réunions, Une rencontre de bilan pour Chaque Fête, Et lors de la fête des outils de recueil de l'avis des habitants	
Quantitative	Nombre d'habitants participants : 900 Nombre de partenaires participants : 60% des partenaires conviés. Nombre de rencontres d'organisation : 12
Qualitative	Satisfaction des participants : 70% Satisfaction des habitants impliqués dans la préparation : 70% Satisfaction des partenaires : 70%
Effets attendus	
Autonomie des habitants dans le développement de projets et animation de quartier.	

Priorité

1

2

3

Axe 4	Améliorer le cadre de vie des habitants et adhérents
Fiche Action n°7	Les ateliers Adultes
Contexte	Le centre Social les Passerelles sur Cèze est implanté au cœur du quartier et est repéré par les habitants comme un lieu de ressources et de développement des possibles. Il y a quelques années des habitants ont exprimé la demande de développement d'ateliers pour les adultes : autour de la couture et du jardinage
Responsable Action	Animateur
Objectif Général	Transmettre des savoirs faire
Objectifs opérationnels	Mettre en place des ateliers créatifs
Description de l'action	<p>Deux types d'ateliers sont proposés à l'heure actuelle mais sont amenés à évoluer en fonction des attentes et besoins des habitants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les ateliers couture : Ils se déroulent 2 fois par semaine et sont proposés par des bénévoles. Au cours de ces ateliers les participants apprennent des techniques (ourlets, repriser, retoucher...) et les mettent en pratique sur leur propre vêtement. Ces ateliers amènent aussi à l'échange et la discussion. De la place est aussi laissée à l'émergence de projets couture en lien avec les besoins du groupe ou au travers de sollicitation de projets portés par le centre social ou ses partenaires - Les ateliers Jardin : Est proposé un atelier hebdomadaire afin de gérer une parcelle de jardin sur "les Jardins en Cèze". Cette parcelle est en gestion depuis 2016. Lors de ces ateliers les participants, sous la houlette de bénévoles et de la médiatrice relais, apprennent des techniques autour du jardinage (la permaculture, réalisation de semis, gestes écocitoyens, compost, recyclage, ...) en fonction des saisons et des problématiques liées au changement climatique. Les participants peuvent ensuite venir individuellement, en famille ou entre participants en autonomie pour avancer sur les différents travaux réguliers mais aussi pour passer un moment hors de son logement ou de son quartier. Les techniques apprises permettent aussi le développement de végétalisation en pied d'immeuble sur les quartiers prioritaires dans le cadre de micro-chantier (voir fiche action se rapportant à ce sujet)
Public cible	Les adhérents du centre social
Partenaires associés	Le Service Espace Vert de la Commune, le secours populaire.
Date prévisionnelle de mise en œuvre	Chaque année du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Durée et fréquence	Couture : 2 fois 2h par semaine en dehors des vacances scolaire Jardin : 1 fois 2h par semaine en dehors des vacances scolaire

Nombre de participants prévisionnels	Couture : 60 personnes différentes Jardin : 10 familles soit 12 adultes + 21 mineurs
Moyens mis en œuvre	
Humains	1 adulte relais 2 bénévoles sur la Couture 1 bénévole sur le Jardin
Matériels	Matériel de couture (machine, fils...), du Tissus (souvent récupéré auprès du secours populaire) Matériel de Jardinage, la parcelle de 300 m ² sur les Jardins en Cèze
Financiers	Financement de fonctionnement + financement en contrat de ville
Evaluation	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : listing d'inscription, bilan trimestriel, rencontres formelles et informelles, bilan annuel, rapport d'activité	
Quantitative	Nombre d'ateliers mis en place : 72 Nombre de personnes participantes : 100 Nombre de bénévoles impliqués : 4
Qualitative	Satisfaction des participants : 80% Satisfaction des bénévoles : 90%
Effets attendus	
Des adhérents et bénévoles autonomes	

Priorité

1

2

3

Axe 4	Améliorer le cadre de vie des habitants et adhérents
Fiche Action n°8	Ateliers Prévention Santé
Contexte	<p>Les femmes accueillies au Centre Social exprime :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des inquiétudes du fait de l'absence de maîtrise des savoirs fondamentaux pour être en capacité de comprendre le langage médical - Difficulté à s'orienter vers les professionnels de santé adéquats - Importance du diabète - Retard sur les suivis médicaux
Responsable Action	Animateur
Objectif Général	Améliorer le bien être
Objectifs opérationnels	Mettre en place des ateliers autour de la santé en direction des femmes
Description de l'action	<p>Pour 2023, les ateliers prévention santé sont axés sur un projet répondant aux attentes et besoins spécifiques d'un groupe de femmes.</p> <p>Les Ateliers santé – mieux-être permettent d'agir sur plusieurs déterminants de la santé, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le lien social - L'autonomie - Leur place dans la vie de la cité - Les savoirs et les connaissances <p>Le projet aura lieu sur 10 mois avec différents ateliers thématiques répondant aux attentes du public rencontré sur les deux centres sociaux de la commune :</p> <p>1/ <u>Café-échanges « et si on parlait santé »</u></p> <p>1 lundi matin par mois, le café échange est proposé dans les locaux du centre social.</p> <p>Durant les premières séances l'équipe pluridisciplinaire recueille les différents besoins. Avec les participants nous définirons des thématiques d'actions à envisager. Cette démarche nous permet d'organiser un planning d'action.</p> <p>Les sujets proposés seront variés et adaptés aux échanges : La santé psychologique (stress, charge mentale...), le sein, la sexualité, la contraception, les difficultés relationnelles, Les démarches administratives – accès aux droits : mon compte santé, qu'est qu'une mutuelle, qu'est qu'un bilan santé, la prévention des accidents cardio-vasculaires, les maladies chroniques dont le diabète, les dépistages cancer...</p> <p>L'équipe d'animation s'appuiera sur des outils pédagogiques adaptés et ludiques.</p>

2/ Atelier Santé-nutrition

Atelier « théorie » et « cuisine » interactifs et participatifs sur le thème de la nutrition. Le but étant l'acquisition des connaissances et du savoir-faire permettant d'adapter son alimentation quotidienne à ses propres besoins.

Les Ateliers nutrition seront construits autour de thèmes Santé choisis avec les bénéficiaires de l'action : les modifications physiologiques liées à l'âge, l'équilibre alimentaire, lipides, graisses, acides gras dits essentiels, lire les étiquettes alimentaires, Adapter sa cuisine selon son ALD (Affection longue durée), l'hypercholestérolémie, les triglycérides et le diabète...

3/ Sport santé

Pour compléter les échanges santé et les ateliers nutrition des ateliers de gymnastique adaptée sont proposés. Le but est de mettre en place une atmosphère décontractée et conviviale tout en faisant un exercice physique. En effet, se réunir provoque d'excellentes opportunités pour créer des liens sociaux.

L'activité physique, dans quelles conditions ?

- Entraînement progressif, régulier, adaptés en groupes homogènes
- Tenir compte des motivations des personnes
- Chaussures et habits adaptés / possibilité d'accompagner un groupe dans l'achat du matériel nécessaire
- Travail sur : entraînement – stretching ; réentraînement musculaire ; gestes au quotidien ; équilibration et mémoire
- Exercice facile à reproduire à la maison entre les séances

Un bilan des capacités existantes sera établi au démarrage de l'atelier afin d'adapter au mieux les ateliers aux publics

4/Atelier de bien être relaxation et gestion du stress et des émotions

Les principaux objectifs sont :

- Expérimenter des exercices qui génèrent bien-être physique et mental
- Faire découvrir le corps pour mieux être à l'écoute de ses manifestations et de ses sensations
- Transmettre des outils simples et réutilisables pour commencer le plus rapidement possible une pratique autonome de la relaxation
- Identifier le ou les axes de travail propre à chaque participant et imaginer des stratégies permettant la poursuite aisée des exercices et ainsi devenir acteur de leur mieux-être.

Les exercices auront pour objectif d'éliminer les blocages, d'être à l'écoute de son corps, de libérer les tensions physiques dues au stress et aux mauvaises postures. En plus d'être stimulants, ces techniques permettent aux pratiquants d'atteindre un état de relaxation et de bien-être intérieur.

	Elles utilisent un vecteur commun : la respiration
Public cible	Les adhérentes du centre social
Partenaires associés	RIPOSTE (Pôle santé)
Date prévisionnelle de mise en œuvre	Janvier 2023
Durée et fréquence	Café échange : 1 lundi matin par mois (sauf été) Atelier nutrition : 1 par mois (sauf été) Atelier sport : 2 fois par mois (sauf été) Atelier bien être : 1 fois par mois (sauf été)
Nombre de participants prévisionnels	40 personnes par an
Moyens mis en œuvre	
Humains	1 animateur Adulte 1 animateur Adulte relais
Matériels	Salle, marqueur, tableau, papeterie, matériel sportif, cuisine + ustensile de cuisine,
Financiers	Subvention de fonctionnement + Contrat de ville
Evaluation	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : Bilans de rencontre "Café échange", bilans trimestriels avec les intervenants, les listes d'inscription, bilan annuel, questionnaire de qualité	
Quantitative	Nombre d'ateliers : 50 Nombre de participants par ateliers : entre 8 et 12 Nombre de thématiques santé abordées
Qualitative	Satisfaction des participants : 70% Satisfaction des partenaires : 70% Thématiques abordées Outils construit
Effets attendus	
Amélioration des conditions sanitaires des femmes Meilleure connaissances des dispositifs existants	

Priorité

1

2

3

Axe 4	Axe participation des habitants
Fiche Action n°9	Echange de savoirs intergénérationnel
Contexte	Nous avons des enfants et des jeunes qui nous sollicitent pour approfondir leurs connaissances et recherchent des adultes ayant des compétences spécifiques qui pourraient leur consacrer un temps d'échanges et de partages. Dans le but de répondre à ce besoin, le Centre Social organise une rencontre avec des adultes bénévoles participant à la vie du Centre Social afin de construire des réponses adaptées à ces enfants et ces jeunes.
Responsable Action	Secrétaire d'accueil
Objectif général	Favoriser l'échange de connaissance intergénérationnelle Favoriser l'autonomie et le développement personnel, familial et professionnel
Objectifs opérationnels	Organiser un Échange de savoirs intergénérationnels Repérer, recenser des personnes mobilisées dans l'échange de savoirs et organiser des pratiques planifiées Créer un collectif d'habitants bénévoles, acteurs impliqués sur les mises en pratique d'échanges de savoirs
Description de l'action	La secrétaire d'accueil tient à jour un document recensant les savoirs des adhérents. Lorsqu'un adhérent fait part d'un besoin, la secrétaire d'accueil l'a met en lien avec l'adhérent ayant la compétence recherchée. Elle organise la rencontre afin de mettre en lien les deux adhérents.
Public cible	Les adhérents du centre social
Partenaires associés	
Date prévisionnelle de mise en œuvre	Septembre 2024
Durée et fréquence	A la demande
Nombre de participants prévisionnels	50
Moyens mis en œuvre	
Humains	1 secrétaire d'accueil
Matériels	

Financiers	
Evaluation	
L'évaluation se fera régulièrement avec l'adulte bénévole et le coordinateur enfance jeunesse. Un bilan trimestriel sera fait avec les parents, l'enfant/jeunes pour connaître les suites à donner.	
Quantitative	<p>Nombre de personnes inscrites à l'échange de savoirs : 10</p> <p>Nombre de personnes ayant bénéficié d'un échange de savoirs : 10</p>
Qualitative	Satisfaction des participants : 70%
Effets attendus	
<p>Mixité des populations, échanges entre adultes et enfants</p> <p>Nouveaux adhérents au centre social.</p>	

Notre projet pour les jeunes vise à mettre en place **une éducation novatrice** et complémentaire aux services existants sur le territoire. Le centre social Les Passerelles souhaite favoriser **l'émergence de nouveaux espaces** propices aux échanges et aux collaborations entre jeunes, en encourageant la découverte, la création et l'apprentissage. L'association va solliciter les différents acteurs du territoire afin de **développer et coordonner un partenariat local**, en vue de **construire ensemble un projet jeunesse**.

Le développement du secteur jeunesse, pour le centre social, sera **fondé sur l'accompagnement de projets** citoyens, culturels, sociaux, sportifs, proposés et pensés par les jeunes dans **un cadre plus souple que l'existant**. L'association, pour ce faire, **ambitionne** de mettre à disposition des jeunes **un nouvel espace en accord avec leurs besoins** et avec **des modalités de fonctionnement plus flexibles**.

L'équipe jeunesse, composée d'une **animatrice jeune et d'un adulte relais** embauchés en avril 2023, aura pour mission de faire vivre cet espace, d'accompagner la mise en œuvre de propositions susceptibles d'attirer les jeunes, privilégiant ainsi leur engagement et leur implication citoyenne, et contribuant à leur accès à l'autonomie. L'équipe soutiendra la prise d'initiative des jeunes en mettant en place leurs propres projets, en les faisant participer à la vie des structures, en développant des espaces d'échanges entre jeunes et professionnels, et/ou entre eux.

Pour développer ce projet **"Impliquer différemment la jeunesse"** nous proposons de le décliner selon **les fiches actions** suivantes :

Fiche action n° 1 : Développer l'offre jeunesse autrement

Fiche action n° 2 : Contribution au projet local et partenarial

Fiche action n° 3 : Temps forts jeunes

Fiche action n° 4 : Promeneur du net, un outil de communication et d'échange

Fiche action n° 5 : Prévention autour de la santé et du bien-être pour les jeunes

Fiche action n° 6 : Les jeunes et leur engagement !

Priorité

1

2

3

Axe 5	Impliquer différemment la jeunesse
Fiche Action n° 1	Développer l'offre jeunesse autrement
Contexte	<p>Le Centre Social les Passerelles note qu'un certain public jeune ne trouve pas de proposition adaptée à leurs attentes. La PS jeune est un moyen d'engager une réflexion afin de trouver des solutions supplémentaires et adaptées aux besoins des jeunes.</p> <p>Le Centre social souhaite, grâce à ce dispositif, donner la place aux jeunes en privilégiant ainsi leur engagement et leur implication citoyenne, et contribuant à leur accès à l'autonomie.</p> <p>Le centre social accompagne des groupes de "filles" mais connaît des difficultés à faire aboutir ces projets.</p>
Responsable Action	Animateur Jeunes
Objectif général	Favoriser et développer l'émergence de nouveaux espaces
Objectifs opérationnels	<p>Pratiquer le "aller vers", sur des horaires atypiques,</p> <p>Mettre en oeuvre des actions de loisirs et de séjours adaptés aux besoins et attentes des jeunes,</p> <p>Guider et élaborer des projets de jeunes,</p> <p>Mettre en place un lieu d'accueil sur des horaires atypiques,</p> <p>Accompagner les parents des groupes projets spécifiques aux filles</p> <p>Développer des projets dans le cadre de la mobilité des jeunes</p>
Description de l'action	<p><u>Pratiquer l'aller vers sur des horaires atypiques :</u></p> <p>L'équipe d'animatrices du secteur jeunesse arrivée en avril 2023 travaille auprès des jeunes en favorisant les rencontres le soir et le samedi notamment afin de rencontrer les jeunes, communiquer sur la PS jeunes et ainsi favoriser l'émergence des besoins pour accompagner les jeunes dans leurs projets.</p> <p><u>Mettre en oeuvre des actions de loisirs et de séjours adaptés :</u></p> <p>L'équipe d'animatrices du secteur jeunesse organise des actions de loisirs et de séjours avec les jeunes accueillis au cours des vacances.</p> <p><u>Guider et élaborer des projets :</u></p> <p>L'équipe accompagne en mode groupal les projets des jeunes quel que soit leur nature dans un accompagnement adapté et individualisé. Les projets peuvent porter sur des thématiques diverses et variées.</p> <p><u>Mettre en place un lieu d'accueil :</u></p> <p>Les locaux de la villa feront l'objet d'une réhabilitation en 2023 et permettront à l'équipe du secteur jeunesse de déployer un lieu repéré par et pour les jeunes et ainsi faciliter l'émergence</p>



	<p>et l'accompagnement des projets. Cet espace leur sera ouvert en lien avec les horaires atypiques de l'équipe.</p> <p><u>Accompagner les parents des groupes projets spécifiques aux filles :</u> L'équipe jeunesse attache une importance particulière à l'accompagnement des groupes de filles avec lesquels des projets sont menés. Les parents seront associés à la construction du projet et leur adhésion sera recherchée afin que ces projets puissent aboutir.</p> <p><u>Développer des projets dans le cadre de la mobilité des jeunes :</u> L'équipe jeunesse travaille sur le développement de projet mobilité des jeunes dans le cadre d'échanges de jeunes européens. Un travail en partenariat avec le Centre social de St Quentin la Poterie sera organisé afin d'échanger sur l'expérience de ce centre social.</p>
Public cible	La jeunesse - 12/25 ans
Partenaires associés	Jeunesse et sports, l'UFOLEP, la mairie de Bagnols-sur-Cèze, les associations locales, le CD30, agglomération du Gard Rhodanien.
Date prévisionnelle de mise en œuvre	<p><u>1er semestre 2023 :</u> Pratiquer l'aller vers sur des horaires atypiques Mettre en œuvre des actions de loisirs et de séjours adaptés Guider et élaborer des projets</p> <p><u>2d semestre 2023 :</u> Mettre en place un lieu d'accueil Accompagner les parents des groupes projets spécifiques aux filles</p> <p><u>2024 :</u> Développer des projets dans le cadre de la mobilité des jeunes</p>
Durée et fréquence	Annuellement de septembre à août
Nombre de participants prévisionnels	50
Moyens mis en œuvre	
Humains	1 secrétaire d'accueil 1 animateur PS jeune 1 animateur adulte relais
Matériels	Tous les matériels nécessaires pour accueillir les jeunes et leur proposer des animations et activités en extérieur et en intérieur.
Financiers	DDETS-30-GARD CAF-30-GARD CD-30-GARD Commune bagnols-sur-Cèze Europe

Evaluation

L'évaluation se fera régulièrement avec la coordination, l'équipe jeunesse

Quantitative

Nombre d'aller vers : au moins deux fois par semaine sur un mois d'activité.
 Nombre d'actions de loisirs sur chaque petite période de vacances : 2
 Nombre d'actions de loisirs pendant l'été : 6
 Nombre de séjour sur les petites vacances : 1
 Nombre de séjour sur les vacances d'été : 1
 Nombre de projets accompagnés : 3
 Nombre de jeunes fréquentant la villa : 50
 Nombre de jeunes filles fréquentant la villa : 15% de l'effectif.
 Nombre de projet mobilité réalisé : 1

Qualitative

Aménagement des locaux de la villa réalisé
 Satisfaction des participants : 75%
 Réaliser régulièrement des bilans, questionnaires avec les jeunes et les parents pour connaître leur degré de satisfaction sur les différents projets.

Effets attendus

Avoir un lieu où les jeunes peuvent s'exprimer, s'engager, s'impliquer, en accédant à une autonomie.

Priorité

1

2

3

Axe 5	Impliquer différemment la jeunesse
Fiche Action n° 2	Contribution au projet local et partenarial
Contexte	De nombreux acteurs portent des dispositifs jeunesse sur la ville de Bagnols, pour autant il ressort un manque de coordination des acteurs et des actions. Afin de venir en complémentarité avec les dispositifs existants, une attention doit être portée à la coordination de cet ensemble.
Responsable Action	Animateur Jeunes
Objectif général	Elaborer une feuille de route pour le service jeunesse
Objectifs opérationnels	<p>Identifier les besoins de la jeunesse du territoire, Créer un groupe d'acteurs de terrain pour se faire connaître, Créer un outil commun de communication, Coordonner les actions jeunesse sur le territoire, Créer un "réseau jeunes " reconnu sur le territoire</p>
Description de l'action	<p><u>Identifier les besoins de la jeunesse du territoire :</u> L'équipe jeunesse du centre social repère auprès du public accueilli les besoins. L'équipe jeunesse participe au diagnostic territorial afin de l'enrichir de l'expérience du centre social sur ce public spécifique.</p> <p><u>Créer un groupe d'acteurs de terrain pour se faire connaître :</u> L'équipe jeunesse du centre social invite les acteurs du territoire une fois par an pour se faire connaître, communiquer sur le fonctionnement du secteur jeunesse du centre social et partager sur les missions respectives et actions de chacun.</p> <p><u>Créer un outil commun de communication :</u> Le centre social créera un outil de communication spécifique au secteur jeunesse dans lequel les partenaires pourront également venir alimenter leurs actions.</p> <p><u>Coordonner nos actions jeunesse au territoire :</u> L'équipe jeunesse du centre social coordonne ses actions en lien avec les activités menées par les partenaires sur le territoire Pour se faire, l'équipe participe aux instances de coordination territoriale.</p> <p><u>Participer au "réseau jeunes " porté par la fédération :</u> L'équipe jeunes mobilise les jeunes afin de créer un groupe participant au réseau porté par la fédération des centres sociaux.</p>
Public cible	Les acteurs de la jeunesse sur le territoire
Partenaires associés	Associations, collectivités, jeunes, état...

Date prévisionnelle de mise en œuvre	<p><u>2024</u> :</p> Identifier les besoins de la jeunesse du territoire Créer un groupe d'acteurs de terrain pour se faire connaître <p><u>2025</u> :</p> Coordonner nos actions jeunesse au territoire <p><u>2026</u> :</p> Participer au "réseau jeunes " porté par la fédération Créer un outil commun de communication	
Durée et fréquence	à définir	
Nombre de participants prévisionnels	10	
Moyens mis en œuvre		
Humains	1 animateur jeunes 1 animatrice adulte relais 1 secrétaire d'accueil	
Matériels	Un ordinateur Un téléphone pro Un bureau de travail Une grande salle pour les réunions avec les partenaires	
Financiers	DDETS-30-GARD CAF-30-GARD CD-30-GARD Commune Bagnols-sur-Cèze	
Evaluation		
L'évaluation se fera régulièrement avec la coordination et les partenaires		
Quantitative	Nombre de partenaires présents : 50% Nombre de réunions annuelles : 4	
Qualitative	Diagnostic de territoire établie : oui Outil de communication créer : oui Participation au réseau jeunes : oui	
Effets attendus		
Une cohérence de territoire sur les actions jeunesse grâce à un projet jeunesse partagé.		

Priorité

1

2

3

Axe 5	Impliquer différemment la jeunesse
Fiche Action n° 3	Temps forts jeunes
Contexte	Afin de pouvoir capter les jeunes, il est important de penser des actions et évènements permettant de rencontrer le public. Le centre social développe des événements tout au long de l'année en direction du public jeunesse, principalement ceux qui ne participent pas à des clubs de sport ou des activités de loisirs (ex : ALSH...)
Responsable Action	Animateur Jeunes
Objectif général	Développer le lien avec les jeunes du territoire Favoriser une présence sociale sur les lieux de vie et d'usage des jeunes Favoriser la sortie des jeunes des quartiers
Objectifs opérationnels	Mettre en place des animations sportives Organiser des sorties de loisirs Participer à des événements dans la cité avec les jeunes (sportifs, fêtes de la musique...)
Description de l'action	<p><u>Mettre en place des animations sportives :</u> L'équipe du secteur jeunes organise des animations sportives sur les 4 city stades de la ville afin de faire découvrir des activités sportives en lien avec les Jeux Olympiques. Les animations ont lieu le samedi après-midi. Les animations seront animées par les animateurs et/ou des intervenants extérieurs.</p> <p><u>Organiser des sorties de loisirs :</u> Des sorties sont organisées le samedi 3 fois dans l'année pour accompagner les jeunes à la découverte de nouvelles disciplines sportives découvertes lors des animations sportives. Ces sorties se feront sur des événements sportifs de type nationale.</p> <p><u>Participer à des événements dans la cité avec les jeunes :</u> L'équipe jeunesse du centre social se fera le relais auprès des jeunes fréquentant le centre social afin de fédérer les jeunes autour des événements portés par les partenaires dans la ville. (campagne nationale - locales)</p>
Public cible	La jeunesse - 12/25 ans
Partenaires associés	Jeunesse et sports, l'UFOLEP, la mairie de Bagnols-sur-Cèze, les associations locales, le CD30, aggro
Date prévisionnelle de mise en œuvre	Action renouvelée chaque année
Durée et fréquence	Annuellement de septembre à août
Nombre de participants prévisionnels	50

Moyens mis en œuvre

Humains	1 secrétaire d'accueil 1 animateur PS jeune 1 animateur adulte relais
Matériels	Tous les matériels nécessaires pour accueillir les jeunes et leur proposer des animations et activités en extérieur et en intérieur.
Financiers	DDETS-30-GARD CAF-30-GARD CD-30-GARD Commune Bagnols-sur-Cèze

Evaluation

L'évaluation se fera régulièrement avec la coordination, l'équipe jeunesse

Quantitative	Nombre d'animations sportives : 12 Nombre de jeunes participants : 8 Nombre de sorties de loisirs découvertes : 3 Nombre de jeunes participant aux sorties loisirs : 16 Nombre d'événements partenariaux auquel le Centre social a participé : 3 Nombre de jeunes participant aux événements : 16
Qualitative	Satisfaction des participants : 70%

Effets attendus

Ouverture d'esprit des jeunes sur des activités sportives autre que le foot.

Priorité

1

2

3

Axe 5	Impliquer différemment la jeunesse
Fiche Action n° 4	Promeneur du net, un outil de communication et d'échange
Contexte	Notre mission est d'aller vers les jeunes, et nous savons qu'une grande partie d'entre eux ne sont pas dans les rues, mais bien devant leur écran, à la maison, consommant des jeux vidéos ou des réseaux sociaux. Le label promeneur du net va permettre à l'équipe d'animation d'aller à la rencontre de ces jeunes et de les mobiliser sur des projets.
Responsable Action	Animateur Jeunes
Objectif général	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Développer une présence éducative sur Internet afin de renforcer les liens entre les professionnels et les jeunes ❖ Mettre en œuvre une meilleure communication et d'échanges avec les jeunes
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Inscrire l'animateur jeunesse sur les réseaux sociaux ❖ Lancer des temps spécifiques pour les publics les plus éloignés en partenariat avec la ruche numérique ❖ Mettre en place des actions de prévention numérique ❖ Créer des groupes d'échanges numérique
Description de l'action	<p><u>Inscrire l'animateur jeunesse sur les réseaux sociaux :</u> En tant que promeneur de net l'animateur jeunesse sera présent sur les réseaux sociaux utilisés par les jeunes. Il communiquera sur cette activité spécifique auprès des jeunes rencontrées sur les actions d'aller vers et l'ensemble des actions menées par le centre social afin d'être repéré.</p> <p><u>Lancer des temps spécifiques pour les publics les plus éloignés en partenariat avec la ruche numérique :</u> En partenariat avec la ruche numérique différentes actions sont construites avec les jeunes en fonction de leurs attentes et besoins (sport, jeux d'énigmes, jeux de pistes...)</p> <p><u>Mettre en place des actions de prévention numérique :</u> En tant que promeneur du net l'animateur jeunes veille à développer des actions de prévention numérique auprès des jeunes en mode individuel et ou groupal en fonction des besoins. L'équipe d'animation, grâce au label promeneur du net, travaillera sur la prévention numérique concernant les jeux vidéo, les écrans, les réseaux sociaux, le cyber harcèlement</p> <p><u>Créer des groupes d'échange numérique :</u> Le promeneur du net active des groupes thématiques d'échange entre les jeunes (filles, sport...)</p>

	Et, il aura aussi la mission d'aller vers les jeunes grâce à
Public cible	La jeunesse - 12/25 ans
Partenaires associés	La ruche numérique, MDA30
Date prévisionnelle de mise en œuvre	Action renouvelée chaque année
Durée et fréquence	Annuellement de septembre à août
Nombre de participants prévisionnels	50
Moyens mis en œuvre	
Humains	1 animateur jeune
Matériels	Un ordinateur Une connexion internet Un téléphone avec accès au différents réseaux sociaux
Financiers	DDETS-30-GARD CAF-30-GARD CD-30-GARD Commune de Bagnols-sur-Cèze
Evaluation	
L'évaluation se fera régulièrement avec la coordination, l'équipe jeunesse	
Quantitative	<ul style="list-style-type: none"> ● Avoir réalisé au moins 4 temps spécifiques dans l'année ● Avoir fait au moins 2 actions de prévention numérique dans l'année. ● Avoir au moins 50 jeunes qui suivent le promeneur du net.
Qualitative	Les adolescents et leurs parents sont satisfaits du label promeneur du net en donnant leur confiance
Effets attendus	
Aller là où sont les jeunes pour être présent socialement et reconnu par eux.	

Priorité

1

2

3

Axe 5	Impliquer différemment la jeunesse
Fiche Action n° 5	Prévention autour de la santé et du bien-être pour les jeunes
Contexte	L'équipe d'animation adoptera une approche positive et participative auprès des jeunes, évitera le discours moralisateur, valorise les actions qui ont du sens, placera les jeunes au centre des actions de prévention.
Responsable Action	Animateur Jeunes
Objectif général	Développer des actions préventives et éducatives Accompagner et prévenir les jeunes dans le bien-être
Objectifs opérationnels	Mettre en place des actions thématiques autour de la prévention et du bien-être.
Description de l'action	L'équipe d'animation proposera différentes actions dans l'année en direction du public jeunes sur des sujets de prévention santé telle que l'alimentation, le sommeil, les addictions (tabac, chicha, drogue, alcool, ballons...), la mobilité (vélos, trottinettes), la sexualité, l'hygiène, sédentarité (les réseaux sociaux...)
Public cible	La jeunesse - 12/25 ans
Partenaires associés	La ruche numérique, MDA30, l'agglomération, France Addictions, Codes 30...
Date prévisionnelle de mise en œuvre	Action renouvelée chaque année
Durée et fréquence	Annuellement de septembre à août
Nombre de participants prévisionnels	50
Moyens mis en œuvre	
Humains	1 secrétaire d'accueil 1 animateur jeune 1 animateur adulte relais
Matériels	Tous les matériels nécessaires pour accueillir les jeunes et leur proposer des animations autour de la prévention santé.
Financiers	DDETS-30-GARD CAF-30-GARD CD-30-GARD Commune Bagnols-sur-Cèze
Evaluation	

L'évaluation se fera régulièrement avec la coordination, l'équipe jeunesse

Quantitative	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir proposé au moins deux actions thématiques sur l'année. • Avoir lancé au moins deux actions de sensibilisation.
Qualitative	Les adolescents et leurs parents des actions menées sur l'année
Effets attendus	
Les jeunes qui sont venues sur les thématiques deviennent des ambassadeurs de prévention santé envers leur pair.	

Priorité

1

2

3

Axe 5	Impliquer différemment la jeunesse
Fiche Action n° 6	Les jeunes et leur engagement !
Contexte	Les jeunes d'aujourd'hui s'engagent et interviennent auprès des autres. Ils ont envie de coopérer et de développer des projets. Le centre social permet à un jeune de s'engager dans divers projets afin de lui permettre d'apprendre et d'acquérir de nouvelles compétences. L'épanouissement personnel est également mis en valeur, ce qui est un facteur d'engagement et d'implication pour le jeune.
Responsable Action	Animateur Jeunes
Objectif général	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Valoriser l'engagement des jeunes ❖ Soutenir et accompagner les initiatives de jeunes
Objectifs opérationnels	❖ Accueillir des stagiaires, services civiques volontaire, Corps Européen de solidarités
Description de l'action	L'équipe d'animation jeunes accueillera des stagiaires et/ou services civiques, corps européen de solidarité afin de construire avec eux leur projet autour d'un service civique ou d'un projet de volontaires européens.
Public cible	La jeunesse - 18/25 ans
Partenaires associés	Jeunesse et sport, la fédération des centres sociaux, la maison de l'Europe.
Date prévisionnelle de mise en œuvre	2026
Durée et fréquence	Annuellement de septembre à août
Nombre de participants prévisionnels	5
Moyens mis en œuvre	
Humains	1 Animateur 1 secrétaire d'accueil
Matériels	Tous les matériels nécessaires pour accueillir le jeune.
Financiers	DDETS-30-GARD CAF-30-GARD CD-30-GARD Europe

Evaluation

L'évaluation se fera régulièrement avec la coordination,

Quantitative

Avoir accueilli au moins un jeune sur l'année.

Qualitative

Satisfaction des jeunes accueillis : 70%

Satisfaction des partenaires / structures d'encadrement : 70%

Effets attendus

Avoir un lieu où les jeunes peuvent s'exprimer, s'engager, s'impliquer, en accédant à une autonomie.

Une bonne communication avec nos partenaires et une satisfaction exprimée de leur part.

Axe 6 - Lutter contre l'illettrisme l'illettrisme et favoriser l'accès au numérique et au droit

Envoyé en préfecture le 04/12/2023

Reçu en préfecture le 04/12/2023

Publié le

ID : 030-213000284-20231129-2023_11_183-DE



- Apprentissage et prévention des usages numériques
- Ateliers sociolinguistiques
- Accès au droit – Aide Administrative

Certaines personnes viennent plusieurs fois pour la même chose (suivi d'un dossier d'une demande), ou pour plusieurs demandes différentes.

Développement d'ateliers collectifs en réponse aux demandes individuelles repérées (exemple : faire venir la CPAM, la ruche...)

Les fiches Actions :

Priorité

1

2

3

Axe 6	Lutter contre l'illettrisme l'illectronisme et favoriser l'accès au numérique et au droit
Fiche Action n°1	Apprentissage et prévention des usages numériques
Contexte	Le bilan du dernier projet social et le diagnostic partagé mettent en avant la poursuite des activités autour du numérique comme nécessaires pour lutter contre l'illettrisme et favoriser l'accès au numérique
Responsable Action	Animateur
Objectif Général	<p>Anticiper les risques liés à la fracture numérique pour les publics en situation de fragilités. Fragilités liées aux conditions socio- économiques et/ ou au phénomène de vieillissement de la population du quartier prioritaire.</p> <p>Accompagner les publics du quartier vers l'usage de l'outil informatique et du numérique dans le passage des démarches "papier" vers "la dématérialisation" générale.</p>
Objectifs opérationnels	Mettre en place des ateliers autour du numérique
Description de l'action	<p>L'animateur anime ce projet, recherche des bénévoles pour sensibiliser les différents publics et accompagne chaque personne pour leur faire prendre confiance en leurs capacités d'utilisation des outils informatiques.</p> <p>Il propose des ateliers collectifs, de 5 à 8 personnes, Un intervenant extérieur, animera également en fonction des besoins certains ateliers. Les thématiques abordées dans ces ateliers, sont décidés aussi avec les adhérents : Initiation au vocabulaire et à l'univers informatique, droits et devoirs sur le net et au sein de l'atelier</p> <p>Découverte des différentes plateformes institutionnelles, comme les sites de la CAF, des impôts, Ameli, retraites, mais aussi petite maintenance à faire soi-même ...</p> <p>Ces ateliers se déclinent sur plusieurs supports : ordinateurs portables ; tablettes, smartphone.</p> <p>Il y a un atelier "assistance informatique", le mardi après-midi en même temps que la permanence "aide administrative "du centre social. Cette assistance informatique est ouverte à tout habitant du quartier qui a besoin, soit d'une connexion, soit d'un PC, soit d'une aide ponctuelle pour effectuer une démarche, ou faire une recherche. Cet atelier spécifique dure deux heures, il est animé par une bénévole du quartier, et par l'animateur multimédia. Cette action s'est toujours développée en lien avec les autres acteurs du territoire sur un champ similaire (SEP, Ruches Numérique...).</p>
Public cible	Tout public vivant dans les quartiers en priorité, mais ouvert à tous.
Partenaires associés	SEP, la ruche numérique, la médiathèque
Date prévisionnelle de mise en œuvre	Chaque année du 1 ^{er} octobre au 30 mai.

Durée et fréquence	4 ateliers d'1h30 par semaines hors vacances scolaires Des "stages" d'approfondissement des compétences pe Assistance informatique : 2h/semaine hors vacances scolaires
Nombre de participants prévisionnels	70
Moyens mis en œuvre	
Humains	1 secrétaire d'accueil 1 animatrice 1 intervenante extérieure 1 Bénévole
Matériels	1 salles occupées Minibus
Financiers	Etat : politique de la ville Conseil Régional Commune de Bagnols sur Cèze Conseil départemental du Gard
Evaluation	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : carnet de bord actions, questionnaires de satisfactions auprès des usagers, rencontres bilans annuels	
Quantitative	Nombre d'ateliers mis en place : Nombre de participants aux ateliers : 8 à 12
Qualitative	- Fréquentation et assiduité - Satisfaction des participants : 70% - Evolution des apprentissages et autonomisation des publics : 60%
Effets attendus	
Plus d'autonomie des adhérents avec les outils informatiques	

Priorité

1

2

3

Axe 6	Lutter contre l'illettrisme l'illectronisme et favoriser l'accès au numérique et au droit
Fiche Action n°2	Atelier socio linguistiques
Contexte	Une majorité des adhérents du centre social présentent des difficultés de langage et la barrière de la langue est un frein pour elles
Responsable Action	Animateur
Objectif Général	Favoriser l'insertion sociale des personnes d'origines étrangères Développer les compétences linguistiques et sociales Favoriser l'appropriation des valeurs et institutions de la république Accompagner et aider à la formalisation d'un projet professionnel
Objectifs opérationnels	Mettre en place des ateliers socio linguistiques
Description de l'action	5 groupes auront lieux chaque année : <ul style="list-style-type: none"> - 2 groupes de niveaux débutants - 3 groupes de niveaux intermédiaires Chaque groupe se réunit 2 fois /semaines sur 2 heures soit 4h/semaines (hors vacances scolaires). Les jours et horaires varient mais sont toujours en fonction du besoin du public, généralement : mardi, jeudi et vendredi, le matin de 9h à 11h et l'après-midi de 14h à 16h. Une fois tous les deux mois, pendant les ateliers, les groupes partent à la découverte des institutions et services de proximité. <p>Une fois par trimestres, les groupes organisent également des sorties permettant la découverte de la culture française et du patrimoine local.</p> <p>Les animateurs seront formés afin de pouvoir travailler avec les adhérents sur les valeurs de la république dans le cadre du respect de la charte d'engagement républicain pris par le centre social. Ainsi des ateliers spécifiques pourront être mis en place auprès des nouvelles familles s'installant sur le quartier et/ou sur les groupes constitués en cas de difficultés rencontrées par les bénévoles.</p>
Public cible	Primo arrivants et les personnes d'origines étrangères
Partenaires associés	CEREGARD, CADA, Associations locales,
Date prévisionnelle de mise en œuvre	Chaque année du 1 ^{er} octobre au 30 mai
Durée et fréquence	4h par semaine pour chaque groupe 2h par mois pour les découvertes institutionnelles 1 fois par trimestre pour la découverte de la culture française

Nombre de participants prévisionnels	70
Moyens mis en œuvre	
Humains	1 animateur 1 intervenante extérieur (FLE) 8 Bénévoles
Matériels	2 salles occupées 3 jours/semaines Minibus
Financiers	Etat : politique de la ville BOP 104 Conseil Régional Commune de Bagnols sur Cèze Conseil départemental du Gard
Evaluation	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : carnet de bord actions, questionnaires de satisfactions auprès des usagers, rencontres bilans annuels...	
Quantitative	Nombre de participants par groupe/par an : 40 Nombre de groupes et de séances annuelles : 60 Nombre de bénévoles impliqués : 8
Qualitative	Evolution des apprentissages : évaluation du niveau à l'entrée et sortie de l'apprentissage : 65% d'évolution positive Satisfaction des usagers : bilan de fin de session faite dans chaque groupe : 70% des participants sont satisfaits
Effets attendus	
<p>Une meilleure maîtrise du français</p> <p>Une réduction de l'isolement</p> <p>Une meilleure compréhension des institutions françaises et ainsi, une intégration facilitée.</p> <p>Une meilleure autonomie.</p>	

Priorité

1

2

3

Axe 6	Lutter contre l'illettrisme l'illectronisme et favoriser l'accès au numérique et au droit
Fiche Action n°3	Aide administrative et accès au droit
Contexte	Toute personne, quel que soit son âge, sa nationalité, son niveau de vie ou le lieu où elle habite, doit pouvoir connaître ses droits et ses obligations, être informée sur les moyens de faire valoir ses droits ou d'exécuter ses obligations.
Responsable Action	Secrétaire d'accueil
Objectif Général	<p>Lutter contre la pauvreté et l'exclusion des personnes les plus vulnérables et/ou les plus isolées.</p> <p>Accompagner les publics à développer l'autonomie</p> <p>Repérer des besoins individuels afin d'en déployer des actions collectives</p>
Objectifs opérationnels	<p>Mettre en place des créneaux d'accueil spécifique pour une aide administrative et à l'accès au droit 2 fois par semaine</p> <p>Mettre en place de l'échange de pratiques entre professionnels</p> <p>Rechercher des financements pour pérenniser le poste d'adultes relais arrivant à terme en 2024.</p>
Description de l'action	<p>2 demi-journées par semaine, le secrétariat développe une aide administrative et d'accès au droit en accès libre pour répondre aux attentes et besoins des habitants.</p> <p>L'adulte relais est également mobilisé en renfort de cette activité afin de pallier à l'ensemble des demandes, de plus l'appui de cette professionnelle permet de développer un accompagnement personnalisé des personnes vers les structures partenaires. Le centre social s'attachera à rechercher des financements pour pérenniser ce poste au sein du centre social qui apparaît comme un plus en termes de médiation et d'accompagnement des habitants.</p> <p>Durant cet accueil individualisé, nous expliquons droits et devoirs, fonctionnement des administrations et apportons quelques conseils et astuces pour faciliter les tâches administratives : Lecture de documents et de courriers, aide à la compréhension/Écritures de courriers/ Aide à la prise de contact téléphonique avec des entreprises ou des administrations/ Constitution de dossier de demande de logement ou réponse à une enquête logement/</p> <p>Constitution de dossier de complémentaire santé/Constitution de dossier de demande d'Allocation Adulte Handicapé (AAH)/Aide à la prise de RDV (médical, administratif...)/Orientation vers des services d'aides à domicile/Orientation vers l'écrivain public ou les assistantes sociales pour la constitution des dossiers plus « volumineux », exemple des dossiers de retraite.</p>

	<p>Des liens sont pris avec les administrations afin d'accéder à ces démarches notamment pour celles dont la barrière de la langue est un frein.</p> <p>Des temps d'échanges et de partage seront mis en place avec les partenaires afin de parfaire la connaissance de chacun sur ses missions respectives et afin d'orienter au mieux en fonction des attentes et des besoins.</p> <p>De l'ensemble des demandes individuelles repérées, accompagnées et analysées, des actions collectives pourront être proposées afin de diversifier les réponses et toucher le plus grand nombre.</p>
Public cible	L'ensemble des habitants et usagers de la structure.
Partenaires	La ruche, les administrations, (Ville de Bagnols, habitat du Gard, CAF, CPAM, MSA, CD...)
Date prévisionnelle de mise en œuvre	2023
Durée et fréquence	2 demi-journées par semaine pour la secrétaire d'accueil et à la demande pour l'adulte relais.
Nombre de participants prévisionnels	60
Moyens mis en œuvre	
Humains	0.2 ETP de secrétaire d'accueil
Matériels	
Financiers	CAF, mairie, CD
Evaluation	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : carnet de bord actions, questionnaires de satisfactions auprès des usagers, rencontres bilans annuels.	
Quantitative	<p>Avoir des créneaux d'accueil spécifiques avec jours, horaires.</p> <p>Avoir accueilli le public sur les créneaux d'accueil spécifiques.</p> <p>Avoir rencontré les partenaires du territoire.</p> <p>Être inscrit sur une formation dans l'année.</p>
Qualitative	<p>Nature des demandes traitées</p> <p>Retour des habitants (questionnaires de satisfaction,</p>
Effets attendus	
Que les usagers deviennent plus autonomes.	

I) Définition de l'action collective famille (ACF)

La circulaire 2012-013 de la CNAF relative à l'Animation de la vie sociale réaffirme les attentes pour le développement, dans chaque centre social, d'un projet « familles ». Ce projet, intégré au projet d'animation globale du centre social, doit présenter les caractéristiques suivantes :

- Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire
- Soutenir les parents dans leur rôle éducatif
- Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intra-familiale et aux relations et solidarités inter familiales
- Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social
- Faciliter l'articulation des actions Familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire.

La circulaire souligne aussi que pour repérer et répondre au mieux aux besoins des familles, l'équipe du centre social doit tisser des liens de qualité avec celles-ci. Le travail de proximité réalisé au sein du quartier par les professionnels du centre social facilite l'établissement progressif d'une relation privilégiée avec les familles. Cela permet de recueillir les demandes individuelles et de les transformer en actions collectives profitant ainsi au plus grand nombre de parents. Les actions doivent s'appuyer sur les compétences des professionnels du centre social mais aussi du territoire, partenaires ou prestataires, ainsi que sur les savoir-faire des familles.

II) Éléments de contexte

Le diagnostic de territoire montre une grande fragilité de la population des Escanaux. Plusieurs facteurs de vulnérabilité sont présents : part importante de familles monoparentales, nombreuses et/ou bénéficiaires de la CMU, plus de la moitié des habitants vivent sous le seuil de pauvreté, fort taux d'emplois précaires, forte immigration et population étrangère. La population des Escanaux est également plus jeune que sur le reste de la commune. Tout cela contribue à donner une image négative de ce quartier. Néanmoins, de grands changements sont en cours dans le cadre du nouveau programme national de rénovation urbaine (PNRU) ; d'ici 2024, une profonde transformation du quartier devrait s'opérer.

Dans ce contexte de vulnérabilité, il est d'autant plus nécessaire de veiller à soutenir les familles qui ont souvent besoin d'informations, d'écoute et de partage. Beaucoup de parents, notamment de mères, se retrouvent seules à s'occuper de leur(s) enfant(s) tout au long de la semaine. Quelle que soit la situation sociale et économique, le sentiment d'isolement mais aussi les doutes, les questionnements éducatifs ou la méconnaissance de lieux ressources peuvent rapidement peser sur l'épanouissement parental et complexifier la relation enfant-parent.

De plus, les jeunes enfants (0-6 ans) et leurs parents ont besoin de lieux spécifiques, qui soient pensés pour les accueillir en toute sécurité, autant physique qu'affective. Ces lieux sont rares sur le territoire et pourtant précieux autant pour soutenir le développement des enfants que pour sensibiliser les parents aux besoins de leurs enfants et ainsi réduire le risque de difficultés en intervenant de manière précoce. Le Centre Social des Passerelles sur Cèze bénéficie de la proximité d'un lieu appartement aussi à Mosaïque en Cèze : La Maison des Parents. Située au cœur du quartier, ce lieu est un outil du centre social dans le champ de la famille. Il accueille une part importante des actions autour de la parentalité car il est de plus en plus repéré comme étant un lieu ressource pour les familles sur le territoire. L'espace est adapté aux plus jeunes, notamment grâce à la présence d'un Lieu d'Accueil Enfant Parent en son sein.

Pour répondre aux constats et besoins mis en exergue dans le diagnostic, plusieurs des Passerelles sur Cèze concernant l'ACF. Ils se divisent en deux axes principaux et la place de la famille dans le parcours scolaire des enfants.

III) Les objectifs et actions développées

Axe 1 : La parentalité, des liens à tisser avec son enfant et son environnement

Objectif général : Prévenir ou rompre l'isolement des familles en situation de vulnérabilité (précarité financière, manque de réseau relationnel, méconnaissance du territoire, difficultés sociales,...)

Objectif 1 : Favoriser les relations familiales à travers des actions conviviales et collectives

- Fiche action 1 : Fêtes familiales
- Fiche action 2 : Jeux et ateliers en famille
- Fiche action 3 : Prévention Vacances

Objectif 2 : Consolider le lien d'attachement, la relation enfant-parent, et le développement du jeune enfant dans un souci de prévention précoce

- Fiche action 4 : Ateliers d'éveil (0-3 ans)
- Fiche action 5 : Temps entre parents spécifiques petite enfance
- Fiche action 6 : Temps d'accueil enfants-parents (0-6 ans)

Objectif 3 : Participer au développement et à la valorisation des compétences parentales en encourageant le partage et la solidarité entre pairs

- Fiche action 7 : Actions à l'initiative des familles
- Fiche action 8 : Le temps des parents

Axe 2 - La place de la famille dans le parcours scolaire des enfants

Objectif général : soutenir les parents dans l'accompagnement de la scolarité

La réussite éducative se définit comme la recherche du **développement harmonieux de l'enfant et du jeune**. Elle est plus large et englobante que la seule réussite scolaire et tend à concilier l'épanouissement personnel, la relation aux autres et la réussite scolaire. Elle permet l'articulation de tous les temps de l'enfant et du jeune et vise à leur donner les moyens de s'intégrer pleinement dans la société. Elle s'adresse **prioritairement** à ceux qui sont **le plus en difficulté** et dans **les territoires les plus défavorisés**. Elle se réfère aux **valeurs** et **objectifs** de la **convention internationale des droits de l'enfant de 1989**.

Les actions menées sont multiples et prennent en considération toutes les dimensions de l'environnement de l'enfant et du jeune. Le succès de ces actions suppose d'activer des leviers de nature différente. Elles s'attachent notamment, et de façon non exclusive :

- à l'accompagnement scolaire,
- au développement de la pratique d'activités artistiques, culturelles et sportives,
- à la promotion de la santé,
- à la lutte contre le décrochage scolaire,
- au soutien à la parentalité,
- au renforcement des relations avec les familles,
- à l'accès aux loisirs éducatifs.

Pour développer cet axe, nous proposons de le décliner selon **objectifs et actions** suivantes :

Objectif 1 : Structurer le CLAS pour mieux l'inscrire dans le territoire

- Fiche action 11 : Création d'un groupe de travail et de réflexion autour de l'organisation et la coordination du CLAS
- Fiche Action 12 : L'accompagnement de l'équipe du CLAS
- Fiche action 13 : Le partenariat et le travail en réseau

Objectif 2 : Favoriser la réussite éducative de l'enfant en collaboration avec sa famille

- Fiche action 14 : Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (**CLAS**)

Objectif 3 : Outiller les parents pour mieux soutenir les enfants dans leur scolarité

- Fiche action 15 : Moi, mon enfant et l'école

Les fiches actions :

Priorité

1

2

Axe 7	Animation Collective Famille
Sous-axe A	L'accompagnement de la parentalité Prévenir ou rompre l'isolement des familles en situation de vulnérabilité
Fiche Action n°1	Animation de fêtes familiales
Contexte	Beaucoup de familles sont relativement isolées (familles nouvellement arrivées sur Bagnols, arrivant de l'étranger, monoparentales, ...) et expriment le besoin de partager des moments festifs permettant de rencontrer du monde et de s'amuser. Les moments festifs sont très attendus par les familles. Ils sont l'occasion de partager des activités ensemble dans une ambiance joyeuse.
Responsable Action	Référent Famille
Objectifs Généraux	Favoriser les relations familiales à travers des actions conviviales et collectives Faire partager les compétences et savoirs faire
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> ● Mettre en place différents temps festifs et conviviaux à destination des familles nécessaires à l'épanouissement des enfants et des parents ● Animer des actions parents-enfants lors de ces temps festifs
Description de l'action	<p>Les familles sont invitées à être force de proposition et à s'impliquer dans l'organisation à hauteur de leur temps et de leurs envies. Ces temps permettent de faire découvrir la Maison des Parents et plus largement les actions familles menées par le centre social à un large nombre de personnes. Ils sont gratuits afin d'être accessibles à tous.</p> <p>L'animateur référent Familles accompagne et coordonne la mise en place des temps festifs adaptés à toutes les familles, à toutes les tranches d'âges y compris aux jeunes enfants. Les activités mises en place et le positionnement des animateurs favorisent le partage enfants-parents, le faire ensemble et les échanges au sein de la famille comme avec les autres participants.</p> <p>Ces temps sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rentrée des familles en septembre, kermesse en juin, fête de fin d'année en décembre (activités manuelles, jeux divers, goûter, ateliers cuisine, conte, musique,... selon les programmations). - d'autres fêtes peuvent avoir lieu selon les envies des familles : carnaval, chasse aux œufs, ...
Public cible	Les familles

Partenaires associés	Centre social Vigan Braquet et selon les temps festifs : la médiathèque, la ludothèque, les associations de parents d'élèves,
Date prévisionnelle de mise en œuvre	2024
Durée et fréquence	Les fêtes durent entre 3h et 6h ; à minima trois fois dans l'année
Nombre de participants prévisionnels	80 familles différentes
<u>Moyens mis en œuvre</u>	
Humains	1 animatrice référente famille 1 adulte relais Des intervenants
Matériels	Locaux de La Maison des Parents ou des centres sociaux, outils de communication, livres, jeux (lien médiathèque/ludothèque), fournitures d'activités, alimentation et boissons ...
Financiers	Financement Global de l'association et contrats de ville
<u>Evaluation</u>	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : livre d'or ou mur d'expression, temps de bilan en équipe, compte rendu réunion prépa et bilan avec les familles	
Quantitative	Avoir réalisé au moins 3 temps festifs sur l'année à destination des familles Avoir mis en place au moins 2 ateliers enfants-parents sur chaque temps festif Avoir organisé au moins 1 réunion de préparation avec les familles avant chaque temps festif et au moins 1 réunion de bilan après l'événement
Qualitative	Recueil des observations (sur horaires, choix des activités, interactions enfants-parents,...) et avis des professionnels et des familles lors du bilan
<u>Effets attendus</u>	
Les parents prennent conscience de l'importance de la relation avec leur enfant Les parents échangent avec les autres familles participantes et se créent un réseau relationnel. Les parents prennent de l'assurance et sont forces de propositions.	

Priorité

1

2

AXE 7	PROJET ANIMATION COLLECTIF FAMILLE
Sous Axe 1	L'accompagnement de la parentalité Prévenir ou rompre l'isolement des familles en situation de vulnérabilité
Fiche Action n°2	Jeux et ateliers en famille
Contexte	Des temps partagés en famille moins fréquents et parfois conflictuels, des liens parents-enfants fragilisés ou détériorés, des familles isolées, pas ou peu de mode de garde, des besoins de liens sociaux, de partage et d'activité à faire en famille avec l'ensemble de la fratrie, avec des écarts d'âge parfois importants.
Responsable Action	Animateur référent familles
Objectif général	Favoriser les relations familiales à travers des actions conviviales et collectives
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> ● Poursuivre les activités mises en place le mercredi ● Mettre en place des ateliers pendant les vacances scolaires ● Mettre en place un groupe de travail partenarial ● Adapter les ateliers sur des horaires atypiques
Description de l'action	<p>Une programmation régulière d'ateliers et temps enfants-parent qui soient accessibles aux petits comme aux plus grands est mis en place en lien avec les attentes et besoins des familles :</p> <p>Ateliers du mercredi matin :</p> <p>Les familles peuvent se retrouver à la maison des parents de 10h à 12h pour jouer ensemble (jeux de société, espace jeux libre pour les plus jeunes, activités diverses). Ces moments ne sont pas réservés aux parents ; les grands-parents, oncles, tantes, membres de la fratrie majeurs, etc sont les bienvenus pour un partage avec la famille dans son ensemble. L'entrée et les départs sont libres sur la plage horaire d'ouverture.</p> <p>Ateliers du mercredi après-midi :</p> <p>Deux fois par mois, les mercredis après-midi des ateliers créatifs sont animés de 14h à 16h pour les enfants à partir de 5 ans et jusqu'à l'adolescence. Les enfants doivent être accompagnés d'un membre de leur famille (souvent un parent) qui partagera avec eux une activité manuelle tout en rencontrant et échangeant avec d'autres familles.</p> <p>Ils sont animés par la référente famille ou par les familles en fonction de leurs savoirs faire.</p>

	<p>Ateliers partenariaux :</p> <p>La médiathèque organise également des ateliers créatifs à la Maison des Parents, avec des intervenants qu'elle convie. Cela permet au public de la médiathèque de découvrir la maison des parents et inversement.</p> <p>Le lien avec les partenaires permet d'enrichir les actions proposées aux familles : accompagnement de familles aux spectacles de la médiathèque, temps lecture, découverte de la médiathèque/ludothèque,...</p> <p>Ateliers pendant les vacances scolaires :</p> <p>Pendant les vacances scolaires, des ateliers peuvent être mis en place également à destination de toute la famille (musique, conte, jeux...) à la Maison des Parents ou dans les locaux du centre social.</p> <p>Adapter les horaires : le développement de ces actions sur des samedis ou après 17h est pensé pour permettre à davantage d'enfants scolarisés de profiter de ces activités. Le mercredi peut être une journée déjà prise par les activités extra-scolaires (et les collégiens/lycéens peuvent avoir des cours le matin) ; le samedi permettrait donc aux familles de prendre le temps de se retrouver et de partager tous ensemble, y compris avec les pères, plus généralement au travail la semaine.</p>
Public cible	Familles—tous les parents avec leurs enfants (tout âge) et la famille élargie
Partenaires associés	Centre social Vigan Braquet, Médiathèque, PMI, CMS, association PLURIELS, éducateurs libéraux, les écoles et association de parents d'élèves, les Hamelines (en construction)
Date prévisionnelle de mise en œuvre	2024
Durée et fréquence	Programmation hebdomadaire toute l'année, généralement 2 heures par action.
Nombre de participants prévisionnels	Environ 50 familles différentes par an
Moyens mis en œuvre	
Humains	1 secrétaire d'accueil, salariés du pôle famille
Matériels	Locaux de la maison des parents ou des centres sociaux, fourniture d'activités, matériel pédagogique, alimentation et boissons, outils de communication
Financiers	Financement global de l'association

Evaluation

L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : relevés de fréquentation, Livre d'Or, recueil oral de la satisfaction et besoins des familles puis rapportés dans un cahier de bord

Quantitative

avoir au moins 10 personnes par semaine sur les différents temps de jeux
avoir proposé au moins 6 temps par mois (hors vacances)

Qualitative

Satisfaction exprimée des participants et recueillie par les professionnels et notée dans le carnet de bord,

Effets attendus

Amélioration des relations intra familiales
Renforcement de la confiance en soi des parents
Prise de conscience de la nécessité de passer du temps à la relation avec l'enfant

Priorité

1

2

Axe 7	PROJET D'ANIMATION COLLECTIF FAMILLE
Sous-axe 1	L'accompagnement de la parentalité Prévenir ou rompre l'isolement des familles en situation de vulnérabilité
Fiche Action n°3	Prévention Vacances Familles
Contexte	Dans un quartier regroupant de nombreuses familles à faibles revenus, pas toujours véhiculées et parfois en difficulté pour proposer des activités et sorties à leurs enfants, les vacances sont rapidement des périodes de tensions et d'inactivité, pas favorables au développement et à l'épanouissement des enfants et des parents.
Responsable Action	Animateur - Référent Famille
Objectif Général	Favoriser les relations familiales à travers des actions conviviales et collectives
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> ● Mettre en oeuvre des activités culturelles, de loisirs, sportives et des sorties familles, pendant les vacances scolaires, ● Accompagner les familles dans la découverte de nouveaux lieux et loisirs pour permettre l'ouverture culturelle des familles du quartier ● Organiser des temps de préparation et d'organisation pour planifier les activités et sorties avec les familles volontaires
Description de l'action	<p>Organisation de sorties intergénérationnelles en grand bus (50 places) sur chaque période de vacances scolaires ainsi que de sorties en minibus (au moins 2 par période de petites vacances et 1 par semaine pendant les vacances d'été). Les référents familles veillent à proposer des sorties variées (nature, culturel, ludiques) et qui plaisent aux plus petits et aux plus grands.</p> <p>Mise en œuvre d'un programme d'activités sur Bagnols sur Cèze : sportives, ludiques, créatives, de loisirs, culturelles...Exemple : grands jeux en familles en extérieur, atelier cuisine, cinéma, balade nature, poterie, peinture,...</p> <p>Mise en place de stratégies pour développer l'autonomie des habitants dans l'organisation de leurs loisirs :</p> <p>- Lors de chaque séance d'inscription, les animateurs recueillent les idées des familles pour les activités et sorties des vacances suivantes.</p>

	<p>- Les sorties seront préparées avec les adhérents destination, du déroulement de la sortie, réservation...</p> <p>- Des ateliers autour de la gestion des repas seront organisés avec la présence d'une diététicienne (préparation du goûter ou du pique-nique en amont de la sortie...). L'objectif est d'initier l'instauration de nouvelles habitudes, plus saines et équilibrées tout en restant dans le budget des familles.</p>
Public cible	Les familles
Partenaires associés	Centre Social Vigan Braquet, les services municipaux en lien avec les activités enfances et l'adolescence, Uni'Son à Montpellier, médiathèque,
Date prévisionnelle de mise en œuvre	Chaque année du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Durée et fréquence	Sur chaque période de vacances
Nombre de participants prévisionnels	170 par an
Moyens mis en œuvre	
Humains	2 référents famille 1 adulte relais 1 Animateur Intervenant spécifiques (nutrition, gestion du stress, atelier...)
Matériels	Petit équipement divers et fournitures d'activités, minibus de l'association et locations de véhicules (autocar et minibus complémentaires €),- locaux de l'association, alimentation et boissons
Financiers	Financement Globale de l'association et Contrat de ville
Evaluation	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : fiche d'inscription, programmes d'activité, bilan de période d'activité, récolte des retours des familles (oraux, consignés dans un cahier de bord ou livre d'or)	



<p>Quantitative</p>	<p>avoir organisé au moins 5 temps de préparation avec moins 5 familles dans la préparation des vacances (??) avoir mis en place au moins 2 sorties et 3 activités différentes par période de vacances</p>
<p>Qualitative</p>	<p>satisfaction exprimée des participants et recueillie par les professionnels ou dans le livre d'or/cahier de bord participation des parents dans les activités avec leurs enfants consignés dans le cahier de bord</p>
<p>Effets attendus</p>	
<p>Les parents découvrent leurs compétences et celles de leurs enfants. Ils prennent conscience de l'importance de partager du temps ensemble et de valoriser son enfant. Les familles prennent goût à la découverte de nouvelles expériences (et retournent par la suite dans les lieux découverts si elles le peuvent). Parents et enfants font de nouvelles rencontres et tissent un réseau relationnel.</p>	

Priorité

1

2

AXE 7	PROJET ANIMATION COLLECTIVE FAMILLE
Sous Axe 1	L'accompagnement de la parentalité Prévenir ou rompre l'isolement des familles en situation de vulnérabilité
Fiche Action n°4	Ateliers d'éveil enfants-parents 0-3 ans
Contexte	Il existe peu de lieux et d'espaces adaptés aux tout-petits et à leurs parents. De ce fait, beaucoup de familles expriment un sentiment de solitude et un manque de socialisation de leurs enfants. Certains n'osent pas ou ne savent pas quoi proposer à un jeune enfant, ce qui peut entraver leur bon développement. Les premières années sont primordiales et il est important de créer les conditions les plus favorables possible pour qu'ils grandissent sereinement.
Responsable Action	Animateur référent familles
Objectifs généraux	Consolider le lien d'attachement, la relation enfant-parent, et le développement du jeune enfant dans un souci de prévention précoce
Objectifs opérationnels	Mettre en place des ateliers enfants enfant-parents variés, faciles à reproduire à la maison et en lien avec le développement des enfants
Description de l'action	<p>Une programmation régulière d'ateliers et temps enfants-parent adaptés aux besoins et développement des enfants dès la naissance est proposée en fonction des attentes et des besoins des familles repérés par l'animateur référent familles.</p> <p>Ces ateliers peuvent être de l'éveil corporel, de l'éveil artistique et sensoriel (manipulation, découvertes de matières, de textures, peinture comestible,...), de l'éveil sonore, lecture pour les tout-petits... Ils ont pour but d'éveiller la curiosité des bébés, d'enrichir leur vocabulaire, développer leur motricité, leur langage mais aussi leurs compétences sociales.</p> <p>Ils sont ouverts à toutes les familles et sur inscriptions.</p> <p>Les locaux de la Maison des Parents sont particulièrement aménagés et fonctionnels pour rendre ces ateliers possibles.</p> <p>Selon les thématiques, ils sont animés par des professionnels spécialisés du territoire, l'équipe de professionnels du centre social et parfois par les familles qui peuvent être à l'initiative d'ateliers pour partager leur savoir-faire.</p>
Public cible	Tous les parents avec leurs enfants dès la naissance jusqu'à environ 3 ans.

Partenaires associés	Centre social Vigan Braquet, médiathèque, PMI, association AEMO), éducateurs libéraux, les crèches de la communauté d'agglomération (à développer)
Date prévisionnelle de mise en œuvre	Janvier 2024
Durée et fréquence	Programmation hebdomadaire toute l'année, ateliers d'une heure.
Nombre de participants prévisionnels	Environ 50 familles différentes par an
Moyens mis en œuvre	
Humains	1 secrétaire d'accueil, référente famille Prestataires de service (professionnels de santé, musiciens, coach sportif...)
Matériels	Locaux de la maison des parents, fourniture d'activités, matériel pédagogique, alimentation et boissons, outils de communication
Financiers	CAF (REAAP et agrément LAEP) et financement global de l'association
<u>Evaluation</u>	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : relevés de fréquentation, outils comptables, Livre d'Or, recueil oral de la satisfaction et besoins des familles	
Quantitative	avoir mis en œuvre au moins 2 ateliers 0-3 ans par mois (hors vacances) avoir au moins 3 familles par ateliers sur 80% des ateliers annuels
Qualitative	Echanges et implication des parents dans l'activité avec l'enfant, satisfaction exprimée des participants et recueillie par les professionnels ou dans le livre d'or, évolution du développement de l'enfant (observée par les professionnels ou les parents)
<u>Effets attendus</u>	
Les parents découvrent les compétences de leurs bébés et des activités qui favorisent son éveil et son développement. Ils reproduisent des activités découvertes lors des ateliers dans le cadre familial et créent des liens avec d'autres parents. Ainsi les bébés expérimentent et développent leurs compétences.	

Priorité

1

2

<u>AXE 7</u>	<u>PROJET ANIMATION COLLECTIF FAMILLE</u>
<u>Sous Axe 1</u>	<u>L'accompagnement de la parentalité</u> <u>Prévenir ou rompre l'isolement des familles en situation de vulnérabilité</u>
Fiche Action n°5	La Cabane des Petits Espace d'accueil parents-enfants (0-6 ans)
Contexte	Des temps partagés en famille moins fréquents et parfois conflictuels, des liens parents-enfants fragilisés ou détériorés, des familles isolées, pas ou peu de mode de garde, des besoins de liens sociaux, de partage et d'activité à faire avec des jeunes enfants
<u>Responsable Action</u>	<u>Animateur référent familles</u>
Objectif général	Consolider le lien d'attachement, la relation enfant-parent, et le développement du jeune enfant dans un souci de prévention précoce
Objectifs opérationnels	Accueillir les parents et leurs enfants (0-6 ans) de manière conviviale, bienveillante et libre
Description de l'action	<p>La Cabane des Petits accueille les futurs parents, grands-parents et parents d'enfants de 0 à 6 ans trois demies journées par semaine. Les accueils sont gratuits, libres, aucune formalité administrative n'est requise.</p> <p>Deux accueillantes sont présentes à chaque permanence ; elles sont bénévoles ou salariées (animatrices référente famille), formées spécifiquement à la posture d'accueillantes. Leur rôle consiste à accueillir les familles chaleureusement, à penser l'espace pour qu'il soit adapté aux petits et aux adultes. Elles favorisent la circulation de la parole entre les familles et restent disponibles aux échanges. Les accueillantes peuvent aussi attirer l'attention du parent sur le comportement, évolution, jeux des enfants afin de souligner les compétences de chacun.</p> <p>Ces temps d'accueil sont l'occasion pour les enfants de s'ouvrir aux autres, de découvrir en douceur des règles de vivre ensemble de manière à expérimenter progressivement la séparation avec l'adulte de référence.</p>

	<p>La salle de jeux est équipée pour les jeunes enfants (pâte à modeler, construction, livres...) et un jardin fermé permet aux familles de jouer en plein air et en toute sécurité.</p> <p>Un espace « cuisine » permet aux parents et enfants de partager une collation ou de prendre un café. Ces moments sont sources de convivialité et d'échanges. Les familles peuvent apporter un gâteau, une boisson, des fruits, etc. qu'elles prennent plaisir à partager avec tous.</p>
Public cible	Tous les parents avec leurs enfants dès la naissance jusqu'à environ 6 ans.
Partenaires associés	Centre social vigan braquet, PMI, communauté d'agglomération (crèche/RPE) à développer, CMS, PLURIELS, CAF
Date prévisionnelle de mise en œuvre	2023
Durée et fréquence	Trois demies journées par semaine (3x3h et 1x 2h30), et 3 demies journées pendant les vacances scolaires hors juillet-août
Nombre de participants prévisionnels	50 à 70 familles différentes par an et 80 environ enfants par an
	Moyens mis en œuvre
Humains	1 référente famille, une équipe de bénévoles (3), 1 référente famille du centre social vigan braquet
Matériels	Locaux de la maison des parents, jeux, matériel pédagogique, boissons
Financiers	CAF (agrément LAEP) - Conseil départemental - Municipalité de Bagnols sur Cèze.
<u>Evaluation</u>	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : relevés de fréquentation, compte rendu réunion d'équipe et comité de pilotage	
Quantitative	avoir accueillis au moins 30% de nouvelles familles différentes chaque année avoir ouvert au moins 70% des accueils prévus dans l'année
Qualitative	Echanges et réflexions entre les familles (sujets principaux abordés notés dans cahier de fréquentation), retour des familles (notés dans le cahier du laep)

Effets attendus

Envoyé en préfecture le 04/12/2023

Reçu en préfecture le 04/12/2023

Publié le

ID : 030-213000284-20231129-2023_11_183-DE



Les parents tissent des liens avec les autres familles. Ils prennent conscience de l'importance de prendre du temps avec leurs enfants, d'observer leurs évolutions. Ils réfléchissent à leur parentalité. Les enfants sont plus à l'aise, s'ouvrent sur l'extérieur. La socialisation vécue ici facilite la séparation future lors de l'entrée à l'école.

Priorité

1

2

3

<u>AXE 7</u>	<u>PROJET ANIMATION COLLECTIVE FAMILLE</u>
<u>SOUS AXE 1</u>	<u>L'accompagnement de la parentalité</u> <u>Prévenir ou rompre l'isolement des familles en situation de vulnérabilité</u>
Fiche Action n°6	<u>ATELIERS PARENTS PETITE ENFANCE</u>
Contexte	Les parents expriment le besoin de partager leurs interrogations, leurs problématiques et d'échanger leurs expériences. Ils manifestent l'envie de faire mieux ou différemment et de travailler sur sa place et son rôle de parent. Les premières années sont souvent chaotiques, épuisantes et sources de beaucoup de doutes et de questionnements. Devenir parent engendre un bouleversement dans la vie quotidienne des parents et dans leur identité. Ils sont donc plus vulnérables et ont besoin d'être écoutés, valorisés et soutenus dans cette période délicate.
Responsable Action	<u>Animateur référent familles</u>
Objectif général	Consolider le lien d'attachement, la relation enfant-parent, et le développement du jeune enfant dans un soucis de prévention précoce
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> ● Organiser des temps d'information et de discussion concernant la parentalité, les besoins spécifiques du jeune enfant, ou autres thématiques liées à cette tranche d'âge. ● Présenter des "outils" favorisant l'épanouissement des parents et le développement des jeunes enfants ● Mettre en œuvre des temps d'écoute bienveillants afin que les familles s'expriment en toute confiance (animer ces ateliers en mettant l'écoute et la bienveillance au cœur des échanges)

Description de l'action	<p>Mise en place d'une programmation régulière de séances collectives d'échanges entre parents de jeunes enfants ou futurs parents. Les thématiques sont choisies avec eux et correspondent à leurs besoins actuels. Ils se déroulent principalement à la Maison des Parents de manière à pouvoir accueillir les enfants qui ne sont pas gardés, dans un espace totalement aménagé pour les plus petits, dans lequel les adultes peuvent échanger en restant visibles des enfants.</p> <p>Ces temps sont animés et encadrés par des professionnels spécifiques ou partenaires en fonction des sujets émergents.</p> <p>Exemple de thématiques : portage bébé, allaitement, alimentation et diversification, le pré et post natal...</p>
Public cible	Les parents de jeunes enfants (0-6 ans)
Partenaires associés	Centre social Vigan Braquet, PMI, CMS, la Leche League, les écoles et crèches (à développer), sages femmes
Date prévisionnelle de mise en œuvre	janvier 2024
Durée et fréquence	Programmation régulière toute l'année ; les ateliers durent généralement entre 1 et 2 heures.
Nombre de participants prévisionnels	20 parents différents par an
Humains	1 secrétaire d'accueil, 1 référent famille Prestataires de service (professionnels de santé, coach parental, professionnels de la prévention, de la périnatalité...)
Matériels	Locaux de la maison des parents, matériel pédagogique, alimentation et boissons, outils de communication
Financiers	Financement global de l'association
Evaluation	

L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : relevés de fréquentation, retour des intervenants, recueil de besoins et satisfactions des parents par échanges oraux

Quantitative	avoir organisé au moins 5 ateliers dans l'année avoir au moins 3 intervenants différents
Qualitative	Retours des parents sur la mise en œuvre d'outils proposés, satisfaction exprimée des participants et recueillie par les professionnels ou dans le livre d'or, échanges entre les parents pendant les temps de rencontres
<u>Effets attendus</u>	
Les parents se saisissent des expériences, échanges et nouvelles connaissances acquises lors des temps entre parents. Ils prennent confiance en eux, dans leur parentalité. Les parents osent parler et chercher des solutions aux problématiques qu'ils rencontrent de manière à ne pas laisser les difficultés s'enkyster.	

Priorité

1

2

3

AXE 7	PROJET ANIMATION COLLECTIVE FAMILLE
SOUS AXE 1	L'accompagnement de la parentalité Prévenir ou rompre l'isolement des familles en situation de vulnérabilité
Fiche Action n°7	Actions à l'initiative des familles
Contexte	La solidarité est une nécessité dans un quartier défavorisé où une part importante de la population vit sous le seuil de pauvreté. De plus, les parents traversent souvent des difficultés et des périodes de doutes similaires liées à leur parentalité. Des familles se mobilisent et cherchent à s'entraider de diverses manières et à créer des espaces d'échanges. Elles ont des idées et compétences variées qui peuvent profiter à d'autres.
Responsable Action	Animateur référent familles
Objectif général	Participer au développement et à la valorisation des compétences parentales en encourageant le partage et la solidarité entre pairs
Objectifs opérationnels	Accompagner les familles souhaitant initier un nouveau projet Poursuivre les trocs de vêtements
Description de l'action	Il y a deux ans, une mère de famille nombreuses a eu l'idée d'organiser, avec l'aide de l'équipe des Passerelles sur Cèze et de la Maison des Parents, un grand troc de vêtements enfants pour faire profiter à d'autres des vêtements de ses enfants tout en recherchant des nouveaux. Aujourd'hui, un troc est réalisé à chaque vacances scolaires (sauf décembre) pendant deux jours entiers (vendredi et samedi). Les familles s'inscrivent par demi-heure afin de permettre une circulation plus aisée dans les locaux de la Maison des Parents et apportent des sacs de vêtements (0-14 ans) à troquer ; elles repartent avec de nouveaux vêtements apportés par les familles ou récupérés chez nos partenaires. Certaines familles viennent de loin pour profiter de cette action plébiscitée par tous. Les professionnels du secteur famille animent des temps de rencontres et sollicitent d'autres parents pour renforcer l'équipe du troc ; plusieurs mères de familles se sont portées volontaires pour l'organisation et la mise en œuvre de ce projet. L'équipe salariée assure aussi la diffusion de l'information. Ils sont présents pour soutenir les bénévoles et présenter les actions familles aux personnes de passage sur l'évènement.

	<p>Les familles évoquent l'envie de mettre en place d'autres projets solidaires et participatifs : bourses aux jouets/puériculture, vide grenier, troc vêtements adultes,...</p> <p>D'autre part, certains parents proposent de mener des ateliers à destination des familles (enfants-parents : lecture, comptines en anglais, loisirs créatifs, sport,...).</p> <p>Le référent famille encourage les initiatives et propose des temps de rencontre pour construire ces projets et fait le lien entre plusieurs familles volontaires, à travers l'organisation de temps de rencontres et de réflexion. Il apporte un appui logistique, matériel et pédagogique si besoin dans le but que les parents soient peu à peu autonomes dans la mise en œuvre de leurs initiatives.</p>
Public cible	Toutes les familles
Partenaires associés	La Soupe aux Cailloux (recyclerie à Montclus), la Croix-Rouge de Pont St Esprit, la MAS, le CMS, PMI, les APE,
Date prévisionnelle de mise en œuvre	2026
Durée et fréquence	4 trocs de vêtements enfants dans l'année (deux jours à chaque fois), des actions à mettre en place selon les projets tout au long de l'année
Nombre de participants prévisionnels	300 personnes
Moyens mis en œuvre	
Humains	1 secrétaire d'accueil, 1 animateur référent famille, 1 adulte relais Des parents bénévoles référents et autres participants au projet
Matériels	Locaux du centre social, de la maison des parents, fournitures, boissons et alimentation, outils de communication, tables (mairie)
Financiers	CAF, Ville de Bagnols Sur Cèze, l'Etat,
Evaluation	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : relevés de fréquentation, recueils oraux de satisfactions des participants, livre d'or, compte rendus des rencontres	
Quantitative	avoir réalisé au moins 4 trocs de vêtements dans l'année avoir mobiliser au moins 5 bénévoles dans l'organisation du troc

	<p>avoir concrétiser au moins 50 % des idées de projets à l'initiative des familles dans l'année</p>
<p>Qualitative</p>	<p>Satisfaction des participants (livre d'or), les projets se réalisent, satisfaction des organisateurs bénévoles et de l'équipe,</p>
<p>Effets attendus</p>	
<p>Les projets se développent d'année en année et perdurent dans le temps. Les parents à l'initiative et participant à l'organisation sont fiers de leurs projets et gagnent en confiance en eux, en leurs compétences. Ils développent de nouveaux savoirs-faires (travailler en équipe, former les nouveaux bénévoles, présenter son projet, accueillir le public,...). Leur réseau relationnel augmente. Les familles se montrent solidaires et s'entraident spontanément.</p>	

Priorité

1

2

AXE 7	PROJET ANIMATION COLLECTIVE FAMILLE
SOUS AXE 1	L'accompagnement de la parentalité Prévenir ou rompre l'isolement des familles en situation de vulnérabilité
Fiche Action n°8	Le temps des parents
Contexte	Les parents expriment un besoin de partager leurs expériences, leurs questionnements au sujet de leur parentalité notamment et d'échanger dans la convivialité. Ils évoquent des idées de projets ou des problématiques particulières. Ils cherchent à rencontrer d'autres parents pour se sentir moins isolés.
Responsable Action	Animateur référent familles
Objectif général	Participer au développement et à la valorisation des compétences parentales en encourageant le partage et la solidarité entre pairs
Objectifs opérationnels	Mettre en place des cafés des parents Mettre en place des actions de prévention Mettre en place des groupes spécifiques Mettre en lien des parents et des professionnels en fonction de leurs besoins
Description de l'action	<p>Le Café des parents :</p> <p>Sera mis en place de manière régulière des séances d'échanges entre parents. Ces moments pourront être des échanges libres et conviviaux ou bien s'orienter sur une thématique spécifique en fonction des besoins et préoccupations des familles (exemple : la gestion des émotions, les limites, le sommeil, les écrans,...).</p> <p>Ces rencontres seront animées par l'animatrice référente famille mais aussi les familles qui souhaiteront faire vivre le projet ou encore par des intervenants spécifiques en fonction des thématiques souhaitées (coach parental, psychologue, puéricultrice,...)</p> <p>Mettre en lien les parents et les professionnels :</p> <p>En fonction des attentes et des besoins, des partenaires pourront être invités sur ces temps afin de répondre aux préoccupations des familles repérées en amont.</p> <p>La rencontre pourra également être organisée vers les lieux ressources pour accompagner les familles dans le repérage, le déplacement et l'accès aux différents lieux ressources.</p>

	<p>Mettre en place des actions de prévention : Des temps et formation liés à la prévention des risques domestiques et gestes de premiers secours sont également programmés régulièrement.</p> <p>Mettre en place des groupes spécifiques : Il sera aussi envisageable de mettre en place des groupes spécifiques, par exemple des temps entre papa, des temps de parents d'enfants en situation de handicap, des temps de parents endeuillés, parents épuisés...</p>
Public cible	Tous les parents
Partenaires associés	Centre social Vigan Braquet, PMI, CMS, CODES 30, SDIS 30, la communauté d'agglomération (à développer)
Date prévisionnelle de mise en œuvre	2025
Durée et fréquence	2 heures, 1 fois par mois
Nombre de participants prévisionnels	20 familles différentes par an
<u>Moyens mis en oeuvre</u>	
Humains	1 secrétaire d'accueil, 1 référente famille, 1 adulte relais Prestataires de service (professionnels de santé, coach parental, professionnels de la prévention, de la parentalité...)
Matériels	locaux du centre social et de la maison des parents, 2 minibus, carburant, fourniture d'activités, matériel pédagogique, alimentation et boissons, outils de communication
Financiers	Financement global de l'association
Evaluation	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : Livre d'Or, retour des intervenants, recueil de sujets et besoins des parents par échanges oraux/questionnaires	

<p>Quantitative</p>	<p>avoir réalisé au moins 7 temps des parents dans l'année avoir fait intervenir au moins 3 professionnels (partenaires ou intervenants, différents dans l'année) avoir accompagné la réalisation d'au moins 2 projets initiés par les parents</p>
<p>Qualitative</p>	<p>Satisfaction des parents recueillie par les professionnels (questionnaire ou livre d'or)</p>
<p style="text-align: center;">Effets attendus</p>	
<p>Les parents, forts de nouvelles connaissances acquises lors des temps entre parents et des échanges d'expériences, développent de nouvelles compétences : ils sont plus confiants, plus épanouis dans leur parentalité. Les relations avec leurs enfants sont plus sereines. Les parents osent parler et cherchent des solutions aux problématiques qu'ils rencontrent. Ils sont conscients des facteurs favorisant ou non le bon développement de leurs enfants : les problématiques dans le développement sont donc réduites</p>	

Priorité	
1	2

AXE 7	PROJET ANIMATION COLLECTIVE FAMILLE
SOUS AXE 1	L'accompagnement de la parentalité Prévenir ou rompre l'isolement des familles en situation de vulnérabilité
Fiche Action n°8	Faire de la Maison des Parents un tiers-lieu de la parentalité
Contexte	La Maison des Parents est composé de plusieurs espaces (jardin, espace petite enfance, cuisine, salles d'activités/réunion) et tend à être repéré par les familles et les acteurs du territoire comme un lieu ressource incontournable de la parentalité, facilement accessible aux familles (bien placé, gratuit, ouvert à tous,...). Différents services et partenaires utilisent déjà ponctuellement ces locaux.
Responsable Action	Animateur référent familles
Objectif général	Animer un espace vecteur de lien social, d'échanges et de solidarité entre les professionnels locaux S'enrichir des compétences d'autres professionnels au bénéfice des familles
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> ● Créer des projets et actions avec d'autres institutions ou professionnels ● Mettre la MDP à disposition des partenaires et des acteurs parentalité ● Organiser des temps d'échanges, de réflexions ou de rencontre entre partenaires et professionnels

Description de l'action	<p>Cette action vise à faire de la maison des parents un espace de travail partagé, collaboratif qui favorise les innovations et le faire ensemble en créant de la rencontre entre différents professionnels.</p> <p>A ce jour, le service de l'aide sociale à l'enfance utilise les locaux une semaine sur deux afin de réaliser des visites en présence d'un tiers, une puéricultrice de la PMI réalise des ateliers massages-bébé, une association de parents d'élèves y a organisé un évènement ou encore l'association PLURIELS investit la maison des parents pour des groupes de paroles et de réflexion avec les familles qu'elle accompagne.</p> <p>Le projet est de continuer à développer les actions dans ce sens afin de multiplier les croisements de regard, les projets collaboratifs et les rencontres entre des familles d'horizons variés. Cela profiterait aux professionnels mais surtout aux familles qui auraient un accès facilité à divers professionnels, à proximité de chez elles.</p> <p>Des rencontres régulières doivent être pensées et organisées afin de faire connaître la Maison des Parents au plus grand nombre d'acteurs susceptibles d'être intéressés.</p> <p>Développement d'actions partenariales larges (cafés des partenaires trimestriels, portes-ouvertes de la MPD deux fois dans l'année) pour se rencontrer de manière chaleureuse et conviviale, présenter les actions et projets de chacun, élaborer des partenariats et pistes de travail commun, mettre en commun les besoins repérés ou exprimés de ses publics...</p>
Public cible	Les familles, les partenaires et professionnels du champ de la parentalité
Partenaires associés	Centre social Vigan Braquet, PRE, médiathèque-ludothèque, PMI, CMS, les écoles, les Hamelines, service culturel de la ville, association Pluriels, Riposte, APE, professions libérales (santé, bien être, éducation, périnatalité...)
Date prévisionnelle de mise en œuvre	2026-2027
Durée et fréquence	A définir selon l'évolution du projet
Nombre de participants prévisionnels	Entre 10 et 20 partenaires
Moyens mis en œuvre	
Humains	1 référente famille, 1 adulte relais, les professionnels partenaires
Matériels	Locaux de la maison des parents, boissons et alimentation, fournitures d'activité, outils de communication,
Financiers	Financement global de l'association

Evaluation

L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : comptes rendus des rencontres, planning des permanences et venues des professionnels, registre de présence, bilans

Quantitative : avoir organisé au moins 2 temps de rencontres entre professionnels sur l'année, avoir accueilli à la maison des parents au moins 3 partenaires pour des permanences ou autres actions, recevoir au moins 50% des professionnels invités lors des rencontres

Qualitative : satisfaction des professionnels lors des bilans, régularité du partenariat

Effets attendus

Les différents acteurs du territoire sont unis et les projets émergents correspondent aux besoins des familles ; la maison des parents devient un lieu repéré par tous comme étant un tiers-lieu de la parentalité

Priorité

1

2

Axe 7	Projet Animation Collective Famille
Partie 2	La place de la famille dans le parcours scolaire des enfants Soutenir les parents dans l'accompagnement de la scolarité
Fiche Action n°11	Organisation et coordination du CLAS
Contexte	La réorganisation de l'équipe et l'intégration du dispositif CLAS au projet ACF engendrent des questionnements et un besoin de penser, de structurer et d'évaluer la mise en œuvre du projet en équipe. En effet, il est important de réfléchir collectivement au sens de ce projet et aux moyens nécessaires pour le rendre pertinent et en permettre une gestion fluide et efficiente.
Responsable Action	Référent Familles
Objectif général	Structurer le CLAS pour mieux l'inscrire dans le territoire
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Réaliser un bilan du CLAS avec les familles, les équipes et la direction ❖ Définir les moyens humains et matériel nécessaires à la mise en œuvre du dispositif (rôles et mission de chacun) ❖ Décider des pistes d'évolution du dispositif au sein du centre social, en lien avec le projet associatif et le projet social
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de temps de concertation avec équipe, les animateurs et bénévoles actifs pour évaluer l'organisation, les besoins et les moyens actuels - Diffusion d'un questionnaire auprès des familles pour évaluer leurs besoins et recueillir leurs avis sur le dispositif - Mise en place de temps de concertation avec l'équipe, la direction et les membres du bureau pour évaluer les moyens et décider du déploiement de l'action et ainsi définir les rôles et missions de chacun.
Public cible	Salariés du CLAS, référents famille, direction et membres du bureau,
Partenaires associés	Commune de Bagnols-sur-Cèze (Service Education)
Date prévisionnelle de mise en œuvre	2025
Durée et fréquence	Réunions mensuelles
Nombre de participants prévisionnels	20
Moyens mis en œuvre	
Humains	Équipe, membres du bureau, bénévoles
Matériels	Salles, vidéoprojecteur et écran, un paper board,
Financiers	Financement global de l'association
Evaluation	
L'évaluation se fera par feuille de présence et compte-rendu de réunion	
Quantitative	avoir au moins 30 % des familles qui répondent au questionnaire avoir mis en place au moins 3 rencontres de travail et de réflexion

Qualitative

Croisement des points de vue et avis (retracés dans ce document), aboutissement des réflexions soulevées dans ce groupe de travail

Effets attendus

Une prise de décision claire et collective sur la mise en œuvre du dispositif, les modalités d'organisation et de coordination pour une mise en œuvre efficace et cohérente.

Priorité

1

2

Axe 7	Projet Animation Collective Famille
Partie 2	La place de la famille dans le parcours scolaire des enfants : soutenir les parents dans l'accompagnement de la scolarité
Fiche Action n°12	Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité : le "CLAS"
Contexte	<p>Certains enfants, notamment dans les quartiers politique de la ville, ne bénéficient pas toujours d'un accompagnement suffisant dans leur vie culturelle et dans leur scolarité. En effet, les parents peuvent éprouver des difficultés liées au manque de maîtrise de la langue française, de la vie scolaire, de l'environnement culturel et des différents dispositifs. Ces manques peuvent causer des carences au niveau de la réflexion, de l'organisation et du relationnel des élèves.</p> <p>Le Centre Social s'inscrit dans une logique de soutien à la fonction parentale qui positionne les parents comme partenaires des actions, reconnaît leurs capacités éducatives dans une relation fondée sur l'échange et le partage. Le centre social met donc en œuvre le CLAS afin de créer des conditions favorables au développement et l'épanouissement de l'enfant en confortant les liens parents-enfants.</p>
Responsable Action	Animateur
Objectif général	Favoriser l'épanouissement et le bien-être des enfants dans leur parcours scolaire en encourageant l'implication des familles
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> • Former des groupes d'enfants, du CE1 aux collégiens, qui s'engagent à participer aux activités sur toute l'année scolaire • Proposer des ateliers ludiques et variés pour "apprendre autrement", en éveillant la curiosité des enfants et en favorisant leur ouverture culturelle • Organiser des temps d'activités, de convivialité ou d'informations pour les parents et pour enfants-parents
Description de l'action	<p>Une réunion de rentrée sera proposée aux parents et enfants en septembre pour leur présenter le dispositif CLAS et les modalités d'inscription et d'engagement. Animée par les animateurs du CLAS et la référente famille afin que les familles perçoivent l'intérêt de l'accompagnement de la scolarité tel qu'il est proposé et ne pas s'attendre à des temps d'aide aux devoirs. En juin, autour d'un temps convivial et festif, les familles pourront venir faire un bilan de leur participation au CLAS.</p> <p>Constitution de groupes d'enfants du CP au CM2 et de groupes de collégiens, de 8 à 12 enfants, encadrés par 2 animateurs. Pour chaque groupe, 2 temps d'1h30 par semaine sont répartis sur 2 jours non consécutifs de 16h45 à 18h15 pour les primaires ou de 17h15 à 18h45 pour les collégiens.</p> <p>Les parents et les enfants s'engagent par un contrat moral sur la participation aux temps CLAS sur 27 semaines d'octobre à juin pour les enfants, et aux temps avec les parents proposés au moins 1 fois par mois.</p> <p>Tout au long des semaines, les thématiques et ateliers développés à travers différents supports, permettent par la pédagogie détournée, les échanges, l'entraide, la mise en avant des compétences de chaque membre du groupe, de soutenir les apprentissages scolaires et sociaux.</p>

	<p>L'implication des parents est une autre part importante d'activités collectifs parents enfants seront proposés pour développer les échanges et mettre en avant les projets développés par les enfants et partager des temps de découverte culturelle.</p> <p>D'autres temps d'accompagnement seront mis en place pour faciliter la compréhension et les liens entre les parents et la scolarité de leur enfant (orientation, dossier administratif, utilisation des outils numériques...).</p>
Public cible	Les familles avec des enfants scolarisés en primaire et au collège
Partenaires associés	Centre social Vigan Braquet, Commune de Bagnols-sur-Cèze (PEDT, PRE, Service Education), les Francas du gard (coordination CLAS départementale), associations de parents d'élèves, structures locales (médiathèque, ludothèque,...), Écoles et collèges de la commune.
Date prévisionnelle de mise en œuvre	2024
Durée et fréquence	Annuellement d'Octobre à Juin
Nombre de participants prévisionnels	24 primaires et 12 Collégiens
Moyens mis en œuvre	
Humains	1 secrétaire d'accueil 1 référent famille coordinateur 2 accompagnateurs 15h CDI Des intervenants selon les thématiques choisies
Matériels	Les locaux du centre social, la maison des parents ou la villa (selon besoins) Du matériel pédagogique, fournitures d'activités réapprovisionnées régulièrement selon les besoins des activités, ordinateurs portables à disposition.
Financiers	Participation familles CAF-30-GARD DDETS-30-GARD CD-30-GARD Commune Bagnols-sur-Cèze
Evaluation	
l'évaluation se fera régulièrement en équipe, avec les enfants et les parents tout au long de l'année (compte-rendus des réunions et rencontres, feuille de présence) et un bilan de fin d'année pour proposer des améliorations pour l'année suivante.	
Quantitative	Avoir animé 4 groupes CLAS Avoir au moins 50% des enfants inscrits présents régulièrement sur l'année Avoir organisé au moins 4 temps conviviaux avec les parents dans l'année Avoir au moins 30 % des parents présents sur ces temps Avoir fait intervenir au moins 2 professionnels (intervenants ou partenaires) différents
Qualitative	L'équipe mettra en valeur les différentes activités à travers des photos, des vidéos et une exposition. Satisfaction, idées et besoins recensés lors du bilan de fin d'année
Effets attendus	
Les parents et les enfants comprennent les objectifs et le sens du dispositif CLAS. Les parents s'impliquent davantage dans le suivi de la scolarité de leurs enfants et adolescents. Les enfants prennent plaisir à apprendre et gagnent en assurance dans leur parcours scolaire.	

Priorité

1

2

3

Axe 7	Projet Animation Collective Famille
Partie 2	La place de la famille dans le parcours scolaire des enfants Soutenir les parents dans l'accompagnement de la scolarité
Fiche Action n°13	L'accompagnement de l'équipe CLAS
Contexte	<p>La mise en œuvre du CLAS est un travail d'équipe. Les différents acteurs qui permettent de mener à bien ce projet sont les parents, les accompagnateurs, bénévoles et salariés, et le coordinateur enfance jeunesse.</p> <p>Les parcours professionnels et les formations sont très variés au sein de l'équipe. Afin que le travail d'équipe soit coordonné et que le projet corresponde aux attendus du cahier des charges, nous proposons de faire un travail spécifique sur l'appropriation et la construction du projet par l'équipe.</p>
Responsable Action	Animateur Référent familles
Objectif général	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Structurer le CLAS pour mieux l'inscrire dans le territoire ❖ Développer la cohésion d'équipe et le professionnalisme de ses membres
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Organiser des temps de rencontre, de concertation et d'évaluation avec l'équipe CLAS ❖ Sensibiliser l'équipe sur le rôle et les missions de l'accompagnateur du CLAS à travers des temps de travail en équipe ❖ Permettre aux équipes de partir en formation en fonction des besoins de chacun
Description de l'action	<p>Afin d'aider les salariés à percevoir le sens des activités et à adapter celles-ci aux compétences du groupe d'enfant, un outil est créé par le coordinateur ; il regroupe des fiches à remplir avec des questions autour de l'intérêt pédagogique, des objectifs, des étapes de chaque action.</p> <p>De plus, des temps de réunion s'organisent régulièrement avec les référentes familles pour l'ensemble de l'équipe CLAS de Mosaïque en Cèze. Elles permettent de coordonner les actions, d'échanger sur les enfants accueillis, sur les questionnements des équipes, d'échanger les pratiques entre les équipes des deux centres sociaux. Ces moments-là peuvent également permettre d'informer, de partager des connaissances, afin de former progressivement les équipes à l'animation du CLAS.</p> <p>Les salariés du CLAS participent également aux réunions mensuelles qui regroupent l'ensemble de l'équipe des centres sociaux de Mosaïque en Cèze. Cela permet de penser des projets transversaux et d'inclure l'équipe du CLAS au reste des salariés.</p> <p>Dès que possible, les salariés partent en formation ; celles-ci peuvent être par exemple réalisées par les FRANCAS</p>
Public cible	Bénévoles et salariés du CLAS

Partenaires associés	Commune de Bagnols-sur-Cèze (Service Education) Les Francas du Gard (coordination CLAS départementale)
Date prévisionnelle de mise en œuvre	2025
Durée et fréquence	Annuellement d'Octobre à Juin
Nombre de participants prévisionnels	4 animateurs CLAS, 2 référents famille
Moyens mis en œuvre	
Humains	1 secrétaire d'accueil 2 accompagnateurs 15h CDI Référente famille
Matériels	Une petite salle et une grande salle, vidéo projecteur et écran, un paper board, des ordinateurs portables à disposition.
Financiers	DDETS-30-GARD CAF-30-GARD CD-30-GARD Commune Bagnols-sur-Cèze
Evaluation	
L'évaluation se fera régulièrement en équipe, avec les parents tout au long de l'année et un bilan de fin d'année pour proposer des améliorations pour l'année suivante.	
Quantitative	L'équipe assiste à au moins une formation dans l'année Avoir organisé une réunion de travail par mois
Qualitative	La participation de tous pour que les réunions soient riches et dynamiques.
Effets attendus	
Les bénévoles et les salariés développent un sentiment de "faire équipe", de cohésion. Ils gagnent en compétences afin d'améliorer sans cesse l'accompagnement des familles et les activités proposées aux jeunes. Ils s'approprient pleinement le projet du CLAS.	

Priorité

1

2

3

Axe 7	Projet Animation Collective Famille
Partie 2	La place de la famille dans le parcours scolaire des enfants Soutenir les parents dans l'accompagnement de la scolarité
Fiche Action n° 14	Partenariat et travail en réseau
Contexte	Plusieurs partenaires portent des dispositifs CLAS sur le territoire sans coordination ni échange à ce jour. Suite à une rencontre avec la Coordinatrice CLAS de la Mairie de Bagnols sur Cèze et la responsable du PEDT, il paraît opportun de pouvoir coordonner nos actions dans l'intérêt des familles. De plus, les missions du CLAS et les différentes structures porteuses de ce dispositif sont mal connues des parents et des établissements scolaires.
Responsable Action	Référent famille
Objectif général	Structurer le CLAS pour mieux l'inscrire dans le territoire
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Réfléchir à un système de réservation entre la mairie et le centre social en fonction des places disponibles, ❖ Améliorer collectivement la communication ❖ Mutualiser les formations possibles. ❖ Organiser des temps de rencontres entre les différentes équipes
Description de l'action	<p><u>Travail commun sur la communication :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Organisation de rencontres avec les partenaires (CLAS, PRE, APE, éducation nationale.) pour construire et actualiser les ressources d'informations en direction des familles. ● Diffuser les différents outils de communications créés avant les temps forts de l'année du CLAS. ● Contacter les responsables d'établissements scolaires pour présenter le dispositif et les acteurs présents sur le territoire <p><u>Les équipes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Participation commune aux différentes formations proposées par le dispositif CLAS pour favoriser une cohérence des pratiques et une solidarité entre les équipes. ● Mise en place de réunions de coordinateurs une fois par trimestre pour un bilan et une projection du partenariat. ● Organisation de rencontres entre les différentes équipes CLAS du territoire, à minima deux fois dans l'année scolaire pour échanger autour des pratiques, réflexions, problématiques de chacun.
Public cible	Les différentes équipes CLAS et partenaires
Partenaires associés	La mairie de Bagnols-sur-Cèze, les partenaires qui participent au PEDT, PRE.
Date prévisionnelle de mise en œuvre	2023
Durée et fréquence	Annuellement d'Octobre à Juin
Nombre de participants prévisionnels	L'équipe CLAS porté par la Mairie et Centre Social
Moyens mis en œuvre	
Humains	Référente familles

	1 secrétaire d'accueil 2 accompagnateurs 15h CDI Bénévoles ?
Matériels	Locaux des Passerelles sur Cèze, vidéo projecteur et écran, paper board, convivialité, matériel informatique
Financiers	DDETS-30-GARD CAF-30-GARD CD-30-GARD Commune Bagnols-sur-Cèze
Evaluation	
Les outils d'évaluation sont : les comptes rendus de réunions et de rencontres, feuilles d'émargement,	
Quantitative	Avoir organisé au moins 1 réunion sur le thème de la communication avec les écoles Avoir organisé au moins deux réunions dans l'année avec les autres services CLAS Avoir organisé au moins une rencontre dans l'année entre les différentes équipes Avoir contacté tous les responsables d'établissements scolaires de la ville
Qualitative	Les participants sont satisfaits des rencontres
Effets attendus	
Les différentes équipes du CLAS sur le territoire se connaissent et échangent régulièrement sur leurs pratiques. Une dynamique partenariale avec la mairie et le PEDT s'installe et dure sur le long terme. Les familles sont mieux informées sur les différents acteurs existants et peuvent plus facilement bénéficier du CLAS.	

Priorité

1

2

Axe 7	Projet Animation Collective Famille
Partie 2	La place de la famille dans le parcours scolaire des enfants Soutenir les parents dans l'accompagnement de la scolarité
Fiche Action n°15	Création d'un projet "Moi, mon enfant et l'école"
Contexte	<p>Une part importante des familles fréquentant le centre social maîtrise mal le français et/ou les institutions scolaires.</p> <p>De ce fait, elles se sentent déconnectées de l'accompagnement de leurs enfants dans leur scolarité pour des raisons différentes : problème linguistique, problèmes liés aux savoirs scolaires, problème lié aux évolutions des cursus scolaire, problème lié à la méthodologie, difficulté à se servir des outils numériques...</p>
Responsable Action	Animateur - Référent Famille
Objectif Général	Outiller les parents pour de mieux accompagner les enfants dans leur scolarité Favoriser une meilleure compréhension du système scolaire (orientation, parcours, fonctionnement général, rôles des différents professionnels...)
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre des temps collectifs de découvertes et d'apprentissages de l'utilisation des outils et espaces numériques de travail (ENT, PRONOTE, Parcours sup...) • Créer et présenter une boîte à outils pour les parents en matière de scolarité (Site de cours ou de jeux scolaires sur internet, utilisation de jeux simples pour aider l'enfant à apprendre ...)
Description de l'action	<p>Mise en place d'ateliers de découverte des Espaces Numériques de Travail et outils numériques : présentation des Espaces Numériques de travail scolaire et d'une boîte à outils numérique (sites ressources) pour permettre aux parents d'accompagner les enfants dans les apprentissages scolaires, mise en pratique sur ordinateur (manipulation et recherche sur ces différents sites).</p> <p>Un atelier spécifique pourra être proposé selon les demandes en février/mars concernant "Parcours sup".</p> <p>Café des échanges autour de l'école : Animation trimestrielle d'un temps d'échange où les parents pourront exprimer leurs inquiétudes, leurs questionnements, leurs difficultés, etc autour de la scolarité. Des intervenants pourront venir apporter un éclairage aux familles selon les besoins. Des thématiques pourront alors être définies (harcèlement scolaire, phobie scolaire, décrochage scolaire, absentéisme, devoirs à la maison,....).</p> <p>Après-midi "Apprendre en s'amusant en famille" : Animation d'un temps autour du jeu et des apprentissages scolaires afin d'outiller les parents sur des moyens ludiques pour apprendre, mobiliser les apprentissages scolaires et développer sa culture générale (jeux autour du calcul, jeux sur les langues, jeux sur l'histoire, la géographie...)</p>
Public cible	Les familles du CLAS et les autres familles
Partenaires associés	Education Nationale, les établissement scolaire, l'inspection académique, le CIO, le PRE , APE des écoles, ludothèque

Date prévisionnelle de mise en œuvre	2026
Durée et fréquence	Différents temps tout au long de l'année
Nombre de participants prévisionnels	25
Moyens mis en œuvre	
Humains	1 référent famille 1 adulte relais Intervenants extérieurs pour animer certains cafés des échanges
Matériels	Locaux des Passerelles, ordinateurs, rallonge, grand écran, collation (pour les cafés/ échanges), jeux pédagogiques
Financiers	Financement Global de l'association et Contrat de ville
Evaluation	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : liste d'inscription, programme d'activité, questionnaire de fin de cycle Bilan des activités,	
Quantitative	Avoir mis en place au moins 1 temps de présentation et d'expérimentation d'outils ludiques à destination des familles Avoir organisé au moins 3 temps dans l'année de "formation" pour maîtriser et Découvrir les outils numériques et espaces de travail Avoir organisé au moins 1 temps d'échanges avec un intervenant sur le thème de la scolarité
Qualitative	Satisfaction exprimée et recueillies des participants - Meilleure utilisation des outils numériques par les parents (évaluée par le questionnaire)
Effets attendus	
Que les parents, quel que soit leur capacité ou difficulté, puissent s'investir dans le parcours scolaire de leurs enfants	

Partie 6 : L'Évaluation

La définition des critères d'évaluation dès la conception du projet permet d'anticiper l'évaluation en fin de projet. Pour chaque fiche action des critères d'évaluation ont été définis.

Nous proposons pour l'évaluation du projet social de le faire autour de 4 instances :

1. [La commission de suivi du projet social](#)

Constitué des administrateurs et partenaires institutionnels, le comité de pilotage a pour rôle de définir les critères d'évaluations des 7 projets du projet social.

Il est garant de la démarche d'évaluation

Rassemble et interprète les données recueillies par les autres instances.

Le comité de pilotage se réunit une fois par an au cours du premier trimestre afin de déterminer les axes de l'année à venir et évaluer les projets de l'année N-1

2. [Les commissions de suivi des projets](#)

Réunissant les référents d'activités (salariés et bénévoles) les réunions d'évaluation des équipes permettront d'évaluer les fiches actions.

Seront associés à ces réunions les partenaires ayant été mobilisés sur les actions.

Les réunions d'évaluation des équipes seront organisées une fois par trimestre par les référents de secteur.

Un retour est partagé de ces réunions et bilans sera fait en réunion d'équipe afin de faire un bilan partagé et envisager en équipe les pistes d'amélioration.

3. [Les enquêtes auprès des usagers](#)

Chaque année, le centre social met en place des enquêtes de satisfaction auprès des usagers.

Ces enquêtes permettront de recueillir l'avis des usagers sur la qualité des projets, des prestations, de l'accueil, des locaux....

L'évaluation étant un point essentiel dans tout projet, elle nécessite réflexion, méthodologie et outils afin d'être en cohérence avec les objectifs visés.

C'est là encore un chantier important à consolider afin que cette évaluation soit à la fois partagée et qualitative.

[Piste d'amélioration :](#)

Nous proposons d'entamer un travail autour de la démarche d'évaluation et de mesure de l'impact social de nos actions au travers d'une formation pour l'ensemble de l'équipe, notamment une formation autour du logiciel Inoé et un séminaire d'équipe autour du projet social et son évaluation.

	2024												2025											
	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
Comité de pilotage																								
Comités techniques																								
Enquêtes usagers																								
Compte rendu d'évaluation																								

	2026												2027											
	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre